



FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Soixante-douzième session

Rome, 25-26 avril 2001

RAPPORT DE SITUATION SUR LE PORTEFEUILLE DE PROJETS

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ACRONYMES	ii
APERÇU	iii
I. LE STOCK DE PROJETS DU PORTEFEUILLE DU FIDA	1
II. AMÉLIORATION DE LA SANTÉ DU PORTEFEUILLE	5
III. RÉACTION AU PLAN D’ACTION	7
IV. LE COFINANCEMENT	14
V. INSTITUTIONS COOPÉRANT À LA SUPERVISION DES PROJETS	16
VI. PROJETS DIRECTEMENT SUPERVISÉS PAR LE FIDA	17
VII. MÉCANISME FLEXIBLE DE FINANCEMENT	20
VIII. DONS D’ASSISTANCE TECHNIQUE	20
IX. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L’ENVIRONNEMENT	22
A. Pourquoi accorder de l’importance à l’environnement et à la gestion des ressources naturelles et de l’environnement?	22
B. Évolution de l’approche du FIDA en matière de gestion des ressources naturelles et de l’environnement	23
C. Approches régionales en matière de gestion des ressources naturelles et de l’environnement	24
D. Collaboration avec les initiatives mondiales en faveur de l’environnement	31
E. Enseignements tirés et enjeux	32
ANNEXES	
I. INSTITUTIONS COOPÉRANTES DU FIDA	37
II. PROJETS DIRECTEMENT SUPERVISÉS PAR LE FIDA	38
III. EXAMEN DES PROJETS TERMINÉS D’APRÈS LES RAPPORTS D’ACHÈVEMENT	39
IV. PROJETS CLOS EN 2000	51
V. PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 2000	54

SIGLES ET ACRONYMES

ALC	Amérique latine et Caraïbes
ANADER	Agence nationale d'appui au développement rural Côte d'Ivoire
AT	Assistance technique
BAfD	Banque africaine de développement
BAsD	Banque asiatique de développement
BMP	Bilan à mi-parcours
CCD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
CIMMYT	Centre international pour l'amélioration du maïs et du blé
COSOP	Exposé des options et stratégies d'intervention par pays
CPP	Chargé de portefeuille de pays
DANIDA	Agence danoise de développement international
DFID	Département du développement international Royaume-Uni
FADES	Fonds arabe pour le développement économique et social
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
GRN	Gestion des ressources naturelles et de l'environnement
GTZ	Office allemand de coopération technique
ICIPE	Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes
IDA	Association internationale de développement
IITA	Institut international d'agriculture tropicale
ILRI	Institut international de recherche sur le bétail
MFF	Mécanisme flexible de financement
MSI	Mécanisme spécial d'intervention
OE	Bureau de l'évaluation et des études
ONG	Organisation non gouvernementale
PAM	Programme alimentaire mondial
PCE	Programme de coopération élargie FIDA/ONG
PD	Département Gestion des programmes
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
POAN	Proche-Orient et Afrique du Nord
PREVAL	Programme de renforcement de la capacité régionale de suivi et d'évaluation des projets de réduction de la pauvreté rurale en Amérique latine et dans les Caraïbes
PTBA	Programme de travail et budget annuel
RAP	Rapport d'achèvement de projet
RSP	Rapport de situation de projet
RUTA	Unité régionale d'assistance technique
S&E	Suivi et évaluation
UGP	Unité de gestion du projet
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
VC	Bureau du Contrôleur

APERÇU

1. L'extension et la profondeur des révisions périodiques aux niveaux de la division, du département et du FIDA dans sa globalité se sont encore améliorées en 2000 grâce à la mise d'un accent particulier sur les exigences de FIDA V: Plan d'action (2000-2002) (appelé dans la suite du texte Plan d'action) pendant l'exécution des projets et sur une analyse plus poussée des tendances de performance. La formation à l'application du cadre logique et à la gestion par objectifs a commencé à porter ses fruits, comme le prouve l'importance accordée dans un nombre croissant de rapports de situation de projet (RSP) à la réalisation des objectifs de développement et à leurs relations avec les progrès concrets et la performance financière de chaque projet.

2. Le Plan d'action est entré en application en 2000. Ses principaux éléments ont été engagés dans le cadre de la gestion au jour le jour du portefeuille de projets et leur suivi a été assuré lors de réunions périodiques d'examen du portefeuille aux niveaux départemental et institutionnel, respectivement présidées par le Président adjoint en charge du Département Gestion des programmes (PD) et par le Président du Fonds. La section III du présent rapport décrit les mesures prises et les progrès réalisés dans l'observation des prescriptions du Plan d'action pour ce qui est de la phase d'exécution du cycle des projets. S'agissant de la première entreprise du genre, il a été décidé d'articuler l'exposé du travail en cours sur les quatre piliers principaux du Plan d'action, soit: évaluation d'impact, création de partenariats, gestion des savoirs et dimension politique et institutionnelle. La discussion de certains des éléments du Plan d'action a projeté de nouveaux éclairages sur les aspects qualitatifs du portefeuille de projets.

3. Dans la perspective du suivi des recommandations du Plan d'action, il a été établi un nouveau modèle de rapport d'achèvement de projet (RAP) qui doit permettre d'appréhender les effets des projets achevés bien au-delà du stade traditionnel d'évaluation entrées/sorties. Le nouveau modèle a été utilisé dans 13 projets en 2000, et ce avec des résultats très éclairants car, pour la première fois, les RAP ont montré exactement ce que les projets considérés avaient réalisé et les secteurs où les progrès avaient été faibles ou nuls. Des projets cotés comme satisfaisants en cours d'exécution ont, dans le nouveau modèle de rapport d'achèvement, fait l'objet d'appréciations variables pour ce qui est de la protection de l'environnement, de l'accroissement de la production, de l'amélioration de l'état nutritionnel et de la sécurité alimentaire des ménages, de la promotion de la parité entre sexes et du développement des activités à assise communautaire. Toutes ces constatations mettent en relief l'importance qui s'attache à l'exercice, en cours d'exécution, d'un suivi rigoureux qui permette d'appliquer à temps les mesures correctives qui s'imposent, ce qui est un des buts du système affiné d'examen qui a été introduit il y a trois ans par le FIDA en collaboration avec ses institutions participantes.

4. Malgré la persistance d'un certain nombre de problèmes d'exécution, aggravés par la sécheresse qui a extensivement frappé certaines régions (notamment la région Proche-Orient et Afrique du Nord (POAN)), la proportion des projets sous-performants dans le portefeuille de projets n'a été en 2000 que de 26%, contre 25% en 1999 et 30% en 1998. Cette évolution traduit l'exercice d'une rigueur accrue dans la cotation des projets depuis 1998, année où PD a adopté le nouveau modèle. Parmi les facteurs qui peuvent peser sur l'exécution des projets figurent les suivants: faiblesse de la gestion et de la capacité institutionnelle; médiocrité du fonctionnement des unités de suivi et évaluation (S&E), notamment pour ce qui est d'apprécier l'impact du projet, ainsi que l'adéquation et la ponctualité des versements des fonds de contrepartie; et sécheresse extensive, troubles intérieurs et suspension de prêts pour cause de non-paiement d'arriérés.

5. Les divisions régionales de PD ont appliqué divers types de mesures réactives et proactives face aux problèmes d'exécution spécifiques de pays ou de projet. Les ateliers de mise en route de projets ont de plus en plus recours au cadre logique comme technique participative de réglage fin de la conception des projets et de définition des rôles et responsabilités des exécutants de projets. Ces ateliers, de même que les ateliers d'exécution régionaux ou de pays, servent de lieu de formation en administration de prêts et en gestion financière. Les dons du Mécanisme spécial d'intervention (MSI) se sont révélés d'une importance cruciale, qu'il s'agisse d'accélérer la mise en chantier de projets (prise d'effet des prêts) ou de faciliter l'exécution

des projets par la formation en administration des prêts et par la préparation de manuels de S&E et d'exécution.

6. La participation de personnel et de consultants du FIDA aux missions de supervision, de suivi et de bilans à mi-parcours (BMP) visent toujours à fournir un soutien technique et gestionnaire et à rationaliser la conception des projets. Des missions mixtes composées de personnel du Bureau du Contrôleur (VC) ont été organisées pour la conduite d'échanges de vues sur la gestion des arriérés. La plupart des divisions régionales ont établi une étroite liaison avec les entités en charge de dons d'assistance technique (AT) pour les soutenir dans leurs activités relatives aux prêts.

7. Les décaissements totaux se sont montés en 2000 à 217,0 millions de DTS, soit à près de 10,0 millions de DTS de plus qu'en 1999 et à peine moins que le montant record de 1998. La gestion proactive du portefeuille continûment appliquée par les divisions PD régionales avec l'aide de VC et du Bureau du Conseil général contribue à maintenir cette tendance. Les arrangements de cofinancement se sont montés en 2000 à 276,0 millions de USD, niveau supérieur à l'objectif fixé pour l'année en question.

8. L'achèvement de 35 projets en 2000 a porté à 240 le nombre de projets que comptait le portefeuille à la fin de l'année. Le nombre de projets menés à leur terme en 2000 est le plus élevé qui ait été enregistré au cours d'une seule année dans toute l'histoire du FIDA et reflète les efforts que poursuit sans désespérer le Fonds pour stabiliser la dimension de son portefeuille actif de projets. Pendant la période sous revue, 22 comptes de prêts ont été clos, cependant qu'ont été annulés au total 40,3 millions de DTS, soit 23% de l'engagement initial, chiffre à rapprocher de la moyenne globale de 18%. La non-prorogation de projets à performance médiocre avec comptes de prêt suspendus et l'annulation partielle de composantes/activités peu performantes sont des outils de gestion du portefeuille utilisés dans toutes les divisions régionales.

9. Le portefeuille actif est administré par neuf institutions coopérantes et par le FIDA. Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) assure la supervision de 53% des projets du portefeuille, suivi de la Banque Mondiale (12%), de la Société andine de développement (SAD) (8%) et du Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES) (7%). Des réunions se sont tenues tant au siège que localement avec toutes les institutions coopérantes au cours de l'année. Indépendamment des thèmes de discussion récurrents, une attention toute spéciale a été accordée dans ces réunions à divers aspects du Plan d'action, tels que la nécessité de comptes rendus d'impact. Du fait que le niveau des moyens financiers accordés au travail de supervision est stationnaire, les principales institutions coopérantes ont exprimé leurs plus vives préoccupations au sujet des exigences nouvelles qu'impliquent les suivis d'impact.

10. Parmi les 15 projets directement supervisés par le FIDA, il n'y en a qu'un seul qui n'a pas encore été déclaré effectif. Les projets effectifs sont à des stades variables d'exécution qui sont grossièrement fonction de leurs dates de soumission au Conseil d'administration. Un trait commun à tous ces projets réside dans le travail préparatoire destiné à en évaluer le futur impact. Par ailleurs, les projets directement supervisés par le FIDA ont aidé à renforcer les partenariats d'exécution avec les gouvernements et les unités de gestion de projets (UGP), de même qu'ils ont permis le recueil d'informations de première main et enrichi la mémoire institutionnelle du Fonds.

11. La section finale du présent rapport est consacrée au thème choisi pour 2000, à savoir "gestion de l'environnement et des ressources naturelles". Elle traite non seulement de l'approche évolutive du FIDA considérée globalement mais aussi d'approches régionales, qu'elle illustre par des exemples puisés dans des projets très variés concernant entre autres la conservation des sols, la gestion des bassins versants, la gestion des parcours, la déforestation, la désertification, la préservation de la biodiversité, la santé environnementale et, dans une moindre mesure, les ressources aquatiques et la gestion des situations de crise. Il est cependant des questions qui transcendent les limites régionales, par exemple l'accroissement de la participation des bénéficiaires et des communautés, le transfert de technologies douces et la promotion de politiques écophiles, ainsi que le financement rural à l'appui d'activités rémunératrices hors-exploitation et de micro-entreprises pour alléger les pressions exercées sur le patrimoine naturel. Si elle fait état des réussites, la section appelle aussi l'attention sur les déficiences qui appellent des mesures correctives.

I. LE STOCK DE PROJETS DU PORTEFEUILLE DU FIDA

12. L'adoption par le Conseil d'administration de 27 projets en 2000 a porté à 578¹ le nombre de projets approuvés, représentant des prêts se montant au total à 6,9 milliards de USD² au 31 décembre 2000. Le tableau 1 indique l'évolution dans le temps du nombre de projets et des prêts.

Tableau 1: Répartition régionale des projets

Région	1978-2000				1997-1999				2000			
	Nombre de projets	% du total	Montant FIDA m.USD	% du total	Nombre de projets	% du total	Montant FIDA m. USD	% du total	Nombre de projets	% du total	Montant FIDA m. USD	% du total
Afrique I	127	22,0	1 211,0	17,5	16	18,0	184,5	14,8	7	25,9	83,9	20,5
Afrique II	105	18,2	1 194,1	17,2	16	18,0	214,6	17,3	5	18,5	73,3	17,9
<i>Sous-total Afrique</i>	<i>232</i>	<i>40,1</i>	<i>2 405,2</i>	<i>34,7</i>	<i>32</i>	<i>36,0</i>	<i>399,1</i>	<i>32,1</i>	<i>12</i>	<i>44,4</i>	<i>157,1</i>	<i>38,3</i>
Asie	147	25,4	2 275,8	32,8	23	25,8	386,7	31,1	6	22,2	127,5	31,1
ALC	103	17,8	1 100,6	15,9	16	18,0	234,7	18,9	4	14,8	64,0	15,6
POAN	96	16,6	1 150,6	16,6	18	20,2	222,2	17,9	5	18,5	61,1	14,9
Total	578	100,0	6 932,2	100,0	89	100,0	1,242,6	100,0	27	100,0	409,8	100,0

m = million

13. Les pays africains continuent d'être les plus gros bénéficiaires de l'aide du FIDA tant en termes de nombre de projets (40%) qu'en termes de montants de prêts (35%). Comme suite à la décision de la Direction du FIDA d'accroître l'assistance à l'Afrique en compensation de la réduction de prêts qu'elle avait subie en 1997, la part de l'Afrique en 2000 a notablement dépassé aussi bien la moyenne sur trois ans que la moyenne sur une longue période. La région Asie et Pacifique suit de peu l'Afrique en montant total des prêts mais ne s'inscrit qu'à 25% en nombre de projets.

14. L'année 2000 a vu l'achèvement de 35 projets au total, ce qui a porté le nombre total de projets du portefeuille à 240 à la fin de l'année, soit le nombre le plus élevé de projets qui aient été achevés au cours d'une année quelconque dans l'histoire du FIDA, et concrétise la volonté de stabiliser le portefeuille actif. Le tableau 2 indique la présente répartition régionale du portefeuille (projets en cours plus projets non encore signés ou projets non encore effectifs). Le portefeuille actuel se compose de 198 projets en cours, 17 projets dont les accords de prêts n'ont pas encore été signés et 25 projets non encore effectifs, le tout se montant au total à 3 177,5 millions de USD.

Tableau 2: Portefeuille actuel, par région

Région	Fin-décembre 1998				Fin décembre 1999				Fin décembre 2000			
	Nombre de projets	% du total	Montant FIDA m. USD	% du total	Nombre de projets	% du total	Montant FIDA m. USD	% du total	Nombre de projets	% du total	Montant FIDA m. USD	% du total
Afrique I	49	20,4	494,7	16,5	48	19,4	516,0	16,2	46	19,2	515,5	16,2
Afrique II	45	18,8	498,3	16,7	50	20,2	584,5	18,3	50	20,8	598,6	18,8
Asie	55	22,9	822,3	27,5	56	22,6	880,5	27,6	56	23,3	915,2	28,8
ALC	46	19,2	560,1	18,7	50	20,2	620,4	19,4	45	18,8	575,5	18,1
POAN	45	18,8	615,3	20,6	44	17,7	589,4	18,5	43	17,9	572,7	18,0
Total	240	100,0	2 990,7	100,0	248	100,0	3 190,8	100,0	240	100,0	3 177,5	100,0

m = million

¹ à l'exclusion des projets totalement annulés ou résiliés.

² Sauf indication contraire, tous les montants indiqués dans le présent document sont les montants originaux approuvés par le Conseil d'administration. Les montants afférents à des projets, y compris les composantes dons, sont exprimés en dollars des États-Unis d'Amérique (USD).

15. Depuis 1993, le nombre de nouveaux projets introduits dans le portefeuille de projets a augmenté d'environ sept unités par an, chiffre à rapprocher du nombre moyen de projets approuvés en 1988-1992. Ce fait, conjointement avec les nouvelles directives de redéfinition de la période d'exécution appliquées à partir de janvier 1999, a engendré un déséquilibre entre les projets qui entrent dans le portefeuille et les projets qui en sortent. Au cours de la période 1993-2000, le nombre de projets approuvés s'est élevé à 241 et celui des projets clos à 182. Toutefois, l'écart entre le nombre de projets entrants et le nombre de projets sortants a été notablement réduit en faveur des seconds au cours des trois dernières années.

16. **Performance préexécution.** Pour les 21 projets qui se sont matérialisés en 2000, le délai moyen de prise d'effet des prêts après approbation par le Conseil d'administration a été de 13,2 mois, soit un délai supérieur à la moyenne globale de 11,6 mois mais inférieur à la moyenne de 13,5 mois pour la période 1997-1999. Les chiffres montrent que la moyenne globale pour les régions Afrique I, Afrique II et Asie et Pacifique a baissé par rapport à la période 1997-1999 surtout pour Afrique I, qu'elle a peu varié pour la région Amérique latine et Caraïbes (ALC) et qu'elle a légèrement augmenté pour la région Proche Orient et Afrique du Nord (POAN) (tableau 3).

Tableau 3: Délai moyen entre l'approbation du prêt et la prise d'effet, par région

Région	Nombre de prêts/ projets ayant pris effet				Délai entre approbation et prise d'effet (mois)			
	1978- 2000	1978- 1999	1997- 1999	2000	1978- 2000	1978- 1999	1997- 1999	2000
Afrique I	116	113	19	3	13,2	13,3	14,8	11,1
Afrique II	98	92	17	6	11,3	11,3	13,9	12,1
Asie	139	136	23	3	8,1	8,1	8,5	8,1
ALC	94	90	18	4	15,9	15,7	19,2	20,5
POAN	89	84	15	5	10,8	10,7	12,5	13,1
Total/ moyenne	536	515	92	21	11,6	11,6	13,5	13,2

17. En 2000, neuf projets ont subi un délai de prise d'effet supérieur à la moyenne. Les principales causes de l'allongement des délais ont été les suivantes: retard dans la désignation de l'organisme d'exécution (projet de développement du couloir de Puno-Cuzco au Pérou, 1044-PE), retard dans la prise d'effet de l'accord de prêt du cofinanceur (FADES), lenteur des négociations de l'emprunteur avec d'autres institutions (programme de gestion participative de ressources naturelles dans la bande de Gaza et sur la rive droite du Jourdain, 1079-PS), retards dans l'obtention de l'agrément du parlement (programme d'appui au développement de districts en Ouganda, 1060-UG) et Phase II du projet de soutien à la petite paysannerie dans la région du sud-ouest en République dominicaine, 1068-DO) et troubles intérieurs suivis d'une restructuration au sein de l'appareil d'État (programme de développement agricole viable pour les régions montagneuses du Lesotho (1022-LS). Le délai de prise d'effet des projets susmentionnés a varié de 16,1 à 34,5 mois.

18. **Prorogation de prêts.** Sur les 17 prêts³ clos en 2000, 11 ont été prorogés pour des périodes d'une durée moyenne de 1,0 an, durée à rapprocher de la durée moyenne globale de 1,8 an pour l'ensemble des prêts clos (Tableau 4).

³ En général, les prêts sont clos en moyenne six mois après l'achèvement des projets, de sorte que le nombre de projets achevés et le nombre de prêts clos ne coïncident pas nécessairement. Le compte du prêt reste ouvert quelques mois après la clôture du prêt pour permettre le traitement d'ultimes demandes de retrait.

Tableau 4: Prorogation de prêts

	Prêts FIDA clos 1983-2000	Prêts FIDA clos 1983-1999	Prêts FIDA clos 2000
Nombre de prêts	317	300	17
Durée prévue des prêts (en années)	5,5	5,5	6,7
Durée de prorogation (en années)	1,8	1,9	1,0
Durée effective des prêts (en années)	7,3	7,3	7,6
Dépassement moyen (%)	33	34	15
Prêts prorogés:			
Nombre	238	227	11
Pourcentage	75	76	65

19. Voici quelques exemples de reports motivés de la date de clôture:

- Le projet de gestion de la région protégée du Banc d'Arguin en Mauritanie (462-MR) a été prorogé d'un an pour permettre le transfert des installations et équipements du projet aux bénéficiaires; pour faire en sorte que les bénéficiaires puissent assurer le fonctionnement, l'entretien et la gestion; enfin pour intégrer l'unité du projet dans l'organigramme de l'Autorité du parc du banc d'Arguin;
- Dans le cas du projet de développement agricole de Matam (461-SN) au Sénégal, la prise d'effet du prêt et les activités de démarrage ont été retardées du fait d'une suspension prolongée du portefeuille pays, ce qui a conduit à proroger le projet d'une année pour restaurer le délai d'exécution initialement envisagé;
- A également été prorogé d'un an le projet de réfection des ouvrages d'irrigation en Arménie (433-AM) pour en renforcer les aspects institutionnels;
- Le projet de colonisation du Beheira occidental (054-EG) a été prorogé de près de 13 ans. Bien que le projet ait été bouclé en 1992, le compte de prêt a été maintenu pour assurer le financement du projet de services agricoles aux nouvelles terres (306-EG) (cf. document EB 92/47/R.88).

Les sept autres prêts ont été prorogés de neuf mois ou moins.

20. **Décaissement de prêts.** En 2000, les décaissements se sont chiffrés au total à 217,0 millions de DTS, montant qui dépasse de près de 10 millions de DTS le total de 1999 et avoisine le chiffre record de 1998. Le tableau 5, qui récapitule par régions les décaissements effectués de 1996 à 2000, aidera à se faire une idée de l'évolution enregistrée sur la période considérée. La gestion proactive du portefeuille continûment pratiquée par les divisions régionales, avec le concours de VC et d'OL quand des problèmes particuliers l'imposaient, a été l'un des principaux facteurs de maintien de la tendance. Les taux de décaissement (total des décaissements opérés au cours de l'année rapporté au montant total des engagements au début de l'année) attestent une tendance favorable sur les cinq dernières années et neutralisent tout impact qu'un accroissement des engagements pourrait avoir sur la performance des décaissements. On trouvera dans la Section II de plus amples indications sur les mesures prises pour améliorer la performance des projets.

Tableau 5: décaissement par région
(en millions de DTS)

Région	1996		1997		1998		1999		2000	
	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%
Afrique I	33,9	19	36,3	19	35,6	16	27,4	13	33,0	15
Afrique II	27,0	15	23,4	12	31,9	14	26,2	13	35,4	16
Asie	61,0	34	69,2	37	70,7	32	63,1	30	63,0	29
ALC	24,6	14	33,1	18	37,2	17	38,9	19	38,9	18
POAN	33,9	19	26,5	14	45,1	20	52,1	25	46,7	22
Total	180,3	100	188,4	100	220,4	100	207,7	100	217,0	100

21. **Annulation de prêts.** Il a été clos au total en 2000 22 comptes de prêt représentant globalement 40,3 millions de DTS en annulations, soit 23% de l'engagement initial, contre une moyenne globale de 18%. La non-prorogation de projets à performance médiocre avec comptes de prêt non décaissés et l'annulation partielle ou totale de composantes non performantes ou d'activités sont de plus en plus utilisés comme instruments de gestion du portefeuille dans tout l'éventail des divisions régionales.

22. Dans la région Afrique I, six prêts intéressant cinq pays (Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali et Sénégal), et se chiffrant à 25,5 millions de DTS, soit 59% de l'engagement initial, ont fait l'objet d'annulations. Trois des projets concernés ont été suspendus pour de longues périodes: pour cause d'arriérés, le projet commercialisation et initiatives locales au Congo (272-CG) a été suspendu à trois reprises pour une période totale de plus de 6,5 ans; le deuxième projet de petites opérations rurales au Sénégal (450-SN) a été suspendu une fois pour près de 4,5 ans pour cause de difficultés de gestion, tandis que le projet d'appui à la petite paysannerie au Gabon (246-GN) a été suspendu trois fois pour une période totale de plus d'un an pour cause d'arriérés. L'exécution de ce dernier projet a également été affectée par le partage de la responsabilité du projet entre deux ministères et par le peu d'aptitude du personnel local à travailler avec les petits exploitants et avec leurs organisations locales naissantes.

23. Les décaissements du prêt relatif au projet national de restructuration des services agricoles (337-CI) en Côte d'Ivoire ont été très faibles à cause de retards dans l'établissement de l'Agence nationale d'appui au développement rural (ANADER), l'entité responsable de l'ensemble de la planification et de l'exécution du projet. La faiblesse des taux de décaissements était due aussi au caractère non opérationnel des lignes de crédit et à la tendance du personnel de l'ANADER à attribuer une partie des décaissements du FIDA au cofinanceur, l'Association internationale de développement (IDA) (voir annexe III pour un résumé de la performance de ce projet lors de l'achèvement).

24. Les décaissements ont été lents tant pour le prêt du FIDA que pour celui du cofinanceur dans le projet de développement rural dans le nord-est (284-CI) en Côte d'Ivoire, lequel a été particulièrement affecté par la réorganisation des institutions d'appui gouvernementales. En raison des incertitudes économiques, les agriculteurs se sont montrés peu enclins à emprunter pour développer la production cotonnière, et seulement 50% environ des travaux de réfection des routes ont été menés à terme, ce qui tenait en partie à l'inefficacité du Ministère des travaux publics. Ces problèmes ont encore été aggravés par la mauvaise gestion financière de l'équipe qui a remplacé l'organisme cotonnier para-étatique.

25. Le programme sécurité alimentaire et des revenus de Kidal au Mali (446-ML) a souffert des conséquences des luttes intestines dans le nord du pays, qui ont considérablement retardé l'exécution. De plus, le transfert à un fonds de développement local, dont on attendait un allègement des pesanteurs administratives, s'est révélé malaisé en raison du manque de capacité institutionnelle et de la non-exécution du programme d'appui à la gestion. Malgré ces difficultés, toutefois, le programme a permis la réinstallation de 30 000 rapatriés au lieu des 3000 initialement prévus.

26. En Asie, le projet pour petits pêcheurs en marigot au Bangladesh (237-BD) a annulé 40% (2,2 millions de DTS) du prêt d'un montant initial de 5,6 millions de DTS. Toutefois, comme le montant du prêt a été réduit avant la clôture, 17% seulement du montant net de 4,1 millions de DTS ont, en fait, été annulés. Le prêt a été révisé à la baisse, étant donné la réduction du nombre de marigots couverts par le projet, la dépréciation du dollar US par rapport aux DTS et la dépréciation du taka par rapport au dollar des États-Unis. Dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, le projet d'aménagement du bassin versant du Mellègue en Algérie (226-DZ) a annulé 47% (5,1 millions de DTS) du prêt initial de 10,9 millions de DTS. L'exécution de ce projet a été entravée par un remaniement institutionnel (déplacement de l'unité de gestion du projet au sein du Ministère de l'agriculture), une forte rotation du personnel, des changements organisationnels au sein de la Banque de développement d'Algérie, qui était chargée de la gestion et du suivi du projet, et des retards dans la soumission des demandes de retraits. Le projet a également été affecté par les problèmes de sécurité qui ont empêché le personnel du FIDA et de l'institution coopérante de visiter la zone du projet.

27. **Suspension de prêts pour arriérés.** À fin décembre 2000, sept prêts concernant six projets avaient été suspendus: un en République centrafricaine; deux en Sierra Leone; un au Togo; et trois au Zimbabwe. Le prêt à la République centrafricaine est suspendu depuis le 1^{er} juillet 2000, les prêts au Sierra Leone et au

Togo depuis la mi-décembre 2000 et les prêts accordés au Zimbabwe depuis le 12 août 2000. Un an plus tôt, six prêts relatifs à cinq projets en Afrique avaient été suspendus.

II. AMÉLIORATION DE LA SANTÉ DU PORTEFEUILLE

28. Les examens périodiques du portefeuille de projets aux échelons divisionnaire, départemental et central ont encore gagné en extension et en profondeur en 2000 grâce à la mise d'un accent particulier sur les exigences du Plan d'action pendant l'exécution des projets (voir section III). Les RSP continuent de fournir la base d'appréciation de la performance de l'exécution des projets et servent à dégager les tendances conditionnant la santé de l'ensemble du portefeuille. Toutefois, le fait que neuf institutions coopérantes fournissent des renseignements essentiels dans leurs rapports de supervision complique pour le FIDA l'élaboration d'indicateurs de performance. Hormis l'UNOPS, toutes les organisations coopérantes sont des institutions financières multilatérales qui obéissent en général à leurs propres mandats tant dans la conduite de leur travail de supervision sur le terrain que dans leurs modalités de compte rendu. Or souvent celles-ci ne concordent pas avec celles du FIDA, ce qui entraîne un surcroît de travail pour les divisions régionales au niveau des missions de supervision et de suivi.

29. Présentement, le seul schéma de compte rendu largement compatible avec le modèle du FIDA en matière de cotation des performances est celui de l'UNOPS. Ce n'est d'ailleurs pas une coïncidence. Dans l'élaboration du schéma des RSP, on n'a épargné aucun effort pour l'harmoniser avec ceux des plus grandes institutions coopérantes du Fonds afin de bénéficier d'économies d'échelle. Malgré cela, dans le cas des institutions coopérantes autres que l'UNOPS, les chargés de portefeuille de pays (CPP) doivent exercer leur jugement dans l'attribution de notes de performance. Sur la base des indicateurs composites de performance des projets et compte tenu des contraintes méthodologiques qui viennent d'être évoquées, 26% des projets du portefeuille actif sont considérés comme sous-performants, contre 25% en 1999 et 30% en 1998 (année où la nouvelle méthodologie de notation est entrée en application)⁴.

30. Les divisions régionales ont appliqué toutes sortes de moyens et d'approches pour gérer les problèmes d'exécution propres aux pays et aux projets concernés. Les ateliers de démarrage ont de plus en plus recours au cadre logique comme moyen participatif de réglage fin de la conception des projets et de définition des responsabilités et rôles respectifs des exécutants de projets. En collaboration avec le Bureau du contrôleur, on se sert tant des ateliers de démarrage que des ateliers d'exécution régionaux comme lieux de formation à l'administration des prêts et à la gestion financière. Semblablement, il est fait appel au Bureau de l'évaluation et des études (OE) pendant les ateliers de démarrage pour aider les projets à établir d'emblée de bons systèmes de S&E.

31. Dans l'utilisation des dons MSI, on se préoccupe dans une mesure accrue de répondre aux besoins spécifiques des projets, qu'il s'agisse de faciliter la mise en route (aspects en rapport avec la prise d'effet des prêts, par exemple) ou de frayer la voie à un bon déroulement des projets. Par exemple, on se sert des ressources du MSI pour faciliter le recrutement de personnel essentiel pour le projet; pour établir le programme de travail et budget annuel (PTBA) de la première année; pour élaborer des manuels d'exécution; pour organiser des cours de formation, en particulier de formation à l'administration des prêts et au S&E; et pour lancer des campagnes d'information sur le projet à l'intention des bénéficiaires et des autorités locales. La participation de personnel et de consultants du FIDA aux missions de supervision, de suivi et de BMP a toujours pour objet la prestation d'une assistance technique et gestionnaire. Ces

⁴ La proportion des projets sous-performants en fin d'année 1998 et 1999 avait été précédemment établie à 33% et à 28% respectivement. Les chiffres révisés se fondent sur une définition plus systématique de ce qui pourrait constituer le contingent global de projets notés à partir duquel la proportion de ceux qui ont été classés comme sous-performants a été estimée. Dans l'approche affinée, le contingent de projets cotés exclut ceux qui n'étaient pas devenus effectifs au moment de l'examen mais inclut les projets qui ont été bouclés pendant la période couverte par l'examen. La méthodologie affinée a été rétroactivement appliquée aux chiffres des deux années précédentes pour éviter une distorsion dans l'estimation de la tendance séculaire de la proportion des projets sous-performants.

missions, en particulier les mission BMP, mettent l'accent sur la rationalisation de la conception des projets par la réduction et/ou la suppression des composantes non performantes.

32. **Défis découlant du caractère transversal de certains problèmes rencontrés.** La plupart des divisions régionales ont insisté sur le fait que le passage de la conception (participation, parité entre sexes, autonomisation, planification décentralisée, suivi par les bénéficiaires de la performance des projets, révisions des attitudes touchant les modalités de prestation de services de projets, etc.) à l'exécution effective des projets requiert un suivi plus intensif de la part du FIDA. C'est surtout le cas pour les projets initiés par le FIDA car, étant donné le coût des opérations de supervision, les institutions participantes s'intéressent davantage aux aspects réglementaires (administration des prêts, flux de fonds, admissibilité des dépenses, passation des marchés, etc.) qu'au suivi d'aspects spécifiques de la conception.

33. Si beaucoup des problèmes d'exécution propres à des projets isolés se prêtent de ce fait à un traitement projet par projet, il en est d'autres qui, du fait de leur transversalité, continuent de peser sur la performance du portefeuille actif des projets. Ils peuvent se récapituler comme suit:

- a) médiocre performance gestionnaire due à une faible capacité institutionnelle, à un défaut de coordination entre organismes d'exécution, à un recrutement tardif de personnel essentiel et à une forte rotation du personnel du projet;
- b) défaut de cohérence entre le PTBA et les activités effectives du projet, d'où la nécessité d'un suivi plus intensif de la part du FIDA et de l'institution coopérante;
- c) médiocre performance des systèmes de S&E faute d'une intégration du suivi dans la gestion du projet. Dans les projets où le système de S&E est correctement mis en place et exploité, il s'attache principalement à suivre le déroulement matériel et financier du projet plutôt que des indicateurs de réalisation des objectifs de développement;
- d) manquement des emprunteurs à leur obligation d'assurer l'envoi à temps des rapports d'audit - obligation majeure spécifiée dans tous les accords de prêt de projets. En outre, le FIDA n'est pas outillé pour prendre convenablement connaissance des rapports d'audit quand ils lui parviennent. La performance des institutions coopérantes sur ce point est variable;
- e) l'adéquation et la fourniture à temps des fonds de contrepartie continuent de laisser à désirer dans l'exécution des projets, ce qui s'explique par la faiblesse financière de l'emprunteur et la complexité des procédures de déblocage de fonds;
- f) les suspensions de prêts pour cause d'arriérés affectent la performance des projets en brisant leur élan. Après qu'une suspension est levée, il s'écoule un temps considérable avant que les activités du projet reprennent, ce qui allonge d'autant la durée d'exécution de celui-ci. Ce genre de problèmes se rencontre couramment dans la région Afrique I et, dans une moindre mesure, dans la région Afrique II;
- g) des catastrophes naturelles telles que sécheresse et tremblements de terre ont affecté la performance du portefeuille de projets dans les pays qui en ont été victimes. La performance du portefeuille a également été affectée par des troubles intérieurs dans certains pays d'Afrique et d'Asie, d'une part en raison des dégâts infligés aux équipements des projets, d'autre part parce que l'accumulation d'arriérés dont ils sont cause peut conduire à une suspension des décaissements qui entraîne à son tour une interruption des activités des projets.

34. Presque tous ces problèmes transversaux ont été signalés dans les précédents rapports sur la performance du portefeuille de projets. Certains, comme ceux qui naissent de situations de force majeure, échappent à l'emprise des exécutants de projets. Pour d'autres, indépendamment du traitement projet par projet mentionné ci-dessus, il a été adopté des mesures aux niveaux régional et central.

35. La plupart des divisions régionales ont réalisé d'importants progrès dans leurs modalités de recours aux dons d'assistance technique régionaux pour appuyer les activités de prêt. Méritent tout spécialement d'être signalés à cet égard le programme de renforcement de la capacité régionale de suivi et d'évaluation des projets de réduction de la pauvreté rurale en Amérique latine et dans les Caraïbes (PREVAL) et l'Unité régionale d'assistance technique (RUTA) en Amérique latine et dans les Caraïbes (ALC). Le premier assure des prestations de formation et d'assistance technique pour améliorer l'efficacité des systèmes de S&E de projets, tandis que le second fournit un appui à l'exécution de projets dans un contexte sectoriel et stratégique plus large. En Asie, les dons d'assistance technique approuvés pour le Centre international pour la recherche en agroforesterie (CIRAF) et le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes sont destinés à soutenir des projets tant pour ce qui est des aspects techniques que des axes thématiques telles que promotion de la parité hommes-femmes, application d'approches participatives, mobilisation des savoirs indigènes et retour d'information aux gouvernements.

36. Le programme de formation à la gestion agricole pour l'Afrique continue de mettre l'accent sur la formation de gestionnaires et autres personnels essentiels de projets. Dans la région Proche Orient et Afrique du Nord (POAN), des dons d'assistance technique ont été attribués au Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA), au Centre arabe d'étude des terres arides et non irriguées (ACSAD) et à l'Organisation arabe pour le développement de l'agriculture (OADA) pour leur permettre d'assurer, à des projets en cours, des services d'appui technique correspondant à leurs avantages comparatifs respectifs. À l'aide de fonds fiduciaires, toutes les divisions PD ont mené des études thématiques de pertinence opérationnelle directe. Ainsi, les gouvernements italien, japonais, norvégien et néerlandais ont fourni une aide financière pour des activités de promotion de la parité entre sexes conduites par toutes les divisions PD. La Division Afrique II a reçu de la Suisse des fonds de dons bilatéraux substantiels à l'appui de l'exécution d'ouvrages de petite irrigation.

37. Certains problèmes transversaux sont traités au niveau institutionnel. En collaboration avec VC, le FIDA a dépêché des missions conjointes spéciales pour aider des emprunteurs à gérer leurs arriérés envers le FIDA. Au niveau institutionnel, le FIDA s'emploie aussi à trouver des solutions aux futurs problèmes de la dette des pays pauvres lourdement endettés en participant à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE). La question de la mesure et du compte rendu de l'impact et de la performance corrélative des systèmes de S&E est à l'étude au niveau central par une application plus rigoureuse de la technique du cadre logique (voir paragraphes 40 et 41). Avec l'approbation d'un don pour la préparation de manuels d'administration des prêts, on s'apprête à établir des directives permettant de mieux consigner et examiner les rapports d'audit.

III. RÉACTION AU PLAN D'ACTION

38. L'application du Plan d'action a débuté en 2000, l'accent essentiel étant mis sur l'évaluation et le renforcement de l'impact des projets du Fonds. Les principaux piliers du Plan d'action sont constitués par une série d'activités inter-reliées: i) évaluation d'impact; ii) partenariats stratégiques avec d'autres parties prenantes; iii) gestion de savoirs; et iv) contribution à l'établissement de politiques et d'institutions pertinentes - couvrant ainsi tout le cycle des projets. Toutefois, la présente section s'en tiendra essentiellement aux éléments du Plan d'action qui ont trait à la période d'exécution des projets.

39. **Évaluation de l'impact des projets.** Les cours de formation à l'application du cadre logique dispensés au FIDA depuis les derniers mois de 1998 ont frayé la voie à la constitution d'un groupe d'intervenants chargé de diffuser les principes de la gestion par objectifs et de guider le personnel en la matière. Ce groupe s'est aussi vu confier le soin d'explorer et de suggérer des façons d'accroître l'impact des projets soutenus par le FIDA pendant le cycle des projets. À sa soixante-neuvième session, en mai 2000, le Conseil d'administration a approuvé l'attribution d'un don AT au programme destiné à promouvoir l'orientation sur l'impact dans la gestion du cycle des projets, qui vise à promouvoir une approche orientée vers l'impact chez le FIDA et ses partenaires d'exécution de projets tout au long de la conception et de l'exécution des projets, essentiellement en s'appuyant sur la démarche du cadre logique.

40. En harmonie avec une composante du programme susmentionné, le FIDA a organisé en novembre 2000, un atelier international auquel ont participé des institutions d'aide bilatérale et multilatérale maîtrisant bien la mesure de l'impact des projets, ainsi que des équipes de gestion de projets soutenus par le Fonds, des représentants d'organisations non gouvernementales (ONG) et des membres du personnel du FIDA lui-même et de certaines de ses institutions coopérantes. L'atelier a fourni l'occasion d'un échange de vues et de confrontations d'expérience sur les initiatives de gestion de l'impact, spécialement sur les approches participatives appliquées par le Fonds et les institutions d'aide bilatérale représentées (par exemple l'Agence canadienne de Développement International, l'Office allemand de coopération technique (GTZ), la Direction du développement et de la coopération (Suisse) (DDC) et le Département du développement international (DFID) du Royaume-Uni. Des ateliers régionaux sont prévus en 2001 pour étendre le rayonnement des approches d'accroissement d'impact.

41. De leur côté, les divisions régionales ont entrepris de constituer des dossiers des expériences régionales pour mesurer l'impact des projets sur le développement. La Division Afrique I a engagé une série de cours de formation à l'application du cadre logique avec mise d'un accent particulier sur le renforcement des systèmes de S&E dans les projets directement supervisés par le Fonds ou soutenus par le Mécanisme flexible de financement (MFF). En outre, des études de cas ont été menées dans quatre projets en cours dans trois pays - Burkina Faso (369-BF), Gambie (428-GM) et Nigéria (273 et 307-NG) - pour tester diverses approches de mesure d'impact. Dans la région Afrique II, il s'est tenu en octobre 2000 à Addis Abeba (Éthiopie) un atelier mixte FIDA/BSP(ONU) centré sur le S&E qui a formé les participants à l'établissement de systèmes de gestion informatisée.

42. L'évaluation d'impact a été un des thèmes majeurs de deux ateliers subrégionaux sur l'exécution des projets organisés en mai et en septembre 2000 en Thaïlande et au Népal, respectivement, par la Division Asie et Pacifique. Les ateliers étaient consacrés à la méthode de suivi participatif d'impact élaborée par la Mysore Resettlement and Development Agency (Agence de repeuplement et de développement de Mysore), en Inde, en collaboration avec une université allemande. La division a déjà appliqué la méthode dans le projet de gestion participative des ressources dans la province de Tuyen Quang au Viet Nam (328-VN) et dans le projet de diversification et d'intensification agricoles au Bangladesh (1029-BD), qui ont déjà commencé à fournir des résultats. Dans un autre atelier sur les procédés participatifs, organisé par la Division Asie et Pacifique à Bangalore (Inde) en juillet 2000, deux méthodes prometteuses ont été discutées: i) une technique de diagnostic participatif rural dénommée "Timeline", utilisée avec succès par l'ONG OUTREACH et ii) la méthodologie d'évaluation participative appliquée dans une étude d'impact socio-économique et écologique d'un projet sur la salubrité des eaux soutenu par la Banque mondiale en Inde. Un vademecum sur les techniques participatives sera établi à la lumière des travaux de l'atelier susmentionné. En puisant à un don du Gouvernement japonais pour les activités Femmes et développement (FED), la Division Asie et Pacifique a chargé l'Institut asiatique de technologie d'effectuer cinq études de cas relatives à l'impact sur la parité hommes-femmes de trois projets soutenus par le FIDA en Inde, au Laos et au Viet Nam.

43. Au seizième symposium de l'Association internationale des systèmes agraires, tenu à Santiago (Chili) en novembre 2000, la Division Amérique latine et Caraïbes a facilité la présentation d'études de cas choisies sur l'expérience réunie en matière d'évaluation de l'exécution et de l'impact des projets pour deux projets achevés depuis peu (El Salvador 267-SV et Pérou 297-PE) (voir Annexe III pour une analyse succincte de performance des deux projets à leur achèvement) et un projet en cours (Venezuela 521-VE). La Division Proche-Orient et Afrique du Nord a introduit de nouveaux systèmes de suivi d'impact et des techniques de planification conduites par les bénéficiaires dans plusieurs de ses projets existants ou nouveaux en Azerbaïdjan (1148-AZ), en Géorgie (1147-GE), en Jordanie (481-JO) et au Maroc (1178-MA), avec des indicateurs plus clairement définis et plus aisément mesurables.

44. Les documents d'achèvement de projets consignaient traditionnellement les progrès réalisés en matière de performance technique et financière. Une mesure parallèle à la formation à l'utilisation du cadre logique et à d'autres méthodes d'évaluation d'impact est la préparation systématique de RAP sur la base du nouveau modèle. Celui-ci, au-delà de la simple confrontation flux d'entrée/flux de sortie, met l'accent sur l'analyse des réalisations d'objectifs de développement et accorde une importance égale à

l'appréhension des aspects qualitatifs de la performance des projets. Environ 13 RAP ont été établis selon les nouvelles directives, qui sont entrées en application en 2000.

45. Il est apparu, comme il fallait d'ailleurs s'y attendre, que les unités S&E des projets achevés n'étaient pas tout à fait équipées pour répondre aux exigences du nouveau modèle pour ce qui est de la fourniture de renseignements adéquats quant à la mesure systématique des résultats produits par les projets. L'opération a toutefois été utile en ce sens qu'elle a permis de mieux se pénétrer de l'approche finalisée à la gestion des projets et d'identifier les déficiences - conceptuelles, méthodologiques, opérationnelles - et qu'elle a renforcé la conviction au sein du FIDA que l'évaluation d'impact doit se poursuivre tout au long du cycle des projets. Dans l'ensemble, les RAP ont montré avec exactitude, d'une part ce que les projets ont accompli, d'autre part les secteurs dans lesquels les progrès/résultats ont été médiocres ou nuls. Il a été intéressant de constater que même les projets dont la performance globale a été jugée non satisfaisante ont enregistré des résultats positifs dans certains secteurs, particulièrement dans l'atteinte d'objectifs matériels (226-DZ, 337-CI et 224-TR (voir annexe III). Toutefois, la majorité des RAP ont montré que les projets à bonne performance avaient réussi à mener à bien toutes leurs composantes essentielles.

46. Le projet achevé au Bangladesh (projet de développement du petit élevage (280-BD)) a eu un effet positif sur la production avicole et la consommation de protéines par les bénéficiaires. L'unique succès majeur du projet de développement de l'agriculture paysanne dans la région paracentrale (PRODAP (267-SV) au Salvador se situe au niveau de la parité hommes-femmes. C'est pourquoi le ministère salvadorien de l'éducation a fait inscrire cette question dans les curricula nationaux en s'appuyant sur l'expérience du PRODAP. Dans le Java oriental, en Indonésie, le projet d'agriculture pluviale (255-ID) a intégré avec succès des mesures de conservation des sols dans la production végétale avec recours aux technologies disponibles. Si le programme du fonds de développement villageois, Phase II (278-ML) au Mali n'a obtenu que des résultats mitigés au regard de ses objectifs affichés, il a en revanche été particulièrement performant pour ce qui est du développement institutionnel, du financement rural et d'induction de processus autodynamiques de développement villageois. Le projet de services de vulgarisation et de services financiers ruraux dans les hautes terres méridionales (324-TZ) dans la République-Unie de Tanzanie a enregistré des améliorations dans la sécurité alimentaire des ménages et l'état nutritionnel des bénéficiaires grâce à des augmentations notables de la production et de la productivité. Le projet-pilote de développement rural intégré du bassin versant du Mellègue (227-TU) en Tunisie a réussi à protéger les ressources en terres et à stopper certaines des plus graves érosions du sol en introduisant la gestion intégrée des bassins versants. Toutefois, les constatations faites ont fait ressortir la nécessité d'un arbitrage correct entre activités de conservation des sols et production.

47. Ce qui ressort de tous les RAP, c'est que les éléments prometteurs des projets hautement réussis requièrent un temps accru pour devenir autodynamiques, du fait qu'il s'agit pour cela d'internaliser les acquis par habilitation des principales parties prenantes, particulièrement des bénéficiaires. Les constatations faites ont conduit dans la plupart de ces cas, soit à envisager la poursuite des projets en question en une seconde phase (315-SN, 267-SV), soit à concevoir de nouveaux projets présentant des caractéristiques novatrices plus élaborées (278-ML, 324-TZ), soit encore à ce que les projets soient reproduits et/ou amplifiés par d'autres donateurs ou par le gouvernement intéressé (280-BD, 282-IN). Il a d'autre part été intéressant de relever que, si elles disposent d'un temps suffisant et si elles sont suffisamment motivées, les missions de supervision et de suivi peuvent corriger certaines déficiences de la conception de projets, comme cela a été le cas pour le projet achevé en Inde (282-IN). On trouvera à l'Annexe III une récapitulation des constatations faites relativement à chacun des projets achevés.

48. En ce qui concerne les projets en cours, les RSP sont systématiquement utilisés comme outil de gestion du portefeuille de projets et de consignation de la performance des différents projets. Ils sont de plus en plus utilisés par les GPP et par les divisions régionales pour le suivi de la réalisation des objectifs de développement des divers projets. Ils sont assortis, pour chaque pays, d'un "papier pays" servant à suivre la performance globale du projet en référence aux principaux éléments du Plan d'action.

49. **Partenariats stratégiques.** Les partenariats revêtent des formes très variées à travers tout le spectre des régions géographiques, depuis l'élaboration de programmes et la prestation de prêts jusqu'à la fourniture de dons régionaux et autres supervisés par le FIDA (on trouvera à la section VIII des

renseignements succincts sur les dons d'assistance technique). Parmi les partenaires figurent des gouvernements, des ONG, des organisations régionales et subrégionales fournissant un soutien technique et gestionnaire, des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux (l'élément cofinancement des partenariats est traité dans la section IV du présent rapport) et des centres d'excellence universitaires.

50. Pendant longtemps, le principal partenaire du FIDA dans les régions Afrique I et Afrique II a été la Banque mondiale, mais depuis un certain temps les cofinancements opérés avec cette institution ont régressé, essentiellement parce qu'elle a réduit son engagement dans le développement agricole. Dans la région Afrique I des consultations annuelles et des réunions *ad hoc* ont été organisées avec un certain nombre de donateurs bilatéraux et multilatéraux, notamment avec la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAfD), l'Agence française de développement (AFD) et l'Office allemand de coopération technique (GTZ) pour discuter de programmes de partenariat existants et explorer de nouveaux domaines de collaboration. Un dialogue permanent et une collaboration constante caractérisent les relations du Fonds avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Au Nigéria, la Division Afrique I a engagé un partenariat important avec la Banque mondiale, la BAfD, la FAO et le DFID pour l'élaboration d'un projet de développement rural à assise communautaire. Par ailleurs, la collaboration subrégionale a été appuyée par un suivi actif de dons AT existants pour la recherche agricole et par l'approbation de nouveaux dons.

51. Par ailleurs, la Division Afrique I a commencé de réfléchir à la façon de concourir à la mise en place en Côte d'Ivoire d'un centre axial régional qui sera un puissant mécanisme de renforcement de la collaboration au niveau des projets/programmes. Il s'est tenu en novembre 2000 à Dakar une conférence vidéo d'un jour, basée sur une évaluation régionale de la pauvreté rurale effectuée par la division, dans le but de dégager des éléments de consensus quant aux différentes façons de combattre la pauvreté rurale en Afrique occidentale et en Afrique centrale. Ont participé à cette conférence des représentants de la Banque mondiale, de la BAfD, de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), de la FAO, du Gouvernement français, de l'Institut international d'agriculture tropicale (IIAT), du Conseil des Ministres de l'agriculture de pays de l'Afrique occidentale et de l'Afrique centrale, d'ONG et d'associations paysannes.

52. Dans la région Afrique II, la collaboration avec la Banque mondiale a récemment porté essentiellement sur le financement rural, le développement des systèmes de marché et la gestion de petits ouvrages d'hydraulique. La division régionale compétente s'est activement employée en 2000 à renforcer les partenariats bi- et multilatéraux. Elle a aussi organisé à ces effets des réunions avec le Fonds de l'OPEP, le GTZ, l'AFD et l'Agence norvégienne de coopération au développement, de même qu'elle a présenté des documents au DFID et à l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Si la stratégie du FIDA pour la région a suscité beaucoup d'intérêt sur le plan technique, l'intérêt des organismes d'aide bilatérale pour le développement agricole a diminué, ce qui rend difficile le développement de partenariats stratégiques. Néanmoins, la Division Afrique II a collaboré très substantiellement avec l'Agence danoise de développement international (DANIDA) dans le cofinancement de projets. Elle a d'autre part joué un rôle prééminent dans la mise en place à Harare d'un centre axial de développement rural pour le développement communautaire en Afrique du Sud. Ce centre, patronné par une pluralité de donateurs, a pour tâche de superviser des projets, de construire des partenariats et de susciter des dialogues de politique. La division peut se flatter d'avoir obtenu d'ONG nationales et internationales qu'elles acceptent d'être partenaires du FIDA dans l'exécution de projets (c'est par exemple le cas du fonds fiduciaire de développement féminin au Kenya et du fonds fiduciaire de développement en Ouganda). De plus, la collaboration avec des organisations de la société civile s'intensifie en matière de maîtrise de l'eau, de diffusion de technologies, d'articulations avec les marchés et de financement rural. Un défi majeur dans la région sera d'inciter des groupements analogues de la société civile à se doter des moyens de se faire mieux entendre dans le choix des grandes orientations et des investissements publics en forgeant à cet effet des partenariats avec le FIDA dans le dialogue de politique interne. La Division Afrique II a obtenu du gouvernement italien un financement par don pour étendre le champ d'une stratégie régionale de partenariat avec les ONG.

53. La formule des ateliers de confrontation avec la réalité, inaugurée en 1998, a permis à la région Asie et Pacifique de mobiliser des partenaires et des militants locaux à l'appui de ses politiques de réduction de

la pauvreté. Elle a établi d'étroites relations avec des organisations multilatérales (Programme alimentaire mondial (PAM), FAO, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), avec des donateurs bilatéraux (DFID, GTZ et Agence australienne pour le développement international), avec des instituts de recherche internationaux (CIRAF, ICIMOD, Centre international pour l'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT), Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), Centre international d'aménagement des ressources bioaquatiques (ICLARM)) et avec des universités de premier plan.

54. Des ONG partenaires dans le programme post-crise de développement participatif intégré dans les zones d'agriculture pluviale (1112-ID) en Indonésie récemment approuvé ont été autorisées par le gouvernement à participer aux négociations de prêt avec le FIDA, ce qui constitue une "première" dans l'histoire du Fonds. En Inde, des ONG ont organisé beaucoup de visites d'exposition-échange parmi divers projets soutenus par le FIDA pour faciliter l'assimilation des techniques de constitution de groupes et des approches de réduction de la pauvreté. D'autres ONG, au Bangladesh, au Népal, au Pakistan et, depuis peu, en Indonésie fournissent un appui stratégique à des foyers pauvres pour les aider à accéder à la pleine "propriété" de projets et d'initiatives financés par le FIDA. La collaboration de la Division Asie et Pacifique avec le PAM pour des projets menés en Chine a été étendue de façon satisfaisante à l'Inde, et le deuxième projet de développement à l'intention des populations tribales de l'Orissa (1155-IN) est en cours de préparation par les soins d'une équipe groupant des membres du personnel du FIDA, du PAM et du DFID. L'étroite collaboration de la division avec le Centre d'investissement de la FAO lui a permis d'élargir son réseau d'appui institutionnel et technique.

55. Dans la région ALC, un accord de partenariat institutionnel aux fins de collaboration en matière de développement rural et de lutte contre la pauvreté a été signé par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL), la Banque interaméricaine de développement (BID), l'Institut interaméricain de coopération en agriculture (IICA), la FAO, le GTZ et le FIDA pendant la réunion annuelle de la BID tenue en mars 2000, suivie d'une autre réunion, tenue à Santiago du Chili en novembre 2000. Deux dons d'assistance technique récemment approuvés, à savoir RUTA V et le programme régional de consolidation des stratégies de mesure de la parité hommes-femmes dans les projets financés par le Fonds en Amérique latine et dans les Caraïbes (PROGENDER) devraient conduire à un renforcement du réseau d'acteurs du développement rural en Amérique centrale et à une multiplication des partenariats avec des organisations locales à travers toute la région ALC en matière de parité hommes-femmes.

56. Dans la région POAN, indépendamment de sa collaboration avec des ONG et des organisations régionales, le FIDA a entrepris de constituer des partenariats avec des partenaires non traditionnels en Europe centrale et orientale et dans des pays ayant récemment accédé à l'indépendance. Par exemple, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, un cofinancement a été obtenu auprès de l'Agence suédoise de développement international (SIDA). De plus, avec la perspective de rapports de collaboration de longue durée avec la SIDA, le Fonds a entrepris d'appuyer des activités en Albanie. De même, la SDC finance actuellement des activités en liaison avec les programmes de développement rural pour les régions de montagnes et de hauts plateaux de l'Azerbaïdjan et de la Géorgie (1148-AZ et 1147-GO). En Bosnie-Herzégovine, le Fonds de l'OPEP a accepté de collaborer au projet de développement de l'élevage et du financement rural initié par le FIDA et actuellement soumis pour approbation à l'actuelle session du Conseil (1157-BA). La collaboration avec l'Allemagne (par le canal du GTZ) se poursuit en Roumanie dans le cadre du projet de développement de l'Apuseni (1052-RO). Dans le sillage de l'initiative du Millénaire de Rome, le FIDA explore les possibilités de soutenir en Égypte, au moyen des fonds procurés par les échanges de créance italiens, des programmes de lutte contre la pauvreté et de sécurité alimentaire auxquels participeraient les trois institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome.

57. Indépendamment de la création de partenariats au niveau régional, beaucoup d'activités du FIDA menées en collaboration transcendent les frontières régionales. C'est en particulier le cas des activités de la Division consultative technique (PT). Dans le domaine du financement rural et des politiques du secteur financier, par exemple, un contact étroit a été établi entre le FIDA et d'importantes institutions financières internationales et régionales, ainsi que des bailleurs de fonds bilatéraux tels que le GTZ et le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement. Le FIDA préside actuellement un groupe de travail du Groupe consultatif pour l'aide aux plus démunis qui s'occupe de la réforme du

système bancaire de développement agricole et a apporté des contributions d'ordre théorique et pratique sur l'articulation des banques de développement agricole avec les systèmes financiers ruraux. Une étroite collaboration pour la promotion de moyens d'existence assurés a été établie avec le DFID au siège et sur le terrain, ainsi qu'avec d'autres institutions des Nations Unies (PNUD, FAO, PAM).

58. **Gestion des savoirs.** Des activités de recueil, de validation et de diffusion de connaissances sur le développement rural ont été entreprises par le FIDA tant au niveau du siège qu'au niveau des projets et des pays. Il a été créé en 1999 quatre groupes thématiques: gestion des parcours, petites entreprises, méthodes de diagnostic et petite irrigation. Le groupe thématique financement rural est en train de préparer des directives opérationnelles à l'appui du document sur les politiques de financement rural (document EB 2000/69/R.12) approuvé par le Conseil d'administration à sa soixante-neuvième session en mai 2000. La phase pilote du groupe Gestion des parcours - qui a été le premier des groupes thématiques à être établi - est maintenant achevée, et les résultats obtenus ont été diffusés au sein du FIDA et à l'extérieur. Par ailleurs, dans le cadre du programme de reconfiguration des processus, il a été établi au FIDA une petite unité d'appui à la gestion et à la facilitation des savoirs, notamment chargée de préparer une stratégie de gestion des savoirs et un programme de travail corrélatif.

59. En attendant la mise au point de stratégies centrales de gestion des savoirs, les divisions régionales ont adopté une approche pragmatique. Cette approche est dictée par les questions majeures de développement rural que la gestion du portefeuille de projets a mises en évidence et par les secteurs névralgiques repérés au moyen d'évaluations régionales (études régionales sur la pauvreté) réalisées à l'appui du Rapport du FIDA sur la pauvreté rurale en 2001. Parmi les mécanismes dont on dispose pour cette entreprise figurent les études thématiques, les dons d'assistance technique régionaux, les dons du Programme 2001 de coopération élargie FIDA/ONG (PCE), les dons administrés par PT et, bien entendu, le programme de prêts.

60. Dans la région Afrique I, il est prévu de faire un don au programme de création d'un réseau régional en Afrique occidentale et Afrique centrale (FIDAFRIQUE) en vue de l'établissement d'un réseau Internet reliant 30 projets soutenus par le FIDA dans plus de 20 pays d'Afrique occidentale. Plusieurs dons d'assistance technique sont utilisés pour la gestion d'informations environnementales et pour le traitement de problèmes liés à des cultures particulières. Dans la région Afrique II, des études spéciales sur l'accès à la terre et à l'eau, sur l'accès au capital, sur l'organisation des marchés ruraux et sur l'accès à la technologie ont été achevées ou sont en préparation. Un nouveau thème abordé par la Division Afrique II concerne l'impact de HIV/SIDA sur le développement rural dans la région.

61. Dans la région Asie et Pacifique, il a été organisé en juillet 2000 à Bangalore (Inde) un atelier, financé par un don ONG/PCE à l'ONG asiatique Coalition des ONG d'Asie pour la réforme agraire et le développement rural (ANGOC), qui devait préparer un mémento sur les démarches participatives en matière de conception, d'exécution et d'évaluation de projets. Dans le cadre du maillage électronique des projets de développement rural dans la région Asie et Pacifique (ENRAP) - financé par un don AT -, on a entrepris la conception et la mise en place d'un système prototype de partage des savoirs s'inspirant de l'expérience acquise par la Division Asie et Pacifique en Inde, au Pakistan, aux Philippines et à Sri Lanka. Le site internet d'ENRAP est déjà opérationnel et est utilisé par plusieurs projets et par le personnel du FIDA pour le partage d'informations et de connaissances sur des projets existants ou nouveaux.

62. Dans la région ALC une réunion de coordination a été tenue à Lima (Pérou) en juin 2000 avec les bénéficiaires de dons AT régionaux qu'il s'agissait de sensibiliser aux quatre piliers fondamentaux du Plan d'action du FIDA. À la suite de cette réunion, le système internet d'échange d'informations pour les programmes du FIDA à travers toute l'Amérique latine (FIDAMERICA) et le programme PREVAL se sont vu confier la diffusion systématique de connaissances parmi les projets financés par le FIDA portant sur les quatre grands thèmes suivants: organisations paysannes, gestion de l'environnement, financement rural et développement institutionnel rural. Les projets intéressés concluront des accords bilatéraux avec PREVAL et FIDAMERICA pour la préparation de nouveaux produits. Dans la région POAN, des dons d'assistance technique ont été approuvés pour des études et des ateliers d'échange de connaissances sur divers aspects du Plan d'action.

63. **Grandes orientations et environnement institutionnel.** Un groupe de travail interdépartemental présidé par le Président adjoint de PD étudie actuellement comment il serait possible d'aborder d'une façon plus systématique les dimensions "grandes orientations" et "environnement institutionnel" du Plan d'action. Il lui appartient de suggérer des manières d'analyser et d'influencer les grandes orientations et l'environnement institutionnel des activités appuyées par le FIDA. Il se fonde largement, pour cela, sur les enseignements qui se dégagent du portefeuille de projets et dons en cours dont traite la présente section.

64. La Division Afrique I a continué d'appuyer les efforts de décentralisation rurale en collaborant avec la Banque mondiale dans le projet de développement rural à assise communautaire (1132-BF) au Burkina Faso, indépendamment de projets en cours au Ghana, en Guinée et au Sénégal. Comme il est clairement établi que la décentralisation ne réduit pas nécessairement à elle seule la pauvreté rurale, les projets en question intègrent des mécanismes destinés à assurer que les pauvres participent aux processus locaux de prise de décision. La division s'emploie aussi à faciliter aux groupes vulnérables l'accès à des activités rémunératrices qui leur permettent de bénéficier de l'infrastructure fournie par tel projet en tel lieu. Par ailleurs, il a été approuvé en 2000 pour le Ghana et pour le Niger deux programmes nationaux d'appui au microfinancement, qui viennent s'ajouter à un programme de ce genre qui avait été approuvé pour le Cameroun en 1999. Les trois programmes intègrent un appui à l'échelon national à la définition de politiques et à une action législative et le renforcement au niveau du terrain des prestataires de services de microfinancement. Pour promouvoir des dialogues de politique régionaux et nationaux sur les stratégies et les meilleures pratiques, la division a également copatronné des conférences sur le microfinancement rural au Mali et au Nigéria.

65. Dans la région Afrique II, des fonds de dons d'assistance technique ont été utilisés pour appuyer la formulation de politiques sectorielles à différents niveaux. En matière d'eau/irrigation, en sus de l'appui fourni à fin de décentralisation de la gestion de l'eau dans le cadre du nouveau programme de développement participatif de l'irrigation (1086-TZ) dans la République-Unie de Tanzanie (dans le sillage d'initiatives analogues engagées en Éthiopie, au Malawi et au Zimbabwe), on est en train de doter le centre axial de Harare des moyens d'engager des dialogues politico-institutionnels approfondis pour la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) en matière de petite irrigation. L'Association régionale de crédit agricole pour l'Afrique (AFRACA), entité panrégionale qui englobe aussi la région Afrique I, financée sur des fonds de dons AT, commence à s'affirmer, tant pour les gouvernements que pour les institutions financières d'amont, comme un forum extrêmement utile pour aborder les problèmes stratégiques et institutionnels liés aux opérations de financement rural. Des actions parallèles ont également été menées au niveau des pays. C'est ainsi que dans le cadre du projet de développement du sous-secteur cotonnier (360-UG) en Ouganda un soutien a été fourni à la Banque de l'Ouganda pour développer une politique opérationnelle à l'appui d'institutions de promotion de microentreprises rurales. Un soutien analogue est actuellement fourni au Lesotho dans le cadre du projet d'appui au financement et aux entreprises ruraux (468-LS). Dans les Comores, le FIDA a participé à la mission conjointe Fonds monétaire international (FMI)/Banque mondiale qui a conduit à lever la suspension de l'aide internationale au pays et à resserrer la collaboration sur les questions de politique.

66. En Asie, dans le prolongement de l'atelier-table ronde de décembre 1999 sur l'évaluation du portefeuille de pays pour le Népal, la division a obtenu du Gouvernement népalais qu'il endosse par écrit les recommandations, grâce à quoi le rabougrissement parmi les enfants est maintenant pris comme indicateur de l'impact des projets sur le plan de l'équité entre sexes. La mission d'examen et d'évaluation du portefeuille pays pour le Viet Nam entreprise en 2000 visait à identifier les questions à soumettre au gouvernement en matière de grandes options. Le Ministère du travail, des invalides et des affaires sociales s'est déclaré prêt à accueillir en 2001, à Hanoi, un atelier de dialogue politique pour l'examen des recommandations issues de l'évaluation du portefeuille. Les questions abordées concerneront vraisemblablement la décentralisation, l'institutionnalisation des approches participatives fondées sur le diagnostic participatif, l'utilisation des redevances d'irrigation pour renforcer les syndicats d'irrigants et la réforme du système de vulgarisation. La division a par ailleurs mené une étude technique du crédit en Chine, centrée sur les macro-problèmes affectant les coopératives de crédit rural, la demande de services financiers et l'évaluation des instruments existants de microfinancement. En juillet 2000, un atelier a été tenu dans le but de diffuser les constatations de l'examen parmi les spécialistes, les chercheurs et les personnes s'occupant de financement rural. Il s'agissait aussi de parvenir à une communauté de vues sur

les difficultés rencontrées dans l'exécution des composantes crédit de projets soutenus par le FIDA pour se mettre d'accord sur les activités futures à entreprendre en matière de financement rural.

67. Dans la région ALC, la division collabore avec un certain nombre de pays (Bolivie et Haïti notamment) dans le contexte du Cadre de développement intégré (CDI). Il apparaît d'ores et déjà que, dans le cas des pays à dotation institutionnelle relativement faible, l'utilisation du CDI aide à éviter aux institutions existantes de subir une pression excessive sous l'effet de la prolifération des donateurs. Une tâche majeure qui interpelle la division est de déterminer le point d'insertion dans les projets des efforts de concrétisation de politiques de ciblage des ruraux pauvres et de participer aux réunions décisives entre donateurs et gouvernements. Dans un certain nombre de pays, le FIDA a collaboré avec le PNUD dans la préparation du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF).

68. Dans la région POAN, la division a mené avec l'IDA et l'Union européenne un dialogue de politique sur le Yémen visant à réorienter dans les régions côtières pauvres du sud du pays la politique des pêches vers la réduction de la pauvreté en soutenant le développement de la pêche artisanale. Ce dialogue a débouché en mai 2000 sur un atelier de parties prenantes qui a conduit le gouvernement yéménite à adopter une stratégie des pêches favorable aux pauvres. En Azerbaïdjan, en Géorgie et en Moldavie, des mutuelles de crédit ont été mises en place une fois reçue l'assurance que la législation requise avait été adoptée. En Arménie, l'appui donné à des projets de petite irrigation a frayé la voie à l'adoption d'une réglementation officielle de contrôle et de gestion des ressources hydriques communes par les syndicats d'irrigants.

IV. LE COFINANCEMENT

69. Pour le FIDA, le cofinancement est un élément important, mais non le seul, de l'établissement des partenariats (voir les paragraphes 49 à 56 dans la section III), lequel contribue largement à la promotion des politiques en faveur des pauvres, aux échanges d'information et de savoir-faire et aux activités complémentaires cofinancées ou non. Globalement, sur le coût total des projets approuvés par le FIDA depuis sa création, soit 20 370,8 millions de USD, 34% ont été apportés par le FIDA, 36% par les pays bénéficiaires et 30% par des cofinancements. Ces chiffres agrégés varient considérablement en fonction des régions, comme le montre le tableau 6.

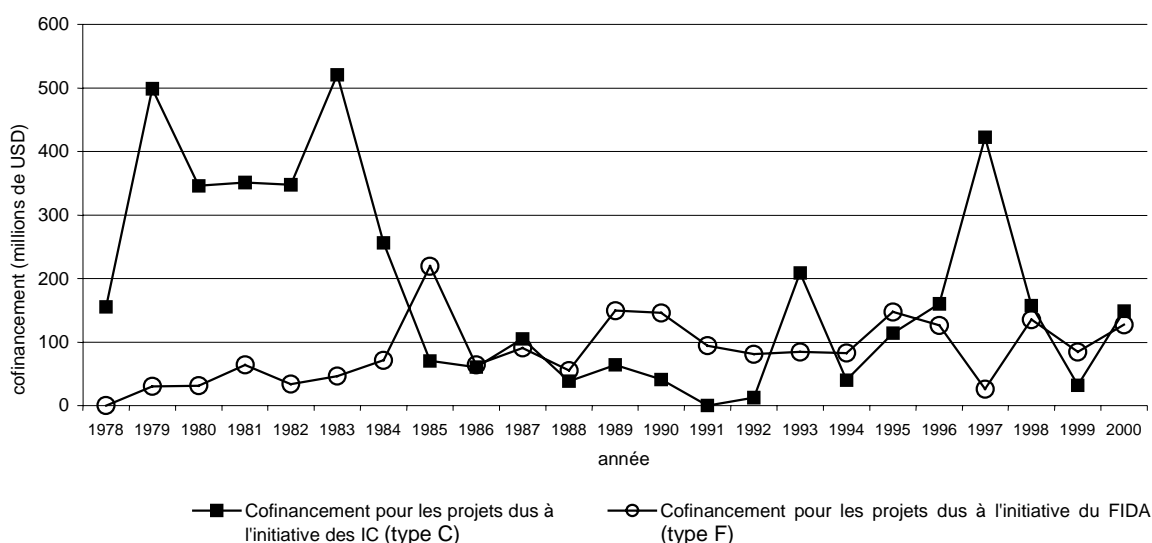
Tableau 6: Répartition du financement par région – 1978-2000

Région	Montant financé par le FIDA (millions de USD)	% du coût des projets	Montant du cofinancement (millions de USD)	% du coût des projets	Contribution nationale (millions de USD)	% du coût des projets	Coût des projets (millions de USD)
Afrique I	1 211,0	38,8	1 250,7	40,0	663,0	21,2	3 124,7
Afrique II	1 194,1	44,6	904,5	33,8	577,3	21,6	2 675,9
Asie	2 275,8	31,5	1 824,1	25,3	3 123,0	43,2	7 222,9
ALC	1 100,6	41,7	751,4	28,4	789,5	29,9	2 641,6
POAN	1 150,6	24,5	1 408,8	29,9	2 146,4	45,6	4 705,7
Total	6 932,2	34,0	6 139,4	30,1	7 299,2	35,8	20 370,8

70. Le total des cofinancements atteint maintenant 6 139,4 millions de USD, dont 4 920,2 millions proviennent de donateurs multilatéraux, 1 059,5 millions de donateurs bilatéraux et 29,8 millions d'ONG. En 2000, le cofinancement s'élevait à 276,0 millions, soit plus que l'objectif fixé pour l'année par les fiches de pilotage.

71. Les arrangements de cofinancement se classent dans deux grandes catégories selon qu'ils concernent: les projets dus à l'initiative du FIDA pour lesquels ce dernier cherche des cofinancements; et les projets dus à l'initiative des institutions coopérantes. Le graphique 1 montre l'évolution de ces deux types depuis la création du FIDA.

Graphique 1: Cofinancement par an et type de financement



72. Le graphique ci-dessus montre clairement que, pendant les premières années de fonctionnement du FIDA, la majeure partie des cofinancements concernait les projets dus à l'initiative d'autres institutions financières internationales. La tendance a atteint son pic en 1983 et s'est brusquement affaïssée jusqu'en 1985. Ce déclin global s'est poursuivi jusqu'en cours d'année 1991 avant qu'une reprise ne se dessine à partir de 1992. Bien que l'augmentation du cofinancement des projets dus à l'initiative des institutions coopérantes ait fluctué d'une année sur l'autre, la tendance générale est positive depuis 1992. Les projets dus à l'initiative du FIDA ont aussi enregistré des fluctuations annuelles et comptent globalement pour 46% du total des cofinancements des projets dus à l'initiative des institutions coopérantes pour la période 1990-2000.

73. Bien que le rôle de catalyseur joué par le FIDA ne soit pas exactement identique dans les deux types de financement, il comporte toujours la promotion des politiques en faveur des pauvres. Les projets dus à l'initiative du FIDA mettent invariablement l'accent sur les zones marginales ou sur les activités des groupes cibles marginalisés. D'un autre côté, l'entrée du Fonds dans la réserve de projets des autres institutions financières internationales lui offre la possibilité d'allier son approche de projet, axé sur les besoins au niveau local, aux interventions sectorielles/programmatiques des grands donateurs multilatéraux et, le cas échéant, de faire bénéficier les zones marginales de leurs opérations.

74. Par exemple, en collaboration avec l'IDA, le Danemark et les Pays-Bas, et par le biais de sa participation au projet national de gestion des terroirs (1132-BF) au Burkina Faso, la division Afrique I a engagé une action à long terme pour harmoniser les activités de développement rural dans tout le pays. Le projet élargira au niveau national l'approche participative de valorisation des terres adoptée dans des zones géographiques limitées et, de cette façon, il donnera aux pouvoirs publics une assise pour la mise en œuvre de leur politique de décentralisation. La participation du FIDA au projet de recherche agricole et de formation (1082-ET) en Éthiopie contribuera à étendre le domaine des recherches aux zones agro-écologiques négligées. Ces zones, où vivent de fortes concentrations de ménages particulièrement pauvres et vulnérables, dont la plupart ont été déplacés à cause de la guerre civile, sont souvent touchées par la sécheresse et ont leurs ressources naturelles gravement dégradées. Compte tenu de son expérience en matière de réduction de la pauvreté grâce aux investissements productifs, notamment dans les secteurs les plus marginalisés, le FIDA a été invité par la Banque mondiale à participer au cofinancement du projet de développement en faveur des populations autochtones et afro-équatoriennes (1043-EC) en Équateur.

75. Le projet de restauration des installations d'irrigation (433-AM) en Arménie, cofinancé avec l'IDA, constitue un exemple intéressant de formation d'associations d'irrigants. Il fournit le cadre dans lequel les financements ultérieurs du FIDA dans le pays et sa collaboration avec la Banque mondiale dans des projets

parallèles s'inscriront sans même qu'il soit nécessaire de définir des arrangements formels de cofinancement. Profitant de la participation de la Banque mondiale au financement des infrastructures villageoises et de l'expérience d'autres bailleurs de fonds (comme GTZ, USAID) dans le domaine de la microfinance, le FIDA a mis en place un cofinancement avec la Banque asiatique de développement (BAsD) pour le projet générateur de revenus pour les agriculteurs marginaux et les paysans sans terre (1024-ID), en Indonésie. Dans le cadre de cette collaboration, le FIDA ajoute une dimension majeure aux expériences antérieures de la BAsD dans le domaine de la finance rurale, en ciblant les pauvres et en appuyant les groupes d'entraide.

76. De nouvelles tendances ont émergé dans la répartition du cofinancement entre les cofinanceurs habituels. Pour gommer les effets aléatoires des fluctuations annuelles du cofinancement, les chiffres agrégés de 1998-2000 ont été comparés à ceux de 1995-1997.

77. Alors que le montant agrégé du cofinancement avec la Banque mondiale a baissé (de 369 millions de USD à 277 millions de USD), on observe des hausses importantes pour le FADES (de 59 millions de USD à 85 millions de USD), la BafD/Fonds africain de développement (FAfD) (de 6 millions de USD à 15 millions de USD), le PAM (de 44 millions de USD à 56 millions de USD) et le Fonds de l'OPEP (de 21 millions de USD à 25 millions de USD). En ce qui concerne les cofinanceurs bilatéraux, de nouveaux arrangements de cofinancement ont été établis avec le DFID pour un montant de 34 millions de USD, alors qu'il n'en existait pas pendant la période 1995-1997. Le montant du cofinancement avec DANIDA est passé de 1,2 million à 11 millions entre les mêmes périodes. Il convient de souligner que, en vue de limiter les problèmes de coordination posés par l'application des procédures lorsqu'il y a plusieurs donateurs, certains pays de l'Afrique du Nord et de l'Amérique latine ont fait savoir qu'ils préféreraient infiniment que les projets soient financés par un seul bailleur de fonds.

V. INSTITUTIONS COOPÉRANT À LA SUPERVISION DES PROJETS

78. Le portefeuille actuel de 198 projets est administré par neuf institutions coopérantes, outre le FIDA. Le tableau 7 montre que l'UNOPS supervise 53% du portefeuille, devant la Banque mondiale, 12%, la CAF, 8%, et le FADES, 7%.

Tableau 7: Répartition du portefeuille par institution coopérante

Institution coopérante*	Nombre de projets	% du total	Volume total des prêts du FIDA (millions de USD)	% du total
BafD	4	2,0	29,9	1,2
FADES	14	7,1	187,3	7,5
BAsD	6	3,0	99,6	4,0
BCIE	4	2,0	42,8	1,7
BOAD	9	4,5	102,0	4,1
CAF	15	7,6	177,9	7,1
BDC	4	2,0	17,6	0,7
FIDA	14	7,1	201,8	8,0
UNOPS	104	52,5	1 393,6	55,4
Banque mondiale	24	12,1	261,3	10,4
Total	198	100,0	2 513,7	100,0

* Les noms des institutions coopérantes figurent intégralement à l'annexe I.

79. Des réunions ont été régulièrement organisées avec les principales institutions coopérantes tout au long de l'année 2000, pour examiner essentiellement, outre les questions opérationnelles et administratives, divers aspects du Plan d'action, en particulier la nécessité d'établir des rapports sur l'impact des projets. Étant donné que le niveau des ressources allouées à la supervision est resté inchangé, les principales préoccupations des institutions coopérantes portaient sur la supervision des aspects réglementaires et les nouvelles demandes en matière de suivi de l'impact des projets, sujet qui fait encore l'objet d'un débat.

80. Il a été demandé à la principale institution coopérante du Fonds, à savoir, l'UNOPS, d'attirer l'attention des organisations d'exécution des projets sur ce problème. Il lui a été également demandé d'assurer pendant la supervision, avec l'aide du FIDA, une formation destinée à aider le personnel de projet concerné à orienter le processus de suivi de façon à évaluer les aspects qualitatifs et quantitatifs de l'impact des projets appuyés par le FIDA. En ce qui concerne les projets directement supervisés par le FIDA, la mise en place du dispositif requis (conduite d'enquêtes de référence et appui à l'installation d'un système de S&E fonctionnel) est, en tout état de cause, plus prometteur. (Voir la section VI).

81. L'UNOPS a été invité à participer activement à tous les ateliers organisés par les divisions Afrique II et Asie et Pacifique pour examiner l'exécution des projets (par exemple en Éthiopie, au Népal, et en Thaïlande) et qui portaient essentiellement sur l'amélioration des systèmes d'information de gestion et la mesure participative de l'impact des projets. Ces réunions constituent pour le FIDA d'excellentes occasions de recueillir des informations auprès des agents d'exécution des projets, et d'en échanger, de promouvoir les partenariats et de faire mieux connaître les nouvelles exigences qui figurent dans son Plan d'action.

VI. PROJETS DIRECTEMENT SUPERVISÉS PAR LE FIDA

82. En décembre 1999, à sa soixante-huitième session, le Conseil d'administration a approuvé le dernier projet (en Zambie) placé sous la supervision directe du FIDA, ce qui porte à 15 le nombre des projets entrant dans cette catégorie (voir l'annexe II). Outre qu'ils respectent le partage régional fixé par le Conseil d'administration en termes de supervision directe des projets par le FIDA, la majorité (12) des prêts ont été consentis à des conditions particulièrement favorables. Un des prêts a été approuvé au titre du MFF.

83. Des dons au titre du MSI ont été attribués à 12 des pays concernés dans le but de faciliter les activités de démarrage. Les décaissements (y compris les engagements pour les dépenses) au titre de ces 12 dons atteignent en moyenne 87%. Les activités financées dans ce cadre ont facilité le démarrage de l'exécution des projets. Ces dons ont été utilisés pour développer des outils facilitant la gestion du projet (manuels de procédures, systèmes financiers et comptables et systèmes de S&E) et préparer les passations de marché. Ils ont aussi servi à financer les enquêtes de référence destinées à définir les indicateurs de suivi appropriés et les données repères utilisées pour mesurer l'impact des projets. À ce jour, de telles enquêtes ont été réalisées (ou sont presque achevées) pour sept des projets.

84. Pour évaluer le FIDA en tant qu'institution de supervision, les projets qu'il supervise directement seront comparés à deux groupes témoins distincts. Le premier se compose de projets dus à l'initiative du FIDA, approuvés entre avril 1997 et décembre 1999 (ce qui correspond respectivement à l'approbation du premier et du dernier projet directement supervisé), et financés par des prêts qui sont entrés en vigueur. Ce groupe formé de 47 projets supervisés par les institutions coopérantes traditionnelles est subdivisé par région. Le second groupe témoin est composé de projets du FIDA financés par des prêts qui sont entrés en vigueur, dans un pays donné. Tout au long de cet exercice pilote, les résultats des projets directement supervisés seront comparés à ceux des projets des groupes témoins.

85. Il semblerait que la supervision directe par le FIDA n'a que peu d'influence sur les diverses étapes précédant l'exécution du projet et plus particulièrement l'entrée en vigueur du prêt. Le tableau 8 ci-dessous compare les projets directement supervisés aux projets du premier groupe témoin du point de vue de la durée moyenne requise pour atteindre les étapes essentielles de la phase qui précède l'exécution.

Tableau 8: temps écoulé entre l'approbation et l'entrée en vigueur du prêt pour les projets directement supervisés

État du prêt	Projets directement supervisés (mois)			Projets lancés à l'initiative du FIDA depuis avril 1997 (mois)		
	De l'approbation à la signature/	De la signature à l'entrée en vigueur/ 31/12/2000	De l'approbation à l'entrée en vigueur/	De l'approbation à la signature	De la signature à l'entrée en vigueur	De l'approbation à l'entrée en vigueur
en vigueur	6,0	8,6	14,6	3,1	6,5	9,6
non encore en vigueur	1,9	18,2				

86. **Prêts non encore en vigueur.** Un seul de ces prêts, celui du programme de développement des terres tribales du Bihar et du Madhya Pradesh (1063-IN), en Inde, n'est pas encore entré en vigueur. Des exigences complexes de nature administrative visant à coordonner les efforts de deux États ont retardé la prise d'effet. L'État du Madhya Pradesh a rempli toutes les conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt, ce qui n'est pas encore tout à fait le cas pour l'État du Bihar. Le FIDA travaille avec celui-ci à accélérer la réalisation des conditions non encore satisfaites.

87. **Prêts en vigueur.** Les décaissements ont commencé pour 11 des 14 projets directement supervisés, dont les prêts sont entrés en vigueur. En ce qui concerne les trois projets (Brésil, Pérou et Zambie) pour lesquels aucun décaissement n'a été effectué en 2000, les prêts correspondants ne sont entrés en vigueur que récemment. Des ateliers de démarrage ont déjà été organisés ou sont prévus au début de 2001 pour tous les projets financés par des prêts entrés en vigueur.

88. Dès le démarrage du projet, on a adopté au Bénin une approche participative et mis l'accent sur la demande des bénéficiaires et la planification participative. Depuis décembre 2000, 28 associations de services financiers ont été créées au bénéfice de quelque 7 300 personnes. Les deux tiers environ des membres de ces associations sont des femmes. La décision du gouvernement de créer un comité chargé de la politique de microfinance constitue une retombée importante de ce projet. Le FIDA y jouera un rôle actif et contribuera à l'élaboration d'une politique nationale. Le projet en Gambie aidait l'unité de finance rurale de la Banque centrale à mettre au point les principes généraux et les aspects réglementaires de la microfinance. Parallèlement au démarrage des opérations de crédit, le Fonds de partenariat agricole du projet a également commencé à fonctionner permettant à 20 petites entreprises de voir le jour (une par *kafo* – groupements d'hommes et de femmes). Dans le cadre de ces deux projets, des consultations de bénéficiaires donnent à ces derniers l'occasion d'évaluer les interventions du projet. Les résultats de ces consultations sont pris en compte lors de la planification des activités des années ultérieures. Financé au titre du MFF et directement supervisé par le FIDA, le programme de fonds de développement en zone sahélienne, au Mali, visera principalement, au cours des premières années de son exécution, à mettre en place des institutions et à en assurer la viabilité. L'association nationale et l'association régionale qui ont été créées sont pleinement opérationnelles; les activités préparatoires à la création d'une seconde association régionale sont en bonne voie. L'exécution des premiers microprojets identifiés par les villages a commencé. Les arrangements institutionnels définis dans le cadre de ce programme sont particulièrement importants dans la mesure où aucune institution publique n'intervient dans l'exécution ou les passations de marché.

89. Le programme du FIDA au Zimbabwe a bien progressé en ce qui concerne l'établissement de l'unité de facilitation, la mise en place des systèmes d'administration du programme et de gestion financière, et la définition et la mise en œuvre des arrangements d'exécution aux niveaux de la province et du district. Les premiers districts participant au programme ont été sélectionnés en fonction de critères transparents, et jusqu'à trois périmètres irrigués ont été choisis dans chaque district. Mais la situation macroéconomique actuelle et la suspension du portefeuille en août 2000 (levée en février 2001) en raison des arriérés de paiement, ont freiné ce départ prometteur. Dans le cas du projet en Ouganda, un cofinancement supplémentaire du gouvernement d'Irlande a été approuvé en 2000 pour appuyer les activités agricoles dans le district de Kabarole. Les toutes premières étapes de l'exécution ont essentiellement consisté à réaliser les enquêtes de référence (dans chacun des trois districts) et à étayer l'équipe de gestion du projet. Le prêt finançant le projet en Zambie est entré en vigueur 11 mois après l'approbation du Conseil d'administration, une condition préalable importante étant l'attribution du contrat de gestion du projet à une société privée.

90. Pendant les six derniers mois, le projet au Bangladesh s'est déroulé de manière satisfaisante sur le terrain et a atteint, voire dépassé, la plupart des objectifs fixés par l'évaluation prospective, en termes d'infrastructures et de formation de groupements. Le projet a facilité la création d'un véritable partenariat entre le Département de vulgarisation agricole, les ONG et les groupements de bénéficiaires. L'approche de la vulgarisation par l'intermédiaire des groupements semble donner de bons résultats et les activités dans ce domaine se sont diversifiées et répondent davantage aux besoins des paysans marginaux ou sans terre. Certaines activités ont pris un peu de retard par rapport aux échéances fixées, en particulier celles qui

relèvent de la composante d'épargne et de crédit rural. Le projet a utilisé l'approche de la gestion participative de l'irrigation (GPI) pour faciliter l'établissement d'un cadre permanent d'évaluation. Le premier exercice GPI a permis d'identifier les indicateurs jugés les plus intéressants par les parties prenantes, à la suite de quoi le cadre logique du projet a été révisé. Des signes indiquent une diversification des ménages pratiquement sans terre et l'intensification de la production de riz. Il sera tenu compte de ces résultats dans le bilan à mi-parcours du projet, prévu au début de 2001. Une proposition portant sur le remplacement du FIDA en tant qu'institution de supervision pour le projet au Sri Lanka doit être soumise à la présente session du Conseil d'administration.

91. Dans le cadre du projet supervisé par le FIDA en République dominicaine, des contrats relatifs à la formation des groupements et aux services de crédit ont été signés avec quelque 22 ONG partenaires. Des progrès satisfaisants ont été accomplis en matière de formation, démonstration et autres activités de vulgarisation, ainsi qu'au niveau de la construction des centres de croissance et de formation. Le FIDA a appuyé la formation du personnel du projet à l'utilisation de l'approche du cadre logique, qui sera employée pour élaborer les PTBA. Bien qu'un retard important ait été pris pour la signature du prêt octroyé au Brésil par le FIDA, l'entrée en vigueur a été déclarée dans les deux mois qui ont suivi et un atelier de démarrage du projet est prévu au premier trimestre 2001. Au Pérou, le remaniement ministériel et la crise politique ont retardé la prise d'effet du prêt finançant le projet supervisé par le FIDA. Il convient de souligner qu'une femme devait occuper le poste de directeur du projet.

92. Le projet en Arménie a obtenu des résultats remarquables sur le terrain. Les deux activités principales, l'irrigation et le crédit, ont déjà eu un impact positif dans la zone du projet. Le nombre de caisses de crédit villageoises formées par la banque chargée de l'exécution (la Banque coopérative agricole d'Arménie) a dépassé de 175% les objectifs fixés par l'évaluation prospective. Quelque 5 800 prêts (près de 95% de l'objectif) ont été consentis avec des taux de recouvrement atteignant en moyenne 92%. La demande de crédit est toujours importante et l'épargne a triplé – preuve incontestable de la confiance des clients, surtout quand on connaît la fragilité du système bancaire en Arménie. C'est en grande partie grâce aux bons résultats qu'elle a obtenue dans le cadre de ce projet, que la Banque coopérative agricole d'Arménie a pu contracter un prêt non garanti de 1 million de USD environ auprès de l'établissement bancaire français, le Crédit agricole. Elle a également relayé avec efficacité les demandes des petits exploitants, en exerçant avec succès sur le parlement une pression en faveur de la réduction des coûts de dépôt des nantissements. Approximativement 135 associations d'irrigants ont été créées et les installations d'irrigation ont été remises en état sur plus de 7000 ha de terres. Le bruit court que les bénéficiaires du projet appuyé par le FIDA auraient été moins vulnérables que le reste de la population aux effets de la sécheresse qui a récemment touché la région.

93. À Gaza et en Cisjordanie, les premières activités du projet ont porté essentiellement sur les modalités d'exécution, notamment la signature d'un accord de prêt subsidiaire entre l'Autorité palestinienne et la Banque arabe pour le décaissement des crédits, ainsi que d'un mémorandum d'accord et d'un accord relatif à un fonds fiduciaire avec le PNUD pour faciliter les passations de marché et autres tâches liées à l'administration du projet. L'exécution a commencé dans 13 villages mais les activités du projet ont dû être stoppées en raison de la situation d'insécurité. Le prêt finançant le projet au Soudan est entré en vigueur en juin 2000, et l'équipe exécutive a été nommée au terme d'une sélection compétitive. Les premières interventions du projet visent essentiellement à renforcer la capacité institutionnelle des conseils locaux et des organisations villageoises.

94. Les enseignements préliminaires tirés de l'expérience du FIDA sont les suivants:

- a) La supervision directe permet au FIDA d'exercer une meilleure emprise sur son portefeuille de pays. Elle contribue à améliorer la coordination de l'ensemble des projets et a facilité l'établissement par les chargés de portefeuille d'un réseau entre les projets FIDA d'un pays donné. Ainsi, au Bénin et en Gambie, les membres du personnel des projets clôturés ou en voie de l'être ont exercé la fonction de diligents pour faciliter le démarrage d'autres projets. De plus, en Gambie, certains acquis (notamment les locaux du siège) d'un projet financé par le FIDA qui venait de s'achever, ont été repris par le projet directement supervisé.

- b) La mémoire institutionnelle et les connaissances issues du processus de supervision directe sont beaucoup plus importantes.
- c) La supervision directe constitue un bon moyen d'apprendre et de développer des pratiques optimales, particulièrement en matière d'harmonisation des arrangements institutionnels à l'aide d'un processus participatif.
- d) La supervision directe a contribué à renforcer le partenariat d'exécution entre le FIDA, les gouvernements et les unités de gestion des projets. Le Fonds a anticipé l'identification et la résolution des problèmes.
- e) Les recommandations de la supervision sont suivies avec davantage de célérité et, sous supervision directe, les rapports de supervision et les lettres des gestionnaires sont préparés et diffusés dans de meilleurs délais.
- f) La supervision exige des compétences qu'il serait faux de considérer comme acquises. C'est pourquoi, il est souhaitable de consacrer plus de temps à l'apprentissage en cours d'emploi des membres du personnel du FIDA chargés de la supervision directe.
- g) Les résultats concernant les indicateurs non quantifiables (par exemple la formation de groupements, la démarginalisation) sont plus difficiles à mesurer et il convient que les membres de la mission de supervision chargés de ces aspects passent plus de temps sur le terrain.

VII. MÉCANISME FLEXIBLE DE FINANCEMENT

95. Le FIDA convient que des périodes d'exécution plus longues (plus de cinq à six ans) et davantage de flexibilité au cours de l'exécution du projet sont souvent nécessaires pour assurer la pérennité des projets très participatifs et mettre en place le cadre institutionnel d'appui. Voilà pourquoi, à sa soixante-quatrième session en septembre 1998, le Conseil d'administration a approuvé le MFF en tant que nouvel instrument de financement des projets de développement. Les projets financés au titre du MFF ont pour caractéristiques communes de suivre une démarche fortement participative et novatrice en ce qui concerne l'exécution et d'être appuyés par le développement institutionnel sur le long terme. Le premier prêt consenti dans ce cadre a été approuvé par le Conseil d'administration à sa soixante-cinquième session, en décembre 1998. Depuis lors, 11 autres projets de ce type ont été approuvés, soit 14% de tous les projets approuvés depuis l'introduction du MFF. Le montant du financement du FIDA pour les 12 projets s'élève à 191,5 millions de USD. Tous les projets, sauf un (Guatemala, 1085-GT), ont été octroyés à des conditions particulièrement favorables et tous, sauf un (Nicaragua, 1120-NI), sont dus à l'initiative du FIDA.

96. Des dons au titre du MSI ont été approuvés pour 11 des projets mentionnés ci-dessus. L'un des facteurs déclenchant le démarrage des secondes et troisièmes phases des projets étant la mise en place d'un bon système de S&E, les fonds accordés au titre du MSI y sont spécifiquement consacrés. Le bureau de l'évaluation et des études du FIDA a contribué à la conception de ces systèmes.

VIII. DONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE

97. En 2000, 120 dons d'assistance technique (dons AT) d'un montant de 32,8 millions de USD ont été approuvés pour des opérations bénéficiant de ce type de financement. Au cours de la période 1978-2000, un total de 381,8 millions de USD a été approuvé au titre des dons AT (tableau 9).

Tableau 9: Résumé des dons d'assistance technique

	1978-2000				2000			
	Nombre de dons	% du Total	Montant des dons (m USD)	% du total	Nombre de dons	% du total	Montant des dons (m USD)	% du total
Composantes des projets	39	2,7	25,9	6,8	2	1,7	0,8	2,5
Préparation des projets/Fonds d'élaboration des projets	601	41,2	81,1	21,3	22	18,3	8,5	0,0
Recherche agricole	185	12,7	147,4	38,6	8	6,7	8,8	27,0
Recherche GCRAI	126	8,6	97,0	25,4	3	2,5	3,4	10,2
Recherche autre que GCRAI	59	4,0	50,4	13,2	5	4,2	5,5	16,7
Autres activités de recherche, de formation et autres	215	14,8	94,0	24,6	34	28,3	10,9	33,3
Mécanisme spécial d'intervention	169	11,6	16,9	4,4	24	20,0	1,6	4,8
Phase préliminaire de développement et d'essai	49	3,4	4,0	1,0	2	1,7	0,2	0,6
PCE FIDA/ONG	199	13,7	12,4	3,3	28	23,3	1,9	5,8
Total	1 457	100,0	381,8	100,0	120	100,0	32,8	100,0

98. En 2000, trois dons AT d'un montant total de 3,4 millions de USD ont été approuvés pour financer les recherches agricoles menées par des centres bénéficiant du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), et cinq, d'un montant total de 5,5 millions de USD, pour financer les recherches menées par des centres ne bénéficiant pas du soutien du CGRAI. En 2000, un examen des dons AT destinés à la recherche agricole, a mis en évidence que les interventions réalisées au titre de ces prêts sont bien adaptées aux objectifs qui sont les leurs – bien que, comme pour les opérations de prêt du FIDA, leur exécution et leur démarrage connaissent de multiples retards. La plupart des dons AT sont encore cofinancés et associent plusieurs partenaires de financement et plus d'un partenaire opérationnel. Bien que cela puisse se justifier du point de vue du Fonds qui souhaite octroyer ces dons de manière à maximiser l'impact potentiel des technologies émergentes et à favoriser leur reproduction rapide, l'expérience montre qu'en pratique, il est parfois difficile de coordonner plusieurs systèmes nationaux de recherche agricole.

99. En 2000, le portefeuille de dons AT continue de privilégier fortement les cultures et les produits de base particulièrement importants pour les pauvres et, dans certains cas, les processus participatifs de développement des technologies. L'effectif actuel comporte divers dons en faveur des interventions de lutte intégrée contre les ravageurs, appuyées par des groupements d'agriculteurs (Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (CIPE)–386; Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT)–330; Centre international de la pomme de terre (CIP)–411; Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'ouest (ADRAO)–448; IITA–487); en faveur de la recherche sur les technologies de santé animale ne comportant pas d'économie d'échelle (FAO)–309; Institut international de recherche sur le bétail (ILRI)–284 et ILRI–376; Initiative mondiale à l'appui des services d'élevage destinés aux pauvres (GLSP)–515; FAO–517; ACSAD–489); et en faveur du contrôle phytosanitaire des cultures revêtant une importance particulière pour les ruraux pauvres et/ou les femmes (IITA–412, IITA–457 et ICRISAT–330). On peut y ajouter l'adaptation des cultures aux conditions difficiles des zones marginalisées où vivent bon nombre de ruraux pauvres (CIMMYT/IITA–375, Institut international des ressources phytogénétiques (IPGRI)–319 et ILRI–384).

100. Les enquêtes diagnostiques, la participation des agriculteurs à la génération, à l'adaptation et au transfert des technologies, et le renforcement des capacités nationales pour appuyer ce type de recherche, sont autant d'axes intégrés dans la conception de beaucoup de projets actuels. Bon nombre d'approches scientifiques extrêmement novatrices de lutte contre les insectes, ayant potentiellement des avantages du point de vue de l'environnement à moyen ou à plus long terme, sont toujours présentes dans le portefeuille (CIPE–191a, IICA–321). De plus en plus souvent, les dons AT comportent des financements pour les universités, le secteur privé et le secteur du volontariat, pour leur permettre de participer aux programmes nationaux au côté des organisations gouvernementales, en tant que partenaires supplémentaires ou alternatifs de recherche et de développement. À cet effet, un des dons AT (CIMMYT/IITA–375) attribue les fonds sur concours. Sur le plan régional, les dons ont essentiellement profité à l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne.

101. Beaucoup de rapports de situation sur l'exécution font état de bons résultats quant à la génération d'éléments facilitant l'adaptation locale des technologies. L'adaptation du matériel génétique est le résultat le plus fréquemment cité (CIMMYT/IITA-375, ICARDA/CIMMYT-306, CIP-411, IPGRI-361, IPGRI-319) en raison de son rôle au niveau de l'amélioration de la productivité agricole, imputable aux meilleures performances des variétés améliorées par rapport aux variétés conventionnelles (si leur utilisation est accompagnée de l'adoption de pratiques améliorées de gestion des exploitations). De bons résultats ont été également enregistrés dans les domaines de l'épidémiologie et des techniques plus sûres de lutte contre les ravageurs des cultures – plus spécialement grâce à la lutte intégrée. Dans plusieurs cas, il est confirmé que les approches très novatrices, telles que la lutte contre les criquets pèlerins (ICIPE-191a), les mouches des fruits tropicaux (IICA-321) et les mouches tsé-tsé (ILRI-284a), sont des mesures respectueuses de l'environnement qui pourraient venir compléter les méthodes de lutte existantes.

102. L'objectif premier des dons AT régionaux est d'appuyer des activités de renforcement des capacités et de formation pour répondre aux besoins spécifiques de chaque région, directement liés au groupe cible et aux opérations du Fonds. Les principaux dons approuvés pour appuyer des activités contribuant à la réalisation des objectifs du programme de prêt régional, sont les suivants: i) RUTA – Phase V: Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexico, Nicaragua et Panama; ii) programme d'action destiné à aider les projets du FIDA à atteindre les femmes rurales dans les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord; iii) PROGENDER; iv) Union économique et monétaire ouest-africaine: appui aux organisations régionales intergouvernementales; et v) programme destiné à améliorer les capacités techniques des organisations locales pour appuyer les projets d'investissement rural en Amérique centrale, au Mexique et au Panama. Des exemples de dons AT régionaux en cours figurent dans les paragraphes 35 et 36 de ce rapport.

IX. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT⁵

A. Pourquoi accorder de l'importance à l'environnement et à la gestion des ressources naturelles et de l'environnement?

103. La gestion des ressources naturelles et de l'environnement (GRN) doit jouer un rôle clé dans la stratégie du FIDA en matière de lutte contre la pauvreté. Parce que les ruraux pauvres, notamment les agriculteurs, les artisans pêcheurs, les paysans sans terre et les éleveurs nomades, sont tributaires de l'environnement en ce qui concerne l'eau, les aliments et les moyens de subsistance, la dégradation de l'environnement et la pauvreté rurale sont indéfectiblement liées.

104. Environ 70% des projets financés par le FIDA sont situés dans des zones marginales, écologiquement fragiles, où l'environnement est en voie de se détériorer gravement et où se posent des problèmes concernant la dégradation des terres et la déforestation, l'énergie, les ressources en eau, les variations et la pression démographiques. La dégradation des ressources environnementales (sol, eau, biodiversité) est un facteur central qui limite le développement de systèmes de production durables pour les pauvres.

105. Tant que le processus de dégradation de l'environnement n'est pas inversé et les obstacles à l'utilisation durable des ressources naturelles surmontés, toute tentative de réduction de la pauvreté rurale risque l'échec et la pérennité potentielle des projets de développement rural est compromise. Pour rester fidèle à son mandat, qui est d'améliorer les revenus et la sécurité alimentaire, le FIDA doit donc prévoir des mesures assurant l'utilisation efficace et durable des ressources naturelles.

⁵ Cet examen, qui constitue le thème du rapport de situation sur le portefeuille de projets de l'an 2000, se fonde sur les rapports des divisions du Département Gestion des programmes (PD). En outre, certaines informations proviennent de l'Examen de l'efficacité de l'évaluation environnementale en tant qu'outil de conception des projets du FIDA, réalisé en 2000; et de rapports du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD), et du Fonds belge de survie (FBS).

B. Évolution de l'approche du FIDA en matière de gestion des ressources naturelles et de l'environnement

106. L'objectif principal de la plupart des projets financés par le FIDA étant d'améliorer la production agricole et les revenus des paysans pauvres, les interventions ont visé, en règle générale, à accroître la productivité des ressources naturelles dont les pauvres tirent leur subsistance. On a implicitement recherché la gestion durable des ressources dans les interventions des projets, y compris celles qui n'avaient pas été expressément conçues à cet effet. Au cours des dix dernières années, l'approche adoptée par le FIDA en matière de GRN a évolué en ce sens qu'elle est devenue explicite, et non plus implicite, et qu'elle anticipe les problèmes au lieu d'y réagir. En accordant une importance particulière à la GRN, on a lancé un processus conduisant à l'adoption d'une approche plus globale de la conception des projets.

107. Le FIDA a formulé explicitement son approche en matière de GRN en 1990 et 1991 dans deux documents d'orientation approuvés par le Conseil d'administration⁶. Ces documents soulignent la relation systématique entre la pérennité de l'environnement et la réduction de la pauvreté ainsi que la nécessité d'intégrer les préoccupations environnementales dans les opérations du FIDA à tous les niveaux. Il est vrai que la gestion raisonnée des ressources naturelles est déterminante, mais il convient également de tenir compte du contexte national, des technologies appropriées et du cadre institutionnel. En 1992, le FIDA a créé le poste de conseiller en matière d'environnement, lequel fait office de point focal pour les questions d'environnement et de GRN et veille à la prise en compte systématique de ces problèmes dans l'élaboration et la gestion de la réserve de projets du FIDA.

108. Les Procédures administratives d'évaluation de l'environnement (Bulletin du Président 94/03) ont été adoptées en septembre 1994. Depuis lors, tout projet entrant dans la réserve du FIDA est classé en fonction d'une analyse de la situation et de l'impact écologique, qui fait l'objet d'un document (ESSN). Cette procédure vise à assurer que les projets du FIDA ne nuisent pas à l'environnement ou aux populations locales et à proposer des moyens d'améliorer les résultats. Sur les 137 projets qui sont entrés dans la réserve du FIDA depuis la mise en place des ESSN, 110 (80%) ont fait l'objet d'une ESSN préliminaire, les autres étant pour la plupart des projets de la catégorie C. Neuf projets ont été classés dans la catégorie A et 14 dans la catégorie B plus, exigeant de ce fait une véritable évaluation environnementale⁷.

109. Ces évaluations environnementales ont conduit à prendre davantage conscience de la nécessité d'incorporer des procédures respectueuses de l'environnement dans les projets, dont on améliore ainsi l'exécution. Les évaluations environnementales sont financées par des dons AT et, depuis 1994, 2 095 000 USD leur ont été consacrées. Une analyse du processus de ces évaluations, réalisée en 2000, a montré que 66% d'entre elles avaient eu un impact significatif au niveau de la conception des projets, la retombée la plus importante étant la préparation de plans de gestion environnementale. La GRN est déjà prise en compte pendant la phase de préparation de l'Exposé des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP).

110. Depuis 1994, le Fonds a développé son partenariat avec les organisations et les conventions environnementales. Le FIDA est l'organisme hôte du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD) ainsi qu'un membre actif du Groupe environnemental des institutions financières multilatérales. Dans le cadre du renforcement du partenariat, les divisions du Département Gestion des programmes ont relancé leurs relations avec la Commission du développement durable, le PNUD, le FAO et la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté.

⁶ Rapport et recommandation du Président sur "La pérennité de l'environnement et la réduction de la pauvreté rurale: répercussions sur les opérations du FIDA" (GC 13/L.12) soumis à la treizième session du Conseil des gouverneurs en janvier 1990; et Rapport d'étape sur les nouvelles stratégies du FIDA en matière de lutte contre la pauvreté rurale dans le respect de l'environnement (GC 14/L.9/Rev.1) soumis à la quatorzième session du Conseil des gouverneurs en mai 1991.

⁷ Les projets de la catégorie A sont ceux qui pourraient avoir des répercussions importantes sur l'environnement, tandis que les projets de la catégorie B pourraient seulement avoir quelques répercussions. Les projets de la catégorie C ont peu d'incidence sur l'environnement, voire aucune.

C. Approches régionales en matière de gestion des ressources naturelles et de l'environnement

111. Les projets financés par le FIDA sont confrontés à une grande variété de problèmes relatifs à la GRN, en particulier: la conservation des sols et de l'eau, l'aménagement des bassins versants, la déforestation, la gestion des parcours d'élevage, la désertification, la conservation de la biodiversité, la salubrité de l'environnement, les pêches et les interventions en cas de situation d'urgence. Les grandes tendances qui se dessinent dans toutes les régions sont les suivantes: amélioration de la participation des bénéficiaires et des communautés, développement et transfert des technologies respectueuses de l'environnement, promotion des politiques environnementales ainsi que des finances rurales pour promouvoir les activités rémunératrices et les micro-entreprises non agricoles afin d'alléger les pressions exercées sur les ressources naturelles. La problématique hommes-femmes et les savoirs indigènes font également partie des questions d'ordre général.

112. La plus grande part des financements destinés aux composantes de GRN est mobilisée au titre du programme de prêts. Des dons AT complémentaires viennent à l'appui de la recherche et de la formation agricole incluses dans les programmes nationaux et régionaux des États membres. Bon nombre de dons AT encouragent les agriculteurs à accroître leurs bénéfices nets à l'aide de techniques améliorées de GRN, dont certaines conviennent à toutes les régions, comme la lutte intégrée contre les ravageurs, les rotations culturales et la gestion intégrée de la fertilité à l'aide de systèmes associant culture et élevage. Les dons AT privilégient également la GRN participative, en particulier à l'échelon des communautés et des groupements. Les dons sont attribués aux ONG au titre du PCE FIDA/ONG. On a recouru à des fonds supplémentaires pour augmenter le nombre d'activités environnementales et préparer des documents thématiques, tels que des résumés des évaluations environnementales et des documents sur les modes de subsistance durables dans les régions sèches et sur la GRN locale.

113. La diversité des problèmes de GRN rencontrés selon les régions soulève une difficulté fondamentale. Les causes et les effets de la dégradation de l'environnement varient considérablement selon les régions, les pays et les zones agro-écologiques, les approches en matière d'environnement et de GRN sont spécifiques de la location. On trouvera ci-dessous la description des approches adoptées par les différentes divisions régionales du Département Gestion des programmes pour traiter les problèmes d'environnement et de GRN en fonction des situations rencontrées dans la région.

Division Afrique I: Afrique occidentale et centrale

114. Dans cette région, la dégradation de la situation, pour ce qui est de la terre et de l'eau, a atteint un niveau alarmant en raison de la désertification et de la diminution progressive de la surface des terres arables, des eaux souterraines et des parcours d'élevage. Les forêts disparaissent parce que les populations doivent étendre les surfaces cultivées et ont besoin de davantage de combustible ligneux et de bois d'œuvre. C'est pourquoi, le FIDA mise dans la région sur les approches durables d'intensification de l'agriculture, ainsi que sur la promotion des technologies appropriées, l'autonomisation des communautés, l'information facilitant la prise de décision, et les politiques en faveur de la GRN. Sur les 46 projets en cours, 18 ont des composantes de GRN, et 26 ont fait l'objet d'une analyse de la situation et de l'impact écologique. Deux évaluations environnementales exhaustives ont été réalisées avec des conséquences importantes pour la conception des deux projets concernés.

115. Le travail mené actuellement dans le domaine de la GRN tire parti de l'expérience acquise avec le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA) qui, de 1986 à 1995, a été le principal programme de GRN entrepris par le FIDA pour s'attaquer aux problèmes de dégradation des terres en relation avec la pauvreté et la sécheresse. Un examen du PSA montre que 13 projets sur 23 ont des composantes de GRN concernant des zones écologiques différentes dans des pays de l'Afrique subsaharienne, comme la conservation de la terre et de l'eau dans les zones semi-arides, l'irrigation à petite échelle et le contrôle de l'eau. L'expérience prouve que les approches basées sur les techniques indigènes, requérant peu d'intrants, ont généralement moins d'effets négatifs sur l'environnement que les techniques standardisées exigeantes en intrants.

116. La lutte intégrée contre les ravageurs, recourant aux méthodes de contrôle biologique, a été utilisée avec succès dans le programme d'amélioration des racines et tubercules au Ghana (1053-GH). Elle est également pratiquée au Bénin et au Nigéria (1127-BJ et 1016-NG). Au Bénin, on a utilisé des légumineuses pour supprimer *Imperata* (une sorte de chiendent) et améliorer la fertilité du sol.

117. L'intégration des techniques de conservation des eaux et des sols dans les pratiques agricoles est encouragée à la fois pour accroître la production et pour réduire l'érosion des sols (369-BF, 1124-GH, 273-NG, 307-NG). Ainsi, au Burkina Faso on utilise la technique des demi-lunes (consistant à creuser des fossés peu profonds en demi-cercle) pour retenir l'eau sur les pentes. Au Cap-Vert (456-CV), on encourage les agriculteurs à faire les plantations en terrasses ou sur des billons bas et à adopter d'autres mesures d'utilisation des terres (sentiers, haies vives). La culture en terrasses a entraîné l'augmentation de la production fourragère et un léger accroissement des rendements du maïs, tandis que l'introduction du pois cajou a amélioré la sécurité alimentaire. Les agriculteurs ont été intéressés par les options techniques parce que la réalisation des objectifs à long terme de protection des sols contre l'érosion impliquait celle d'objectifs immédiats comme l'augmentation de leurs revenus grâce à la vente du fourrage et l'amélioration de leur sécurité alimentaire.

118. En Gambie (428-GM), la gestion de l'eau a contribué à la réhabilitation de rizières dégradées avec des techniques simples de conservation de l'eau et du sol et des pratiques agricoles peu exigeantes en intrants, basées sur l'entraide. Ces technologies consistaient à construire de simples digues pour retenir l'eau, des déversoirs pour évacuer l'eau salée des marécages à marée, et des trottoirs en bois pour accéder aux marais. La perspective de rendements de riz plus élevés et plus stables a encouragé les communautés à participer aux travaux de conservation des eaux et des sols. Le projet a également renforcé les groupements villageois traditionnels afin qu'ils assument la responsabilité de l'exécution et de la gestion de leurs projets.

119. Les technologies issues de pratiques existantes ont de meilleures chances de succès parce qu'elles répondent aux besoins prioritaires des agriculteurs. Au Nigéria, les projets 273/307-NG ont démontré les avantages qu'il y avait à faire participer les communautés à la génération et à l'adaptation des technologies appropriées de conservation des sols et des eaux. Par ailleurs, les stratégies de réhabilitation des pâturages dégradés ont nécessité le transfert de terrains publics aux communautés locales. Une technique locale de récupération de l'eau utilisée dans le programme spécial pour le Niger (441-NG) a donné de si bons résultats qu'elle est maintenant reprise dans des projets du Burkina Faso et du Cap-Vert. Il s'agit de la technique *tassa*, qui consiste à creuser des trous de 20 à 30 cm de diamètre et de 15 à 20 cm de profondeur et à placer la terre tirée des trous à côté d'eux pour former un petit bourrelet. Le fond des trous est recouvert de fumier, ce qui favorise également l'activité des termites pendant la saison sèche et, par conséquent, les possibilités d'infiltration de l'eau. Quand il pleut, les trous se gorgent d'eau comme des éponges et les agriculteurs y plantent du mil ou du sorgho.

120. De plus, on s'efforce de surmonter les obstacles dus, par exemple, à la faiblesse des institutions publiques, à l'inadéquation des politiques et à l'absence d'information et de sensibilisation au sujet de la complexité des interactions entre l'environnement et les ressources naturelles, et les autres secteurs. Ainsi, le FIDA participe au projet régional de gestion de l'information environnementale (PRGIE) dans le bassin du Congo, qui couvre six pays et est financé par plusieurs donateurs. Au Burkina Faso, le projet national de gestion des terroirs (1132-BF) vise à renforcer les capacités de gestion des groupes bénéficiaires et de leurs institutions et à appuyer le processus de décentralisation engagé par le gouvernement.

Division Afrique II: Afrique orientale et australe

121. La dégradation des ressources naturelles est un problème sérieux en Afrique orientale et australe: la région est touchée par la déforestation, la perte de la fertilité des sols, la compaction des sols, l'insuffisance d'eau et le surpâturage. Il y a 50 projets en cours dans la région. En raison de la diversité de la base de ressources naturelles, les projets sont confrontés à des problèmes différents selon la location, mais les interventions concernent principalement les domaines suivants: arrêt de la déforestation et inversion de la tendance, contrôle de l'érosion et gestion des sols, gestion de l'humidité des sols et de l'eau, arrêt de la dégradation des pâturages, reconstitution et protection des ressources marines, et conservation de la

biodiversité. Sur les 41 projets approuvés depuis 1994, 29 ont fait l'objet d'une ESSN. Quatre d'entre eux ont été classés dans la catégorie A et deux dans la catégorie B plus. Des évaluations environnementales ont été réalisées pour ces six projets.

122. Dans le cadre du projet de gestion des ressources forestières en Zambie (1039-ZM), une série d'actions communautaires ont été lancées tant pour accroître les revenus que pour améliorer l'utilisation durable des ressources forestières. L'une des principales initiatives est la plantation de bosquets par les communautés, pour leur utilisation propre et pour la vente, ce qui devrait réduire les coupes dans la forêt naturelle. Une autre stratégie consiste à développer le ramassage et la transformation des produits non ligneux tels que les champignons et autres aliments sauvages, les activités de transformation pouvant constituer une source de revenus pour les femmes. Au Burundi, le projet de développement agropastoral au Bututsi (229-BI) vise à améliorer la sécurité alimentaire, les revenus et le statut des femmes, tout en préservant la base de ressources, grâce à la création de pépinières privées gérées par des groupements d'agriculteurs et à des activités de formation en matière de production et distribution de plants. De même, dans le cadre du projet de gestion des ressources rurales de la province de Ruyigi (463-BI), mené dans le même pays, les activités de reboisement sont associées à la promotion des petites et moyennes entreprises forestières.

123. Les petits exploitants agricoles étant plus spécialement sensibles aux effets de la diminution de la qualité et de la fertilité des sols, on s'efforce d'incorporer le contrôle de l'érosion et la gestion des sols dans les projets de la région. Le système de culture Machobane, développé localement et qui a pris le nom de l'agriculteur qui l'a inventé, a été utilisé dans le programme de conservation des sols et de l'eau ainsi que d'agroforesterie au Lesotho (445-LS). Dans ce système, la monoculture traditionnelle est remplacée par des cultures relais intensives le long des courbes de niveau afin de contrôler l'érosion et conserver l'humidité. La fertilité des sols est améliorée par l'apport de cendres de bois et de fumier de ferme. Les cultures intercalaires de légumes réduisent le risque élevé de mauvaise récolte et stabilisent les revenus de l'exploitation. Le système accorde également une grande place à la formation intensive des agriculteurs, essentiellement par d'autres agriculteurs, à la participation et à l'autonomisation des petits exploitants.

124. L'expérience a démontré que les périmètres irrigués privés sont généralement plus viables et autosuffisants que ceux qui sont réalisés à l'aide de fonds publics. C'est pourquoi, la stratégie régionale privilégie dans les projets la gestion de l'eau qui peut être maîtrisée et exploitée par les agriculteurs. Avec le projet de mise en valeur du haut bassin du Mandraré (429-MG) à Madagascar, on remet en état les systèmes d'irrigation communautaires et publics et on confie la gestion de ces derniers à leurs utilisateurs. Les animateurs locaux sont formés par une ONG en vue d'aider les bénéficiaires à former des associations d'irrigants qui sont ensuite associées à la planification et à l'exécution des travaux de remise en état. Ce projet s'appuie sur les systèmes traditionnels de gestion de l'eau et d'irrigation.

125. La surexploitation des fonds de pêche par les artisans pêcheurs et les flottes industrielles, et les pratiques destructrices ont sérieusement réduit les stocks halieutiques dans la plus grande partie de la région et ont endommagé l'environnement marin. Au Mozambique, où le poisson constitue une source d'exportation majeure, les projets ont contribué à promouvoir les politiques gouvernementales en faveur de la pêche artisanale, puisque la limite d'exclusion des navires de pêche industriels a été repoussée de un à trois miles de la côte. Au Mozambique toujours, le projet de pêche artisanale dans la province de Nampula (334-MZ) a facilité la formation de comités de pêche communautaires qui permettent aux pêcheurs de contrôler et de mieux gérer les ressources halieutiques locales.

126. Réalisé en partenariat avec le Fonds belge de survie (FBS), le programme de relèvement des zones affectées par la sécheresse (168-ET) en Éthiopie, comportait une composante d'assainissement au titre de laquelle plus de 12 000 latrines améliorées à fosse autoventilée (LAA) ont été fournies. La technique de construction a été enseignée aux maçons locaux et, depuis lors, ces latrines sont fabriquées essentiellement avec des matériaux locaux. Dans le cadre du projet de crédit et de développement des coopératives dans la région sud (342-ET), également cofinancé avec le FBS en Éthiopie, le Bureau régional de développement de l'eau, des mines et des ressources en énergie a bénéficié d'un appui pour faire des inventaires, étudier les sources d'eau potentielles dont disposent les communautés et organiser des comités communautaires pour l'eau et l'assainissement capables d'élaborer des plans en fonction des besoins.

Division Asie et Pacifique

127. Les principaux problèmes environnementaux rencontrés par les agriculteurs pauvres des zones rurales d'Asie et du Pacifique sont la détérioration des ressources en terre et en eau, la sédimentation dans les cours d'eau, la déforestation, la diminution de la biodiversité, et la dégradation des stocks halieutiques. Les populations rurales des zones marginales, c'est-à-dire des hautes terres (collines et montagnes), ayant été les plus touchées par la crise financière asiatique de 1997, les programmes qui les concernent revêtent une importance particulière. Les problèmes d'environnement ont été intégrés aux activités principales grâce à l'importance qui a été dévolue à l'agriculture de conservation, aux forêts et à leur biodiversité, et enfin aux cadres politiques, juridiques et institutionnels. Sur les 56 projets en cours dans la région, 34 (61%) sont situés dans des zones marginales, en particulier des zones d'altitude, et 24 (43%) prévoient des investissements importants en matière de GRN. Vingt-quatre projets ont fait l'objet d'une ESSN et huit d'une évaluation environnementale.

128. En Asie, l'érosion des sols est un problème grave qui a des répercussions sur la productivité agricole en réduisant les quantités d'eau, d'éléments nutritifs et de matière organique disponibles dans le sol. La conservation du sol constitue de ce fait une importante activité de GRN dans la région. L'expérience a prouvé que les agriculteurs pauvres ne disposent souvent ni de temps ni de main-d'œuvre pour participer aux opérations lentes et coûteuses de restauration de la fertilité du sol. C'est pourquoi, beaucoup de projets visent à améliorer simultanément la production et la conservation des sols. Le projet d'agriculture pluviale à Java Est (255-ID) en Indonésie associait les bénéficiaires à un processus participatif de planification et prévoyait des incitations, notamment des rations alimentaires fournies par le PAM. Les travaux de conservation des sols et de l'eau au sein des exploitations, consistaient en des terrasses améliorées pour optimiser la rétention de l'eau dans le sol, des canaux de drainage, la correction des ravines et de petites structures de retenue pour contrôler l'eau en excès. Le projet a favorisé l'introduction de graminées et de plantes fourragères tant pour lutter contre l'érosion que pour nourrir les animaux. L'augmentation de 60% des bénéfices nets par unité de surface de culture vivrière constituait une incitation non négligeable à participer à toutes les activités du projet.

129. Le projet de développement de l'élevage au Sichuan (233-CN) en Chine a été conçu tant pour réduire la pauvreté dans les zones d'altitude marginales que pour stopper la dégradation de l'environnement provoquée par la pratique de la culture sur des terres ne s'y prêtant pas. Ces objectifs ont été atteints grâce à la production améliorée de fourrage sur les terres agricoles marginales et les pentes de coteaux non cultivables, au développement d'activités d'élevage pour utiliser le fourrage additionnel, et à l'établissement d'une couverture permanente d'un mélange de graminées et de légumineuses permettant de produire du fourrage sur les terrains en pentes sujets à l'érosion. Le projet octroyait des crédits aux petits agriculteurs pour développer l'élevage et créer de petites installations de transformation, à condition toutefois qu'ils participent à des activités de formation. Des associations d'agriculteurs ont été créées pour appuyer la commercialisation et la transformation des produits.

130. En Chine et en Mongolie, les tentatives de lutte contre la dégradation des parcours d'élevage grâce à des techniques de gestion des pâturages et d'amélioration des terres, ont eu moins de succès. Les clôtures ont été parfois utilisées mais on s'est aperçu qu'elles avaient des répercussions négatives pour les pauvres puisqu'elles limitaient l'accès de ceux qui ne pouvaient disposer ni de terre ni de clôture. Les essais de fertilisation des parcours avec des engrais ont été également décevants en raison de l'importance des surfaces à traiter et par conséquent des coûts. La création des unités communautaires de gestion des herbages dans le cadre du projet de développement agricole de la préfecture de Hainan (Quinghai) (364-CN) en Chine, a été cependant plus prometteuse.

131. En Asie, une autre préoccupation importante concerne la conservation de la biodiversité: on estime qu'au cours des 25 prochaines années, l'Asie perdra une proportion d'espèces et d'écosystèmes naturels plus élevée que n'importe quelle autre région du monde. On sait, par expérience, que la façon la plus efficace de conserver la biodiversité est de créer des zones protégées, mais il convient de s'assurer de la participation des bénéficiaires, afin de ne pas marginaliser les utilisateurs des ressources. On s'est efforcé de concilier la conservation et les besoins des populations dans le projet de gestion des ressources communautaires sur les hautes terres de la région nord-est (1040-IN) en Inde. On a établi une zone tampon

tout autour de la zone protégée ainsi que des forêts villageoises pour répondre aux besoins des communautés et éviter les infractions dans les zones protégées. Le projet vise également à accroître la productivité et la durabilité des systèmes tribaux de culture itinérante (*jhum*), améliorer la fertilité des sols et réduire l'érosion. Compte tenu de l'importance du rôle tenu par les femmes tribales, qui produisent 70 à 80% du travail et s'occupent de la récolte des produits de la forêt et de la gestion du ménage, la conception de programmes de vulgarisation qui leur soient adaptés fait l'objet d'une attention spéciale.

132. Beaucoup des groupes cibles de la région vivent dans les forêts, ou à proximité, et en sont partiellement, voire entièrement, tributaires pour leur subsistance. Face aux menaces qui pèsent sur les forêts, les projets comportent des composantes de gestion des ressources forestières fondées sur: des droits fonciers plus satisfaisants pour les groupes marginalisés, une gestion plus efficace, le ramassage des produits forestiers non ligneux et la foresterie communautaire. Le projet de mise en valeur des ressources forestières et fourragères sous bail dans le Moyen Pays (250-NP) au Népal, par exemple, vise à favoriser la réhabilitation des forêts dégradées en louant à long terme de petits terrains à des personnes et des petits groupes qui assurent la réhabilitation en échange du droit d'utilisation et d'exploitation. Le projet fournit des paquets techniques pour la production d'arbres fourragers, de graminées et de légumineuses, utilisés pour l'élevage. On a constaté une amélioration rapide de la production fourragère et une bonne reprise de la végétation locale, dès lors que le pâturage a été remplacé par un système dans lequel le fourrage est coupé et porté aux animaux.

133. On a adopté une approche globale de l'aménagement des bassins versants, accordant une place importante aux actions collectives, pour le projet de développement tribal participatif dans l'Andhra Pradesh en Inde (282-IN), dans lequel les comités d'aménagement du bassin versant qui ont été formés assurent l'entretien ordinaire des travaux de conservation des sols et de l'eau. Ce projet appuie et améliore les technologies indigènes d'irrigation. Au Viet Nam, le projet de développement en faveur des minorités ethniques dans la province de Ha Giang (1025-VN) favorisait la protection des principales forêts de captage des eaux en proposant des contrats aux agriculteurs individuels ou aux communautés. Dans le projet d'agriculture pluviale à Java Est (255-ID) en Indonésie, on a compris l'importance de concevoir des plans à l'échelle du bassin versant dans son ensemble et non au niveau de l'exploitation ou du micro-bassin versant. C'est pourquoi, divers groupements et villages ont mené en commun les actions de conservation.

134. La dégradation et les baisses de rendement touchent également les ressources aquatiques, une autre source de revenus importante en Asie. Sur la base des enseignements tirés du projet en faveur des petits pêcheurs des bras morts (237-BD) et d'autres projets portant sur les pêches, on a adopté des approches communautaires de la gestion des activités de pêche dans le projet de développement de l'aquaculture (1074-BD) au Bangladesh. Ces enseignements mettaient en relief l'importance revêtue par les points suivants: la sécurité du statut d'occupation pour assurer un intérêt durable de la part des membres des communautés; la collectivisation des ressources pour améliorer leur productivité et leur pérennité; la participation de toutes les communautés vivant autour de chaque plan d'eau; la répartition équitable des bénéfices; la transparence des comptes pour maintenir la confiance dans l'organisation; la rotation des responsabilités de gestion; le partage des tâches de stockage, de surveillance et de commercialisation; et la réalisation par les groupements organisés de pêcheurs d'activités visant à améliorer les conditions de vie de leurs membres et de la communauté en général.

135. Dans la région, les ONG contribuent aux actions de protection de l'environnement et de GRN en appuyant notamment la formation de groupements. Au Bangladesh, par exemple, le *Bangladesh Rural Advancement Committee* (BRAC) a apporté son concours à la formation des groupements de pêcheurs dans le projet en faveur des petits pêcheurs des bras morts. Une autre grosse ONG du Bangladesh, Proshika, s'est occupée de la formation des groupements de gestion communautaire des ressources pour appuyer un projet de recherche du FIDA. En Mongolie, une ONG locale, le *Centre for Policy Research*, pilote un système de GRN à assise communautaire dans le cadre du projet de lutte contre la pauvreté rurale dans la province d'Arhangai (502-MN).

136. En Asie, traditionnellement, les femmes assurent souvent les activités en rapport avec la forêt et sont des gestionnaires des ressources naturelles expérimentées. En reconnaissance du fait que le développement de systèmes de subsistance durables est subordonné à l'amélioration de l'accès des femmes

aux ressources productives naturelles et à leur participation aux prises de décision communautaires, des femmes ont reçu des titres de propriété sur des terres, dans le cadre du projet de développement en faveur des populations tribales de l'Orissa (214-IN) en Inde, ce qui a considérablement amélioré la GRN. Au Népal, le projet de mise en valeur des ressources forestières et fourragères sous bail dans le Moyen Pays (250-NP) a associé les femmes à toutes les activités, avec succès.

Division Amérique latine et Caraïbes

137. Près de 60% (30 projets) du portefeuille de prêts actuel de la division ALC sont clairement axés sur l'environnement et comportent des activités concernant l'agriculture durable, l'érosion des sols, la désertification, le régime et les droits fonciers, et la GRN améliorée. Sur les 33 projets approuvés depuis 1994, 30 ont fait l'objet d'une ESSN. Les préoccupations en matière d'environnement ne constituent pas une fin en elles-mêmes mais sont liées à la réduction durable de la pauvreté. L'accent est mis principalement sur la protection de la biodiversité et la gestion des ressources naturelles renouvelables, en particulier les sols et l'eau, aux fins de la production végétale et animale. De plus, les organisations communautaires sont épaulées en ce qui concerne les droits fonciers.

138. Le projet de gestion des ressources naturelles dans la sierra méridionale (475-PE) au Pérou, vise à réhabiliter la base de ressources naturelles utilisée par les paysans pauvres pour pratiquer l'agriculture et l'élevage andains traditionnels, au moyen d'actions collectives qui allient le savoir indigène traditionnel aux techniques modernes de gestion améliorée des sols et de l'eau. Le projet d'apport de capital aux petits exploitants de la zone Tropise des Segovias – région I (TROPISEC) (346-NI) au Nicaragua adopte également une approche globale de l'amélioration de la production végétale et animale avec, notamment: l'introduction d'arbres polyvalents, l'amélioration de la gestion du bassin versant et le reboisement des terres dégradées, réalisés collectivement par les communautés bénéficiaires. Une approche du même type, adoptée par le projet de réhabilitation et de développement dans les régions dévastées par la guerre du Département de Chalatenango (PROCHALATE) (322-SV) au Salvador, consistait à reboiser de vastes surfaces pour atténuer les séquelles sociales et environnementales de la guerre civile, et à encourager l'agroforesterie. D'après l'évaluation du projet, 1000 ha de terres ont ainsi été reboisés.

139. La gestion des ressources en eau, la surveillance des marécages et de la biodiversité et la création ou l'amélioration de cultures pérennes d'agrumes font partie des activités menées au titre d'un projet de réhabilitation des zones humides basses du Venezuela (1186-VE). Ces mesures visent à réduire l'érosion des sols sur les collines et à enrayer la migration des agriculteurs en les lançant dans la production très rentable des agrumes.

140. La vulnérabilité aux catastrophes naturelles, fréquentes dans la région, est aggravée par la dégradation de l'environnement, la déforestation et la mauvaise gestion des bassins versants. Les projets visant à aider les populations à faire face aux conséquences de l'ouragan Mitch en Amérique centrale (1120-NI, 1128-HN et 1115-SV) comportent des interventions techniques en milieu rural pour améliorer l'aménagement paysager et celui des bassins versants afin de réduire la fragilité écologique, et prévoient parallèlement la participation active de la société civile aux programmes de réduction de la pauvreté afin de réduire la vulnérabilité sociale.

141. En outre, le problème foncier se pose avec acuité dans la région. Un statut d'occupation sûr incite davantage les agriculteurs à se lancer dans des pratiques durables de gestion des sols et de l'eau et leur offre plus de possibilités de le faire. Plusieurs projets de la région appuient l'action des agriculteurs ou de leurs organisations qui demandent un statut juridique sûr pour la terre qu'ils cultivent ou pour celle qu'ils partagent avec d'autres membres de leurs communautés (344-BR, 373-BO, 322-SV, 1049-PA, 279-VE). Outre qu'ils favorisent la pratique de l'agriculture durable, les droits fonciers peuvent servir de garantie pour l'obtention d'un crédit et ils encouragent l'amélioration de la production. Dans la région, les femmes rurales jouent un rôle important dans le domaine de la protection de l'environnement, en particulier le reboisement, en préparant des engrais organiques et des biocides pour les plantes, et en concevant et en utilisant des fourneaux plus économiques.

Division Proche-Orient et Afrique du Nord

142. L'environnement des pays NENA, des pays de l'Europe centrale et orientale et des nouveaux États indépendants est essentiellement menacé par: la sécheresse, la désertification, l'insuffisance des ressources en eau, la pollution de l'eau et la dégradation des sols/de la terre. Les conditions climatiques, la mauvaise gestion des parcours et le surpâturage sont à l'origine d'une grave dégradation des terres. Dans les pays de l'Europe centrale et orientale et les nouveaux États indépendants, l'eau est particulièrement polluée en raison de l'utilisation intensive de technologies industrielles obsolètes et de l'indifférence des régimes économiques antérieurs à l'égard des problèmes d'environnement. Les composantes des projets concernent essentiellement la gestion durable des ressources naturelles pour améliorer la production agricole, notamment la conservation des sols et de l'eau, la réhabilitation des terres et l'irrigation. Sur les 33 projets entrés dans la réserve de la division POAN depuis 1994, 27 ont fait l'objet d'une ESSN.

143. Les menaces environnementales qui pèsent sur la région sont en grande partie la cause et, jusqu'à un certain point l'effet, de la pauvreté rurale. Dès la conception des projets, on place de plus en plus souvent la GRN au rang des éléments justificatifs et des objectifs majeurs. En Jordanie, par exemple, la première génération de projets mettait l'accent sur l'augmentation du capital des ruraux pauvres tandis que la seconde, constituée par les projets approuvés depuis 1995 (481-JO, 1071-JO et 1092-JO), privilégie la lutte contre la pauvreté au moyen de la GRN (conservation des sols et de l'eau et gestion des parcours d'élevage).

144. Le projet de mise en valeur des ressources agricoles dans la région du Yarmouk (1092-JO) en Jordanie adopte une approche participative et comporte des mesures novatrices visant à assurer l'autonomisation des pauvres en leur donnant accès aux ressources productives et à la prise de décision. Les mesures de contrôle des sols et de l'eau s'inscrivent dans un plan durable d'utilisation des terres préparé et approuvé par les communautés. Pour la conservation de l'eau à l'échelon des exploitations, la protection des sources et les travaux de réhabilitation, les bénéficiaires sont encouragés et aidés à former des groupements, comme les groupements d'irrigants, à participer à la planification, à la conception et à l'exécution collective, à contribuer aux coûts initiaux des travaux, et à s'engager à s'occuper par la suite du fonctionnement et de l'entretien des installations.

145. Au Yémen, la conservation des ressources est indispensable à la pérennité de la production agricole. Situé dans la région agricole la plus importante du pays, le projet de protection de l'environnement de la Tihama (330-YE) a mis l'accent, dès le début, sur les mesures de conservation. Le principal problème environnemental dans la Tihama est la stabilisation des dunes de sable pour éviter l'avancée du désert. On utilise pour fixer les dunes des variétés d'arbres locales et exotiques. Le projet s'appuie sur des levés aérophotogrammétriques pour suivre l'évolution de la désertification. Compte tenu du système de contrôle de l'eau mis en place, il a été possible d'influencer les réglementations publiques concernant le creusement de nouveaux puits. L'évaluation environnementale réalisée au titre d'un don AT (TAG EA 006-Yémen) a eu un impact significatif au niveau de la conception du projet.

146. Le don AT EA-024-Jordan octroyé pour la première phase du programme national de régénération et d'exploitation des parcours a également eu une incidence au niveau de la phase de conception, à savoir, la définition d'une composante améliorée d'évaluation et de suivi des ressources pastorale comportant: la création d'une unité d'information et de suivi et évaluation, l'évaluation et le suivi des parcours, l'évaluation de l'utilisation des sols et de la terre et la présentation des résultats sous forme de carte, des études sur l'élevage, un appui et une collaboration institutionnels.

147. Dans toute la région, les ONG participent aux activités de formation et de vulgarisation, comme à Gaza et en Cisjordanie (1079-PS), en Syrie (482-SY) et en Tunisie (289-TN et 483-TN). Les ONG ont appuyé la formation de groupements et la GRN participative en Jordanie (1092-JO) et sont associées à l'exécution et au suivi de certaines composantes de projet en Tunisie (289-TN).

148. Dans les pays de l'Europe centrale et orientale et les nouveaux États indépendants, les principales zones cibles sont les régions montagneuses et les hautes terres où vivent un grand nombre de pauvres et où l'environnement est très dégradé. La génération de revenus et l'accès des ménages pauvres à l'économie de

marché sont les deux axes prioritaires. En termes de ralentissement de la dégradation de l'environnement et d'amélioration de la GRN, la formation d'associations d'irrigants a donné de bons résultats dans le projet de restauration des installations d'irrigation (433-AM). En Azerbaïdjan (1033-AZ), la redistribution des droits fonciers devrait inciter les agriculteurs à protéger les ressources naturelles. Le programme de développement rural pour les zones de montagne et de hautes terres en Géorgie et en Azerbaïdjan (1147-GE/1148-AZ), préparé en 2000, vise à faire augmenter les revenus tout en protégeant et en réhabilitant l'environnement. Les composantes portent sur l'expérimentation des approches communautaires participatives pour le reboisement des zones forestières dégradées grâce à la gestion communautaire des forêts, la lutte contre l'érosion des sols, les mesures d'amélioration des terres, et les économies d'énergie.

D. Collaboration avec les initiatives mondiales en faveur de l'environnement

149. L'environnement et la GRN font également l'objet d'alliances stratégiques avec les organisations pertinentes, comme le PNUD, la FAO, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Mécanisme mondial/CCD et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

150. Déjà organisme hôte du Mécanisme mondial, le FIDA a intensifié sa collaboration avec la CCD par le biais de l'assistance technique et de la mobilisation de ressources. À cet égard, il a récemment approuvé une deuxième tranche de 2,5 millions de USD en faveur du mécanisme d'appui à la CCD pour catalyser les contributions volontaires d'autres sources. Grâce à sa participation au comité de facilitation, le FIDA est associé au débat d'idées et apporte son concours au Mécanisme mondial pour appuyer l'exécution de la CCD. En 1995, le Conseil d'administration a approuvé un don AT de 1,15 millions de USD, réparti sur deux ans, pour aider les pays africains à mettre en oeuvre la CCD, qui devait servir de catalyseur pour lancer ou poursuivre les programmes d'action nationaux, régionaux et sous-régionaux et financer le transfert de technologies et les organisations de la société civile. Le don a appuyé la formulation des programmes d'action nationaux au Burkina Faso, au Lesotho, au Niger et en République-Unie de Tanzanie. Des fonds ont également été attribués à Cuba, pour le développement de plans, à Haïti, pour de l'assistance technique, et au Pérou, pour des actions de formation, toutes ces activités s'inscrivant dans leurs Plans d'action nationaux. Pour aider les organisations régionales et sous-régionales, le FIDA a consacré la plus grande partie de ses dons destinés à la recherche, au développement de technologies durables du point de vue environnemental pour améliorer les revenus des groupes cibles. Des dons d'un montant total de 289 000 USD ont également été fournis pour des activités s'inscrivant dans les Plans d'action régionaux dans la région ALC, en Afrique et en Asie. En outre, 30% des dons octroyés au titre du PCE étaient spécifiquement réservés aux activités pilotes des ONG étayant la CCD et le Mécanisme mondial.

151. Suite à l'accord conclu en avril 1997, le FIDA et la Banque mondiale ont organisé avec le FEM une session conjointe de formation et d'information et ont élaboré une réserve expérimentale de projets FEM de lutte contre la dégradation des sols. Sur les huit documents d'orientation qui ont été préparés, deux pourraient être ultérieurement retenus pour devenir des projets du FEM. Il s'agit notamment du projet, récemment approuvé, de conservation de la biodiversité dans le delta du Niger dans la région de Mopti au Mali. On examine actuellement les possibilités de cofinancement du FEM pour d'autres projets, dont deux ayant trait à la conservation au bénéfice des populations indigènes en Inde, un qui concerne la protection d'un bassin versant en Mongolie et un qui porte sur la gestion des ressources au Belize. Le FIDA coopère également avec le FEM et plusieurs autres bailleurs de fonds pour financer la deuxième phase du projet d'appui au programme environnement à Madagascar, et le PRGIE dans le bassin du Congo qui couvre six pays, à savoir, le Cameroun, la République centrafricaine, le Congo, la République démocratique du Congo, la Guinée équatoriale et le Gabon.

152. Le FIDA a également établi des partenariats avec des institutions multilatérales et bilatérales par le biais de sa participation au groupe environnemental des institutions financières multilatérales. Celui-ci constitue un important forum pour débattre des problèmes communs liés à l'environnement – et à la GRN –, échanger des informations sur les pratiques optimales et se pencher sur les étapes pratiques du renforcement de la coopération stratégique et opérationnelle entre les diverses institutions.

E. Enseignements tirés et enjeux

153. Le FIDA a tiré beaucoup d'enseignements de ses diverses expériences dans les domaines de l'environnement et de la GRN. Parallèlement nombre d'enjeux ont fait leur apparition. Les enseignements et les enjeux les plus importants sont résumés dans cette section.

Promotion de la participation et des organisations communautaires

154. La gestion des ressources naturelles est plus durable lorsque les bénéficiaires y participent et contribuent à l'entretien des structures. La tendance à la dégradation des ressources naturelles reflète souvent l'affaiblissement des institutions communautaires traditionnelles chargées de la GRN. Il faut des institutions locales fortes pour assurer une GRN équitable et, dans beaucoup de cas, les interventions ayant fourni les meilleurs résultats reposent sur des organisations communautaires comme les associations d'irrigants. Quand on s'appuie sur les groupements communautaires existants, officiels ou informels, il importe de s'assurer que les plus pauvres et les plus vulnérables, en particulier les femmes, y sont représentées et ont la possibilité de participer aux processus communautaires de prise de décision.

155. On a observé de véritables processus participatifs dans les projets ayant adopté des approches communautaires pour leur développement et ayant établi des relations de travail avec les organisations de la société civile. De bonnes politiques gouvernementales de décentralisation de la GRN doivent être accompagnées d'un soutien aux organisations communautaires leur permettant d'acquérir les capacités nécessaires à la gestion des ressources naturelles. Les organisations locales doivent avoir les compétences requises pour être à même de gérer leurs ressources, entretenir des relations avec les diverses autorités, officielles ou non, qui participent au contrôle des ressources naturelles, et régler les conflits potentiels. Lorsque des conflits se font jour, à l'intérieur et entre des communautés, la participation des bénéficiaires et des autres parties prenantes à la conception et à l'exécution du projet est essentielle. On s'attachera donc plus spécialement à renforcer les capacités des populations locales et de leurs organisations, en particulier les femmes et les groupes marginalisés, pour améliorer la participation des bénéficiaires à la conception et à l'exécution des projets. Le partage des expériences locales entre les communautés sera encouragé en tant que moyen d'améliorer la connaissance locale des approches de GRN. Le FIDA continuera par ailleurs de renforcer ses relations avec les ONG et les organisations de la société civile pour développer et exécuter ses projets.

Besoin en technologies spécifiques, mais flexibles

156. Les technologies de conservation ne conduisant pas toujours à des augmentations rapides des rendements et des revenus financiers, les pauvres ne sont guère incités à les adopter et à les utiliser. La recherche et la vulgarisation agricole concernant les zones à faible potentiel et les technologies de conservation ont pris du retard par rapport à ce qui est fait pour les zones à fort potentiel. Quand des technologies existent, leur adoption est freinée par les faibles perspectives de bénéfices à court terme, le manque de main-d'œuvre, les besoins en termes de sécurité alimentaire, l'insuffisance des possibilités de commercialisation et la médiocrité des communications et des services de vulgarisation. Le succès des paquets technologiques est subordonné à la connaissance approfondie des systèmes agraires intégrés locaux et des stratégies adoptées par la population pour subsister. Les aspects techniques prennent en compte les priorités régionales spécifiques comme dans le cas de l'introduction de variétés résistantes à la sécheresse dans la région POAN.

157. En règle générale, il convient de développer, valider et transférer des technologies de GRN plus appropriées ainsi que l'assistance technique requise pour leur utilisation. On s'efforce de veiller à ce que les dons AT produisent des résultats susceptibles d'être valorisés dans les projets du FIDA, en particulier dans le domaine de l'environnement et de la GRN, et la recherche est étroitement liée aux priorités et aux besoins des groupes cibles. Des paquets technologiques peu flexibles peuvent s'avérer inadaptés dès que les conditions changent, que ce soit en raison de fluctuations dans les prix, la disponibilité des intrants agricoles et le coût et la disponibilité de la main-d'œuvre, ou de l'évolution des possibilités commerciales ou encore d'attaques de ravageurs et de maladies conduisant à écarter certaines cultures. Il est donc particulièrement important que l'introduction des technologies s'accompagne de principes et de processus

permettant aux populations de s'adapter aux changements des conditions. La recherche adaptative et le transfert de technologies privilégieront les essais participatifs en exploitation et viseront à renforcer les liens entre les agriculteurs, la vulgarisation et la recherche. On s'emploiera expressément à évaluer le degré d'assimilation des technologies.

Savoirs traditionnels

158. Les savoirs traditionnels sont directement liés à l'utilisation et au maintien durable d'un écosystème salubre et vivant. Dans une zone donnée, la régénération des écosystèmes et l'appui aux moyens de subsistance locaux donnent de bons résultats quand les utilisateurs créent eux-mêmes une structure de gestion, ou lorsque celle-ci repose sur un système indigène. Il faut continuer à rédiger des études sur les systèmes agraires durables et les pratiques optimales traditionnels, comme l'utilisation des arbres et les pratiques de gestion traditionnelles dans zones de savane en Afrique. Il convient de souligner que les méthodes et technologies indigènes ne sont pas toujours les mieux adaptées au regard des besoins spécifiques de la GRN et des pressions actuellement exercées sur les terres et les ressources naturelles. On résout cette difficulté en concevant des projets qui allient les technologies traditionnelles et les technologies modernes et associent les groupes touchés au processus de prise de décision.

Problématique hommes-femmes

159. Les femmes rurales ont une connaissance des ressources et des processus locaux qui leur est propre. Elles ont également des responsabilités de GRN spécifiques et sont des gestionnaires de ressources naturelles expérimentées. Les activités de GRN doivent tenir compte de leurs savoirs et de leur expérience et en tirer parti. De plus, il est nécessaire de se pencher sur les cas où les droits fonciers des femmes et leur accès à la terre et aux ressources collectives sont en recul. Le développement de systèmes de subsistance durables est tributaire de l'amélioration de l'accès des femmes aux ressources naturelles productives, notamment les terres, les forêts et l'eau, et de leur participation aux processus de prise de décision. Le renforcement du rôle joué par les femmes, y compris dans les affaires publiques et communautaires, est déterminant pour la GRN. Les équipes de développement des projets du FIDA veilleront plus particulièrement à incorporer les dimensions sociales dans le processus d'évaluation environnementale. En utilisant les aide-mémoire du Fonds sur la problématique hommes-femmes et la sécurité alimentaire des ménages, on accordera une place plus importante aux rôles spécifiques de chaque sexe en matière de GRN, tant au niveau de la conception que de l'exécution des projets.

Problèmes fonciers et ressources collectives

160. Le régime foncier revêt une extrême importance en matière de GRN. Des droits fonciers sûrs incitent les agriculteurs à investir et à adopter des pratiques de gestion durable de la terre et de l'eau. Les ressources collectives tiennent également une place cruciale dans les moyens de subsistance de beaucoup de pauvres, en fournissant du bois de chauffage et du fourrage, dont le ramassage incombe souvent aux femmes. Dans beaucoup de pays l'accès aux ressources collectives est en voie d'être systématiquement refusé aux pauvres en raison de l'intensification et de l'extension de l'agriculture, de la dégradation de l'environnement et de la croissance démographique. Le FIDA a constaté que le renforcement institutionnel des ressources collectives pouvait considérablement réduire la pauvreté en améliorant la productivité et la durabilité des ressources tout en favorisant l'autonomisation, la création d'un capital social et le renforcement des capacités de gestion communautaire. La participation des femmes et des pauvres à la GRN communautaire est un souci permanent, de même que la prise en compte des droits conflictuels des différents groupes sur les propriétés collectives.

Approche globale en matière de GRN

161. Le FIDA réalise la majeure partie de ses interventions au niveau le plus fin (micro). Cependant, la GRN est influencée par les situations économique, sociale et politique aux niveaux intermédiaire et plus général (meso et macro). Les principaux bénéficiaires des projets sont généralement de petits exploitants agricoles, mais dans certaines régions ayant un écosystème donné, la plus grande partie des terres est exploitée par de grands propriétaires et des fermes commerciales. L'avenir écologique de tout l'écosystème

dépend donc essentiellement de ces derniers, indépendamment de l'appui fourni aux petits paysans pour une GRN durable. Une approche exhaustive de l'amélioration de la gestion des terres doit impérativement prendre en compte les prises de décision en matière d'environnement aux niveaux régional, national et international aussi bien que local. Alors que l'approche du FIDA est spécifique d'une location, l'appui apporté aux petits exploitants dans le domaine de la GRN est accompagné d'activités qui ont trait aux problèmes environnementaux à un niveau plus large: réunions nationales, partenariat avec d'autres organisations internationales, appui à la recherche et au développement des technologies, coopération régionale et activités liées à la CCD. On espère que, de cette façon, les projets seront conçus en fonction d'une vision plus exhaustive et qu'il sera tenu compte de la résolution des conflits avec les grands exploitants.

162. Dans beaucoup de pays, les actions en matière de GRN sont freinées par l'insuffisance de l'information dans ce domaine, la limitation des ressources financières et le chevauchement des responsabilités, l'inadéquation des politiques et la faiblesse des organismes chargées de leur mise en œuvre. L'écart entre les priorités de développement locales et nationales se traduit souvent par des dégradations importantes des systèmes de subsistance locaux. De plus, la participation des pauvres et des organisations locales aux décisions ayant une incidence sur leurs moyens d'existence est généralement mal accueillie par les pouvoirs publics, à tous les niveaux. Il convient donc de faire davantage d'efforts pour établir un dialogue avec les gouvernements sur les politiques favorisant la GRN, appuyer la réalisation d'études ou de plans de gestion des ressources naturelles et, le cas échéant, renforcer les capacités institutionnelles.

Évaluation environnementale

163. Le groupe thématique sur les outils diagnostiques a réalisé un examen exhaustif de la phase de conception du processus d'évaluation environnementale depuis son introduction, et a émis des recommandations préliminaires en vue de l'améliorer. D'après l'examen, 80% des projets nécessitant une ESSN ont fait l'objet d'une analyse de la situation et de l'impact écologique; en outre, les ESSN et les évaluations environnementales sont plus efficaces lorsqu'elles sont réalisées au début du cycle des projets et au niveau du terrain, les résultats ayant de meilleures chances d'être pris en compte au stade de la conception. À l'avenir, on utilisera davantage les évaluations environnementales stratégiques aux niveaux du pays et de la région et on s'emploiera à aider les pays et les régions à réaliser eux-mêmes les évaluations environnementales. On s'efforcera d'utiliser les évaluations environnementales de manière plus efficace afin d'appréhender les problèmes complexes de GRN, et d'améliorer également la participation des parties prenantes à la préparation des évaluations environnementales et à la mise en œuvre des recommandations. L'impact des évaluations environnementales sur les projets en cours va faire l'objet d'un examen dans le but d'améliorer le processus existant.

Mesure des résultats et de l'impact

164. Il est nécessaire d'identifier des indicateurs fiables pour mesurer la situation des ressources naturelles dans une zone donnée et évaluer l'impact des projets sur l'environnement. En l'absence de tels indicateurs, le S&E n'est pas capable de mesurer la situation des ressources naturelles mais seulement les résultats des activités réalisées pendant un projet. On s'emploiera plus particulièrement à identifier des indicateurs spécifiques de projet et à mettre au point un processus participatif de suivi pour mettre en relief l'impact des mesures de GRN et de réduction de la pauvreté qui ont été recommandées. Pour tous les projets classés dans la catégorie A et certains projets de la catégorie B, on veillera à ce qu'un rapport d'évaluation environnementale soit élaboré et utilisé par les missions d'évaluation et de supervision du projet. Un système de suivi existant fait actuellement l'objet d'améliorations pour suivre plus efficacement la façon dont les mesures relatives à la GRN sont intégrées dans les opérations du FIDA. L'inventaire, en cours, des enseignements tirés et des bonnes pratiques permettra de synthétiser les connaissances relatives à l'impact des projets sur la GRN.

Recherche de l'intégration

165. Il faut s'attacher à créer des synergies entre le portefeuille de prêts, les autres services et les activités de conseil, en vue d'une meilleure gestion des ressources naturelles. Les approches en matière de GRN ne doivent plus se limiter à de simples apports et processus mais générer des avantages tangibles aidant le FIDA à lutter contre la pauvreté comme le veut sa mission. À cet effet, le conseiller technique en matière d'environnement a élaboré, en concertation avec les divisions régionales, un plan stratégique et un programme de travail de deux ans (février 2000-février 2002) pour intégrer systématiquement la protection la GRN dans les opérations du FIDA. La stratégie adoptée comporte cinq volets, à savoir: les décisions stratégiques; les activités opérationnelles; le renforcement des capacités; les partenariats; et la gestion des savoirs. En outre, le Fonds cherchera à prendre davantage les devants en matière de création de synergies dans les domaines transversaux tels que la problématique hommes-femmes, la participation, les organisations de la société civile et le renforcement institutionnel.

166. Les décisions stratégiques portent notamment sur le renforcement des procédures d'évaluation environnementale et des systèmes de S&E. On privilégiera une évaluation plus précoce réalisée au début du cycle des projets et les évaluations environnementales stratégiques menées au stade du COSOP. Les activités opérationnelles comportent: les conseils techniques au personnel opérationnel pour les aider à concevoir des projets axés sur les problèmes et les activités liés à l'environnement; la mise en œuvre concrète des procédures d'évaluation environnementale; et la supervision et le suivi des aspects du projet relatifs à l'environnement et aux ressources naturelles. Les activités de renforcement des capacités consisteront essentiellement à améliorer l'aptitude du FIDA à intégrer la GRN dans la conception, l'exécution et le S&E des projets, au moyen notamment de la distribution d'articles, de descriptions des bonnes pratiques et d'outils au personnel opérationnel. Pour ce qui est des partenariats, la priorité sera donnée à l'amélioration des relations et des collaborations avec la CCD et le FEM. Dans le domaine de la gestion des savoirs, on s'attachera principalement à développer des réseaux qui donneront au FIDA les moyens de disposer des connaissances les plus avancées en matière de GRN. Pour promouvoir l'intégration de la question de la GRN dans le cycle des projets, on élaborera des directives qui aideront les équipes de développement de projet et les missions à prendre ces problèmes en compte.

INSTITUTIONS COOPÉRANTES DU FIDA

BAfD	Banque africaine de développement
BAsD	Banque asiatique de développement
BCIE	Banque centraméricaine d'intégration économique
BDC	Banque de développement des Caraïbes
BID	Banque interaméricaine de développement
BIRD*	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
BOAD	Banque ouest-africaine de développement
FADES	Fonds arabe pour le développement économique et social
IDA*	Association internationale de développement
SAD	Société andine de développement
UNOPS	Bureau des Nations Unies services d'appui aux projets

* La BIRD et l'IDA font partie du groupe de la Banque mondiale.

PROJETS DIRECTEMENT SUPERVISÉS PAR LE FIDA

Région	Pays	Cote du projet	Titre du projet	Conditions de prêt	Type de projet	Approbation du Conseil d'administration	Signature du prêt	Entrée en vigueur du prêt
PA	Bénin	1028	Projet de microfinancement et de commercialisation	PF	Crédit et services financiers	22/04/1998	03/07/1998	04/05/1999
PA	Gambie	1100	Projet de financement rural et d'initiatives communautaires	PF	Crédit et services financiers	02/12/1998	18/02/1999	14/07/1999
PA	Mali	1089	Programme de fonds de développement en zone sahélienne	PF	Mécanisme flexible de financement	02/12/1998	19/02/1999	14/10/1999
PF	Ouganda	1060	Programme d'appui à l'aménagement des districts	PF	Développement rural	10/09/1998	11/02/2000	25/05/2000
PF	Zambie	1108	Programme de promotion des entreprises paysannes et de commercialisation	PF	Développement rural	09/12/1999	16/02/2000	07/11/2000
PF	Zimbabwe	1051	Programme d'appui à l'irrigation paysanne	PF	Irrigation	02/12/1998	17/02/1999	14/09/1999
PI	Bangladesh	1029	Projet de diversification et d'intensification de l'agriculture	PF	Développement agricole	29/04/1997	29/05/1997	04/12/1997
PI	Inde	1063	Programme de développement des terres tribales du Bihar et du Madhya Pradesh	PF	Développement rural	29/04/1999	25/06/1999	
PI	Sri Lanka	1113	Projet régional de promotion économique de Matale	PF	Développement agricole	03/12/1998	02/03/1999	15/12/1999
PL	Brésil	1101	Projet de développement durable à l'intention des colonies issues de la réforme agraire dans la zone semi-aride de la région du Nord-Est	O	Crédit et services financiers	03/12/1998	10/10/2000	21/12/2000
PL	République dominicaine	1068	Projet en faveur des petits paysans de la région du Sud-Ouest - Phase II	I	Développement rural	03/12/1998	19/01/1999	05/04/2000
PL	Pérou	1044	Projet de développement du couloir Puno-Cuzco	O	Recherche/Vulgarisation/Formation	04/12/1997	07/12/1999	17/10/2000
PN	Arménie	1038	Projet de services agricoles dans le nord-ouest	PF	Développement agricole	04/12/1997	05/12/1997	14/04/1998
PN	Gaza et Cisjordanie	1079	Programme de gestion participative des ressources naturelles	PF	Développement rural	23/04/1998	07/05/1998	01/02/2000
PN	Soudan	1045	Programme de développement rural dans le Kordofan-nord	PF	Développement rural	28/04/1999	14/07/1999	14/06/2000

PA - Division Afrique I
 PF - Division Afrique II
 PI - Division Asie
 PL – Division Amérique latine et Caraïbes
 PN – Division Proche-Orient et Afrique du Nord

Examen des projets terminés d'après les rapports d'achèvement

1. Dans le cadre du suivi systématique du portefeuille de projets, l'étape logique suivante est la mise en place d'un système d'enregistrement et de compte rendu concernant la réalisation des objectifs de développement. À cet effet, le FIDA a préparé un cadre conceptuel et un plan annoté (référence EB 2000/69/R.14, annexe III) pour l'établissement des RAP, qui ont pour objet de rendre compte des résultats des projets. La présente annexe comprend les résumés de 13 RAP effectués en 2000. Onze d'entre eux concernent des projets achevés en 1999, ce qui correspond à l'objectif, qui est d'établir des RAP pour la moitié des projets achevés en 1999. Deux autres RAP ont été préparés pour des projets achevés à la fin de 1998 et en 2000.

Algérie: projet pilote de développement rural intégré du bassin versant de Mellègue en Algérie et en Tunisie (226-DZ)

2. Ce projet a été conçu pour i) aider le Gouvernement d'Algérie à utiliser de manière efficace les terres des bassins versants; et ii) accroître la production vivrière et les revenus tout en enravant la dégradation des ressources. Il visait à intégrer des mesures de lutte contre l'érosion d'un bon rapport coût-efficacité à un système agricole équilibré fondé sur les arbres fruitiers, les arbustes fourragers et les céréales, propice à l'implantation d'une couverture végétale permanente compte tenu de la déclivité des terres. Les mesures devaient être maintenues et transposées avec la pleine participation des bénéficiaires. Il était prévu que l'accès au crédit et des activités efficaces de vulgarisation faciliteraient l'adoption des mesures par les agriculteurs, tandis que la reproductibilité d'un programme de développement à long terme serait assurée grâce à la création de l'Office de développement de l'oued Mellègue. Étant donné que le bassin versant de Mellègue est à cheval sur la frontière entre l'Algérie et la Tunisie, le projet a été également exécuté en Tunisie (voir la description du projet 227-TU dans la présente annexe).

3. Les objectifs du projet concernant les ouvrages matériels ont été atteints: des travaux de conservation du sol et des eaux ont été menés sur 30 000 ha; environ 3 100 ha de parcours ont été améliorés au profit de 780 personnes; et les travaux d'irrigation ont porté sur 236 ha, dépassant l'objectif qui avait été fixé à 160 ha. La création de réserves de fourrage à utiliser pendant les périodes de sécheresse a permis d'augmenter les revenus. Cependant, le projet n'a pas atteint ses objectifs pour ce qui concerne la participation des bénéficiaires, le suivi ou le système de vulgarisation. En conséquence, la durabilité du projet n'a pas pu être garantie. En outre, il n'est pas parvenu à consolider, grâce aux plantations d'arbres fruitiers et d'arbustes fourragers, les activités de lutte contre l'érosion, la mise en place d'un système de gestion des parcours, la diffusion de techniques modernes d'irrigation, et l'intensification des cultures annuelles.

4. Le projet s'est heurté à un certain nombre d'obstacles pendant son exécution. En raison des changements d'ordre institutionnel survenus dans la structure de direction du projet, notamment la dissolution de l'Office de développement de l'oued Mellègue et la transformation structurelle de la Banque algérienne de développement, le projet a démarré avec trois ans de retard. En conséquence, plusieurs stratégies fondamentales n'ont pas été mises en oeuvre: formation du personnel; sensibilisation et organisation des bénéficiaires; et mise à jour de l'ensemble des techniques. Par ailleurs, en raison de l'insécurité et de la situation politique en Algérie de 1993 à 1998, le personnel du FIDA et de l'institution coopérante n'a pu se rendre dans la zone du projet.

5. Le projet a été caractérisé par des carences dans la direction du projet, qui a été incapable de favoriser de manière efficace la participation des bénéficiaires. Les ouvrages matériels ont été sous-traités à des entreprises privées. En conséquence, le degré d'organisation des bénéficiaires est resté insuffisant, offrant peu de possibilités de maîtrise et de prise de contrôle des activités. La composante femmes rurales a atteint ses objectifs concernant le nombre de jardins familiaux créés et les effectifs de petit bétail, mais le taux de mortalité des animaux a été élevé, ce qui a été attribué à l'absence d'agents de vulgarisation féminins et au manque d'activités visant à organiser les femmes. Sous l'effet conjugué du mauvais temps,

du coût élevé et de la pénurie d'intrants agricoles, de l'incapacité du système de vulgarisation agricole à s'adapter et des difficultés d'accès des bénéficiaires au crédit à court terme, il n'a pas été possible d'augmenter la productivité.

6. Il ressort des principaux enseignements tirés de ce projet qu'il est nécessaire: i) d'associer les bénéficiaires dès la conception afin d'assurer la pérennité et la maîtrise des activités à l'échelon local; ii) de fournir un appui technique et institutionnel pour les mesures de conservation du sol et des eaux; iii) de faire participer le personnel féminin et les organisations de femmes aux activités conçues pour les femmes rurales; et iv) de mettre en place un système de suivi efficace qui permettrait d'adapter le projet en temps voulu, en fonction de l'évolution de la situation politique, économique et sociale, et de l'impact du projet sur la conservation des ressources naturelles et sur la situation économique et sociale des bénéficiaires.

Bangladesh: projet de développement de l'élevage au niveau de la petite exploitation (280-BD)

7. Le projet a pour principal objectif d'accroître la productivité et les revenus tirés de l'élevage de petit bétail pratiqué par les paysans sans terre et les pauvres dans les enclos des exploitations, et plus précisément par les femmes appartenant aux ménages cibles. Il devait également contribuer à enrayer la tendance à la baisse de la ration de protéines animales par habitant dans l'ensemble du pays.

8. Le projet a eu une incidence bénéfique sur la production avicole et sur la ration protéique des bénéficiaires. Le surcroît de production avicole dans la zone du projet est comme suit: environ 5 millions de poulets, 360 millions œufs, et 2 400 t de viande. Ces résultats peuvent être attribués au net recul des taux de mortalité pour toutes les catégories de volatiles et au taux de ponte plus élevé (de 20 à 50%) dans le cadre du système de gestion améliorée mis en place par le projet. Ces progrès auraient été beaucoup plus importants si des catastrophes naturelles n'avaient pas bouleversé les cycles de production.

9. Un autre impact notable du projet a concerné l'établissement de rapports de travail fondés sur la complémentarité et la collaboration entre le Département des services d'élevage et les ONG participantes. Sous la direction des trois ONG sous contrat, les femmes pauvres et sans terre ont constitué des unités de base afin de s'organiser en groupements viables et solvables. Les ONG se sont acquittées de leurs obligations de manière satisfaisante, et le personnel de deux d'entre elles apporte encore un soutien suivi aux bénéficiaires du projet.

10. Le projet n'est pas parvenu à mettre en place un cycle complet de production et commercialisation à l'échelon des villages étant donné que les groupements de commercialisation prévus n'ont pas été organisés. Il a néanmoins réussi à faciliter l'accès au marché afin de garantir aux producteurs des prix plus équitables.

11. Les bons résultats obtenus par le projet dans l'ensemble ont favorisé l'acceptation dans tout le pays de ce modèle, quelques changements étant apportés pour l'adapter à la réalité locale. Outre les trois ONG participantes, de nombreuses autres ONG se sont offertes pour tester et transposer le modèle dans leurs zones d'intervention. Par ailleurs, trois autres projets conçus par l'équipe du projet examiné et lancés après lui, en sont actuellement à divers stades d'exécution dans différentes parties du pays: i) le projet participatif de développement de l'élevage financé par la BASD dans le nord-est; ii) le projet de développement de l'élevage en petite exploitation – phase II, appuyé par la DANIDA, dans le sud; enfin iii) le projet d'aviculture à des fins nutritionnelles soutenu par plusieurs donateurs dans neuf *upazilas* sélectionnés. Par ailleurs, le Gouvernement du Bangladesh finance actuellement un projet analogue sur ses propres ressources.

12. Il ressort du bilan de ce projet que l'accès du groupe cible au crédit est essentiel pour encourager et appuyer le modèle mis au point par le projet, qui est celui d'une petite entreprise viable et rémunératrice. Il montre également que la conception du projet devrait prévoir des mesures visant à faire face aux facteurs de risques dus aux catastrophes naturelles et aux autres facteurs ayant une incidence sur le développement durable du sous-secteur. Bien que confirmant les principales conclusions concernant les réalisations du projet, l'évaluation participative de l'impact effectuée au moment de l'achèvement a mis en évidence

certaines préoccupations des groupes cibles, notamment les taux d'intérêt élevés pratiqués par les ONG et les pénuries saisonnières de vaccins. Les bénéficiaires se sont également déclarés préoccupés de ne pas être associés au processus de planification et ils ont demandé à bénéficier davantage d'activités d'initiation et de formation et à être mieux informés des questions juridiques.

Côte d'Ivoire: projet national d'appui aux services agricoles (337-CI)

13. Ce projet, dû à l'initiative de la Banque mondiale, a pour objectifs généraux: i) de rationaliser et décentraliser les services agricoles; ii) de renforcer le rôle joué par le Ministère des ressources agricoles et animales dans l'élaboration des politiques et la supervision du développement agricole; enfin iii) de renforcer les moyens d'action et l'influence des agriculteurs sur le processus décisionnel. Dans ce contexte, l'appui du FIDA a été essentiellement axé sur les services agricoles dans la zone de savane du nord, moyennant un appui aux organisations paysannes, et sur des activités de développement ciblées, notamment la formation technique, les services financiers ruraux et l'appui en matière de gestion apporté à l'ANADER dans la région du nord aux fins de la coordination et du suivi des activités du projet.

14. Bien que le projet compte un certain nombre de points faibles, plusieurs résultats positifs ont été obtenus, en particulier dans le domaine du renforcement des capacités institutionnelles. Grâce à la planification annuelle conjointe des activités de vulgarisation et de recherche, par le biais des comités techniques régionaux (dont 50 à 60% des participants sont des agriculteurs), l'utilité de ces activités a commencé à apparaître. Les agents de vulgarisation de la zone ont bénéficié d'une formation au titre de la composante de soutien aux organisations paysannes, dans le cadre de 36 ateliers traitant de divers sujets (gestion des coopératives, gestion financière, droit des coopératives, crédit et commercialisation). À terme, cette formation devrait bénéficier à plus de 1 100 organisations paysannes, comprenant au total 120 000 membres. Les agents ont également reçu du matériel, notamment des motocyclettes qui devaient améliorer leur mobilité et faciliter leurs déplacements auprès des organisations paysannes. Les avantages tirés de ces activités ne devaient cependant pas se matérialiser avant la fin de la période d'exécution du projet, en raison d'importants retards dans la livraison du matériel.

15. L'exécution de la composante services financiers ruraux n'a pas porté ses fruits en raison des difficultés rencontrées pour trouver une institution apte à gérer le crédit. Ce problème a, par contrecoup, affaibli la composante du projet visant à favoriser l'intégration des petits exploitants, des jeunes et des femmes au réseau de coopératives. Les activités de cette composante devaient en effet être appuyées par la composante services financiers ruraux. Néanmoins, un certain nombre d'activités (formation technique des groupements paysans, dont une grande partie de groupements féminins, à la production vivrière, et programme d'alphabétisation) ont été menées à terme. Des fonds ont été également accordés à plusieurs microprojets locaux, en particulier dans les domaines du traitement des produits alimentaires et de l'alimentation en eau. Ces fonds ayant été mis à disposition vers la fin de la période d'exécution, seules 10 sur les 32 initiatives approuvées en vue d'un financement avaient été menées à terme ou étaient presque terminées au moment de l'achèvement du projet.

16. Le projet a rencontré un certain nombre de difficultés. La première d'entre elles a été le manque d'efficacité de l'organisme d'exécution, l'ANADER, pour le décaissement des fonds. Le faible taux de décaissement a gêné ou sérieusement retardé le démarrage et l'achèvement d'un certain nombre d'activités du projet. Cette situation a été aggravée par les difficultés rencontrées pour démarrer la composante services financiers ruraux et par le fait que les autres activités étaient tributaires de ce financement qui ne s'est pas concrétisé. Ces problèmes dérivait en partie des difficultés de mise en place de l'ANADER et également du fait que le personnel de cette agence devait assumer de multiples responsabilités.

Salvador (El): projet de développement agricole dans les petites exploitations de la région paracentrale (267-SV)

17. Les objectifs de ce projet étaient les suivants: i) améliorer les conditions de vie, le revenu et l'état nutritionnel des petits exploitants des départements de San Vicente et de Cabana dans la région paracentrale du Salvador, qu'il s'agisse de propriétaires ou de paysans sans terre, en accordant une



importance particulière aux femmes; et ii) contribuer à la stabilité de la zone du projet au plan social en créant des emplois, en favorisant la diversification agricole de manière à augmenter la productivité des systèmes de production, et en appuyant des mesures appropriées pour lutter contre la dégradation des ressources naturelles.

18. Le projet a été mis en œuvre dans une région qui avait sérieusement souffert du conflit. L'exécution a commencé en 1993, peu de temps après l'accord de paix de Chapultepec qui a mis fin à la guerre civile en février 1992. La période d'exécution du projet a également coïncidé avec le phénomène climatique *El Niño* qui a provoqué au moins deux graves sécheresses – en 1994 et en 1997 – et l'ouragan Mitch. La composante crédit représentait 61% des coûts de base totaux. À la fin du projet, près de 6 000 ménages avaient bénéficié de l'activité de crédit, qui était fortement axée sur les métayers, groupe n'ayant guère accès auparavant aux prêts. La moitié du financement était consacrée aux cultures de légumes, de fruits et d'exportation, à la conservation du sol et à l'élevage ainsi qu'au petit élevage, ce qui a favorisé la diversification des systèmes de production. Malgré les bons résultats obtenus en matière de décaissement, le taux de recouvrement des prêts a été plutôt insuffisant en raison des facteurs climatiques et de l'adoption d'une politique de recouvrement indulgente.

19. Il faut cependant noter que l'impact du projet a été tout à fait remarquable dans les domaines de l'intégration des questions d'équité entre les sexes, de la conservation de l'environnement, et des politiques sectorielles. Le projet a également prouvé qu'il est possible de mener à bien une intervention à des fins de développement dans des régions touchées par la guerre civile. Sa principale réussite a été la formation aux questions d'équité entre les sexes, non seulement des bénéficiaires, mais également du personnel du projet et des enseignants des écoles locales. À la suite de quoi, le Ministère de l'éducation du Salvador a incorporé les questions d'équité entre les sexes aux programmes nationaux, s'appuyant sur les résultats obtenus par le projet dans les écoles locales.

20. Quelque 15 000 bénéficiaires ont tiré profit des services d'appui à la production, qui comprenaient la vulgarisation et la validation des techniques. Le projet a également formé et suivi 90 responsables agricoles ayant un esprit novateur, chargés de diffuser les technologies et d'encourager les changements d'attitude favorables à leur adoption.

21. Afin de consolider les acquis de ce projet, le projet de développement rural de la région centrale (PRODAP) a été préparé et approuvé par le Conseil d'administration à sa soixante-dixième session en avril 1999. Le nouveau projet met l'accent sur la participation et la démarginalisation du groupe cible, en faisant davantage appel aux organisations de producteurs pour l'exécution et pour la mise en place d'intermédiaires financiers chargés de la mise en œuvre de la composante crédit. Comme dans la première phase, on s'emploiera à intégrer les questions d'équité entre les sexes, qui seront mieux coordonnées au niveau du projet.

Inde: projet de développement tribal de l'Andra Pradesh (282-IN)

22. Le projet avait pour objectif de favoriser l'autonomie des ménages en matière de sécurité alimentaire en augmentant la production vivrière et les revenus des familles dans les populations tribales de la zone du projet, tout en appliquant une approche participative communautaire fondée sur la coopération.

23. La conception du projet était ambiguë, visant à surmonter les effets jugés préjudiciables de l'agriculture tribale sans tenir compte des éléments positifs. Au cours de l'exécution, les missions de supervision successives ont tenté de mettre l'accent sur ces derniers et ont apporté diverses améliorations. Les résultats obtenus dans l'ensemble par le projet ont été remarquables, les réalisations matérielles dépassant souvent les prévisions. Le projet a pris l'initiative de toute une gamme d'activités de production (plantations horticoles, ouvrages de conservation du sol, petits périmètres d'irrigation et sites de démonstration), ainsi que de plusieurs innovations d'ordre institutionnel importantes au niveau local (constitution de groupements d'épargne et de crédit, banques céréalières, organismes villageois de développement des populations tribales, etc.).



24. Les groupements d'épargne et de crédit, dont la création a été fortement encouragée parmi les femmes, leur ont donné la possibilité de mieux gérer l'argent, ainsi que de former une épargne et obtenir du crédit afin de faire face à la situation particulière des enfants dans les populations tribales et de leurs besoins en matière d'éducation. Des interventions novatrices dans le domaine de l'éducation ont été entreprises avec, entre autres, la création d'écoles villageoises communautaires et de comités villageois d'éducation, et avec la constitution de comités de mères, garantissant la scolarisation primaire de pratiquement tous les enfants. Les activités du projet ont également permis d'atteindre les deux objectifs de développement, à savoir l'augmentation des revenus et l'accroissement de la production. Les revenus des ménages ont été relevés en moyenne de 40% et les réserves de vivres à disposition des familles ont augmenté. Certaines de ces innovations ont été extrapolées à une plus grande échelle par d'autres donateurs, dont la Banque mondiale et le DFID.

25. Cependant, certains effets liés à l'augmentation des revenus et de la production pourraient avoir en fait réduit la sécurité alimentaire des ménages pour les raisons suivantes: i) les revenus ont essentiellement augmenté grâce aux cultures commerciales pratiquées par les hommes et, en conséquence, l'impact sur la sécurité alimentaire des ménages est moindre que si le revenu était aux mains des femmes; et ii) le développement d'une production vivrière fondée sur la monoculture aux dépens de la production diversifiée *podu* pourrait avoir restreint le régime alimentaire traditionnel et porté en fait atteinte à la situation nutritionnelle générale.

26. L'adoption d'une approche participative de la planification et de l'exécution faisait partie de la stratégie du projet et a donné de bons résultats, mais pour généraliser cette approche à tous les programmes, il faudrait revoir la stratégie institutionnelle des services d'exécution. Pour appliquer une telle stratégie ainsi que des modalités de planification et d'exécution véritablement participatives, il faudrait modifier la stratégie institutionnelle du service d'aide sociale aux populations tribales et des services d'exécution, qui devraient mettre davantage l'accent sur l'importance de la culture tribale et des connaissances locales dans le développement. Il ne s'agit pas seulement de mieux former le personnel, mais de favoriser une concertation plus approfondie. Les projets futurs du FIDA pourraient servir de programmes pilotes permettant de mettre à l'essai ce nouveau mode de pensée. Il faudrait par ailleurs renforcer la participation des ONG.

Indonésie: projet d'agriculture pluviale à Java est (255-ID)

27. Le projet avait pour objectifs: i) d'accroître la production et les revenus agricoles, tout en protégeant les ressources naturelles menacées grâce à des mesures de conservation du sol appliquées dans les exploitations, et en créant des emplois dans les exploitations ou en dehors; et ii) d'améliorer la qualité de la vie moyennant un certain nombre d'investissements dans des infrastructures rurales, dont les avantages financiers ou économiques seraient peut-être difficilement quantifiables.

28. La mise en place de dispositifs de conservation du sol a donné d'excellents résultats en termes d'objectifs. À la fin du projet (31 mars 1999), la mise en place des parcelles de démonstration pour la conservation du sol et les activités connexes avaient été menées à terme dans 173 villages contre les 143 prévus initialement sur une superficie de plus de 21 000 ha contre les 13 000 ha prévus. La taille moyenne des parcelles étant de 0,4 ha, contre les 0,7 ha envisagés au moment de l'évaluation prospective, plus de 58 000 ménages ont tiré profit des activités contre les 15 000 à 20 000 prévus dans le rapport d'évaluation prospective. Les 2 140 groupements chargés de la conservation comptaient en moyenne 27 membres. Les agriculteurs et le personnel du projet ont reçu une formation portant sur divers sujets liés au projet.

29. Plusieurs facteurs ont permis d'atteindre les objectifs en matière de conservation. Premièrement, la conservation du sol a été considérée comme faisant partie du système de production agricole et non pas comme une activité distincte. Deuxièmement, une technologie ayant fait ses preuves (aménagement de banquettes, cultures multiples et variétés à haut rendement) a été mise à disposition, des démonstrations visant à montrer les avantages tirés des systèmes de production améliorés ayant été faites dans les villages pendant l'année précédant le début de la construction des banquettes. Le projet a formulé des



recommandations en matière de cultures à l'intention des villages sélectionnés pour les démonstrations et pour l'étude d'impact. Troisièmement, les agriculteurs ont bénéficié d'importantes mesures d'incitation visant à favoriser leur participation, notamment: des activités vivres-contre-travail financées au départ par le PAM, pendant l'aménagement de banquettes sur leurs parcelles et la construction de canaux de drainage et de chutes; la distribution gratuite d'intrants agricoles (semences, engrais et pesticides) pendant la première année suivant l'aménagement des banquettes; enfin, par la suite, la fourniture moyennant l'octroi de crédit (sous forme de fonds renouvelables) d'environ 13 700 ovins et caprins pour consommer le fourrage produit sur les banquettes et fournir de l'engrais naturel permettant de rétablir la fertilité des sols et de favoriser la rétention des eaux. Quatrièmement, les investissements du projet s'inscrivaient dans un plan de développement annuel villageois préparé à l'avance, en appliquant à partir de 1993 des techniques de MARP. Enfin, le projet a financé les éléments suivants: i) recrutement de vulgarisateurs locaux supplémentaires, de manière à ce qu'il y ait en moyenne un vulgarisateur par village et à ce que les agriculteurs reçoivent l'aide voulue; ii) construction de 16 centres de vulgarisation rurale et remise en état de quatre autres; et iii) dépenses de fonctionnement additionnelles des organismes exécutant les activités du projet.

30. Les enseignements tirés de ce projet dont l'exécution a été un succès attirent l'attention sur les points suivants: i) il est important de mettre à disposition une technologie ayant fait ses preuves; ii) les incitations, telles que la fourniture d'intrants agricoles, peuvent jouer un rôle dans l'adoption de la technologie; iii) il est nécessaire de disposer de systèmes durables d'approvisionnement en vaccins et en produits médicinaux pour le bétail; et iv) des agents de vulgarisation villageois convenablement administrés et appuyés peuvent encourager de manière efficace l'utilisation de technologies améliorées.

31. Un autre enseignement a été dégagé: il est important d'avoir recours à une ONG, ou à une organisation analogue s'occupant de mobiliser les communautés, capable de fonctionner sans recevoir en permanence un important soutien extérieur, en particulier après la fin de l'aide accordée au titre du projet. Bien que le projet ait montré combien il est souhaitable d'utiliser les structures publiques existantes et il est pratique d'avoir recours à de nombreuses institutions distinctes pour mettre en œuvre les activités du projet, il faut apporter un appui suivi après la fin du projet si l'on veut que les agriculteurs continuent à être en mesure d'adopter les nouvelles technologies et de s'adapter à l'évolution de la situation. Une fois terminé l'apport de fonds au titre du projet, le nombre de personnels de terrain a été réduit et le lien établi avec les villageois par le biais de la vulgarisation a été fragilisé. Dans ces conditions, le manque d'agents de vulgarisation au niveau des villages est un obstacle à la poursuite du développement agricole et à la pérennité des activités de conservation du projet. Ces activités auraient été améliorées s'il y avait eu dans les villages un personnel d'encadrement formé d'agriculteurs agents de vulgarisation bénévoles (ou rémunérés).

Mali: programme de fonds de développement villageois – Phase II (278-ML)

32. Le programme avait pour objectifs d'accroître la production vivrière de manière à: i) assurer la sécurité alimentaire des familles; ii) améliorer de manière générale les conditions de vie des agriculteurs pauvres dans les villages reculés n'ayant pas encore été atteints par les initiatives de développement; et iii) créer un processus de développement autonome à l'échelon des villages. Pour atteindre ces objectifs, il était nécessaire de: i) créer un cadre institutionnel pour les investissements en faveur du développement rural autonome; ii) favoriser l'intensification de la formation technique et de l'alphabétisation fonctionnelle, grâce auxquelles les agriculteurs pourraient participer plus activement et avec un plus grand profit aux fonctions de planification et d'exécution assignées aux comités locaux de développement chargés d'administrer ces ressources; et iii) intégrer les activités d'appui à la production (services de crédit et de vulgarisation agricoles) aux institutions nationales publiques et semi-publiques créées à cet effet.

33. Les résultats du programme ont été inégaux, certains objectifs ayant été réalisés intégralement et d'autres dans une moindre mesure. Le programme a obtenu des résultats particulièrement bons dans les domaines du renforcement des institutions aux niveaux de la gestion du programme, des services financiers ruraux, et de l'instauration d'un processus de développement autonome à l'échelon des villages. Par ailleurs, la promotion des activités de commercialisation a été menée à bonne fin, en particulier au début

du programme. Les activités d'alphabétisation ont été suivies avec enthousiasme par les villages et certaines personnes récemment alphabétisées ont été en mesure d'assumer des postes de responsabilité. La construction des routes a eu un effet bénéfique sur les villages isolés. Enfin, le programme a permis de mieux équilibrer les activités de développement dans la région en atteignant les zones les plus marginales.

34. En revanche, le programme n'a pas vraiment atteint ses objectifs dans les domaines de la gestion des ressources naturelles, de l'intégration des activités relatives à la production agricole, et de l'intégration des activités et des objectifs au niveau régional. En particulier, le fait d'étendre les zones cultivées plutôt que d'accroître la productivité pourrait avoir un effet préjudiciable sur les ressources naturelles. L'État n'a pas financé les infrastructures et le fonds de développement villageois n'a pas été en mesure de mobiliser les ressources prévues. Par ailleurs, les activités de recherche technique ont été très insuffisantes, et la stratégie de vulgarisation a été fragmentaire et n'a pas été intégrée aux activités de production agricole. Le système de suivi a été mis en place en retard et a souffert du manque de données économiques. Enfin, un certain nombre de contradictions ont été relevées entre les diverses activités au niveau des villages, dans le domaine de la santé et des soins au bétail ainsi que des politiques nationales.

35. Le programme dans son ensemble a souffert de ces déséquilibres, qui pourraient être dus à l'éventail trop large et trop ambitieux des objectifs, en particulier pour un programme d'une durée de quatre ans exécuté dans une zone restreinte. Néanmoins, il a obtenu des résultats suffisamment satisfaisants pour justifier en partie le programme de fonds de développement en zone sahéenne (1089-ML), qui a été conçu pour étendre progressivement les réalisations du programme examiné à la plupart des populations de la zone sahéenne.

Pérou: projet de promotion du transfert de technologies aux communautés paysannes des hauts plateaux (297-PE)

36. Ce projet avait pour but de stimuler le marché des services de vulgarisation afin que des activités de conseil agricole appropriées et spécifiques soient assurées et que ce service soit géré d'une manière viable et autonome. Ses principaux objectifs étaient les suivants: i) accroître la productivité, les revenus et le niveau de vie des ménages agricoles organisés en communautés paysannes; ii) renforcer les communautés et les autres organisations paysannes des hauts plateaux; iii) encourager une approche spécifique de l'agriculture andine axée sur la résolution des problèmes grâce à l'information technologique disponible et à des activités de recherche adaptées; iv) favoriser l'utilisation des moyens de communication appartenant aux bénéficiaires et gérés par eux et développer les dispositifs d'échange des informations; v) mobiliser les ressources (humaines et financières) existant déjà dans la zone du projet par le biais de plusieurs ONG, universités et institutions publiques; enfin, vi) élaborer une nouvelle méthodologie pour les services de vulgarisation intervenant sur les hauts plateaux.

37. Le projet a été exécuté pendant la mise en œuvre d'un important programme d'ajustement structurel qui a entraîné le licenciement de nombreux fonctionnaires, la fermeture de banques publiques du développement, dont le Banco Agrario del Perú (BAP), et la quasi-dissolution du système national de vulgarisation et de recherche agricoles. Le projet reposait sur deux principales composantes: un fonds dont devaient bénéficier les producteurs organisés, visant à fournir des services assurés par du personnel technique et spécialisé; plusieurs activités secondaires. Le but du projet était de combler le vide laissé par le système de vulgarisation en cours de dissolution. En raison de l'agitation sur le plan politique régnant dans la plupart des régions pendant la conception du projet, il a été exécuté dans des zones limitées du pays. L'octroi de crédit agricole par la Banque agricole du Pérou (BAP) ne s'est pas concrétisé en raison de la cessation de ses activités, et il a donc été nécessaire de chercher d'autres solutions. Dans bien des cas, l'approche nouvelle du projet, favorable à des fournisseurs de services obéissant aux lois du marché, était incompatible avec les autres projets et programmes exécutés par le Gouvernement du Pérou et par des ONG, qui continuaient à assurer des services consultatifs de vulgarisation gratuits et à fournir des intrants et du crédit subventionné par le biais d'un mécanisme de fonds renouvelable.

38. Le projet a donné la possibilité à 58 000 familles de petits exploitants de bénéficier de ressources non remboursables pour s'assurer par contrat, sur le marché, les services des techniciens dont ils avaient

besoin à des prix convenus entre les deux parties, et pour entreprendre les activités qu'ils avaient eux-mêmes choisies. La gestion de ces ressources (qui s'élevaient à environ 7 millions de USD, complétés par les contributions des bénéficiaires) a été menée à bien avec efficacité sous la direction énergique des bénéficiaires et de leurs organisations.

39. Compte tenu des conditions dans lesquelles s'est déroulée l'exécution, le projet a nécessité une attention particulière pendant la supervision et l'antenne du FIDA à Lima a joué un rôle important en comblant les lacunes des activités de soutien. Bien que toutes les activités secondaires du projet (formation en cours d'emploi, appui à la communication) n'aient pas donné des résultats satisfaisants, l'évaluation terminale a mis en évidence des retombées à trois niveaux: i) l'adoption par la population cible d'innovations en matière de techniques et de gestion, qui ont permis d'accroître la productivité et la rentabilité, et de mieux gérer les risques liés à la production et à la commercialisation; ii) l'offre compétitive d'emplois pour les hommes et les femmes, qui étaient auparavant vulgarisateurs ou cadres; et iii) le vif intérêt suscité par une transposition de l'approche du projet parmi les projets agricoles au Pérou et dans d'autres pays.

40. Plusieurs enseignements ont été tirés de ce projet: les organisations paysannes doivent à la fois entrer en concurrence pour obtenir les ressources du projet et augmenter leur contribution afin de bénéficier des services; la répartition dans le temps et l'importance des mesures d'incitation doivent garder une certaine souplesse; les groupements féminins retenus doivent bénéficier de mesures d'incitation; le personnel du projet et les bénéficiaires doivent recevoir systématiquement une formation pendant l'exécution; il faut apporter davantage d'attention à la sélection du personnel de projet.

Philippines: projet d'irrigation communale à caractère participatif dans les visayas (302-PH)

41. Le projet avait pour but de contribuer aux initiatives du gouvernement visant à lutter contre la pauvreté et à parvenir à l'autosuffisance alimentaire. Pour cette raison, les activités du projet devaient être implantées dans des zones où une forte proportion des ménages agricoles ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté. Les objectifs du projet étaient les suivants: i) accroître les revenus et le bien-être d'environ 11 600 familles vivant dans les basses terres ou sur les hautes terres, grâce à l'augmentation de la production agricole; ii) renforcer les capacités institutionnelles des associations d'irrigants et de l'Administration nationale de l'irrigation; et iii) favoriser le développement autonome en associant des pratiques de conservation de l'environnement et de gestion des ressources naturelles.

42. À la fin du projet, 99 périmètres d'irrigation communautaires avaient été mis en place sur une superficie totale de 10 409 ha. Sur ce total, 65 réseaux avaient été remis en état, sur une superficie totale de 7 796 ha, et 34 nouveaux réseaux avaient été mis en place sur 2 613 ha. Si on compare ces résultats aux estimations de l'évaluation prospective, on peut considérer que l'objectif fixé à 10 950 ha a été atteint. Au total, 99 associations d'irrigants sont en place, la plupart d'entre elles ayant été créées avant le projet. Un nombre impressionnant de leurs membres ont reçu une formation, mais leur efficacité varie largement selon les associations. En raison de leur statut juridique, leurs possibilités d'entreprendre d'autres activités rentables sont limitées.

43. Le projet a permis d'atteindre deux objectifs: réduire l'ampleur de la pauvreté et atteindre l'autosuffisance alimentaire. La mise en place des associations d'irrigants a contribué à promouvoir les capacités locales, mais la pérennité de ce résultat n'est toujours pas assurée et plusieurs associations auront encore besoin d'un appui avant de pouvoir devenir autonomes. Les associations d'irrigants ont joué un rôle décisif en matière de participation et cette capacité doit être renforcée. Il est possible de transposer l'approche du projet concernant la construction des ouvrages d'irrigation et la mise en place des associations d'irrigants. Cependant, dans les programmes futurs, il faudra mettre davantage l'accent sur les aspects liés au développement agricole afin de garantir une utilisation plus efficace des infrastructures créées.

44. Les avantages tirés du projet, tels que les bénéficiaires les perçoivent, sont notamment les suivants: création d'emplois, amélioration de la situation nutritionnelle et renforcement de la participation des



femmes aux activités de développement. Pendant la construction, environ la moitié des membres des associations d'irrigants ont fourni de la main-d'œuvre. Dans plusieurs cas, des travailleurs extérieurs ont été engagés. Grâce à l'irrigation, la demande d'ouvriers agricoles salariés a augmenté, en particulier pendant la récolte, ce qui a assuré un revenu supplémentaire aux bénéficiaires indirects. Des avantages en matière de production ont été tirés à la fois de l'augmentation de la superficie irriguée et de l'amélioration des rendements, qui a atteint jusqu'à 30%. Parmi les autres avantages figuraient les améliorations apportées au régime alimentaire quotidien ainsi que l'augmentation des dépenses consacrées à l'éducation des enfants, aux réparations des logements et à la santé. On a souvent signalé que les routes d'accès ouvertes pendant la construction ont entraîné une amélioration des conditions de commercialisation et de la disponibilité des articles de première nécessité dans les villages. Les femmes ont participé aux associations d'irrigants dans une proportion d'environ 10%. Une femme a été élue présidente d'une association et les femmes occupent habituellement les postes de trésorier et de secrétaire. La participation des bénéficiaires à la conception et à la construction a été fortement encouragée et tous les projets futurs devraient suivre une approche analogue.

45. Il ressort du bilan de l'exécution de ce projet que: i) la mise en place de structures d'irrigation communautaires est un moyen efficace de lutter contre la pauvreté et de parvenir à l'autosuffisance alimentaire; ii) bien qu'importante, l'irrigation n'est pas le seul moyen d'accroître la production et les revenus, et les programmes futurs devraient donc accorder davantage d'attention aux problèmes agricoles; iii) la mise en place d'associations d'irrigants est un processus de longue haleine et les projets devraient prévoir une composante correspondante pour l'appui à la gestion et la formation; enfin, iv) il pourrait être nécessaire de réexaminer les dispositions visant à faire fond sur les réseaux communautaires pour couvrir les dépenses d'équipement.

Sénégal: projet d'organisation et de gestion villageoises (315-SN)

46. Le projet devait concourir à la réalisation de l'objectif du gouvernement concernant la sécurité alimentaire, compte tenu de l'évolution du cadre directeur et institutionnel, en facilitant la privatisation du système de production et de commercialisation agricoles. Dans ce contexte, l'objectif général du projet était d'améliorer les revenus et les conditions de vie des populations rurales les plus défavorisées en: i) améliorant la capacité de gestion des communautés rurales; ii) accroissant et diversifiant la production agricole; et iii) protégeant l'environnement et la base de ressources naturelles.

47. Le projet a appuyé l'amélioration de la capacité d'organisation de 436 villages moyennant la création de comités villageois de développement, le renforcement et/ou la création de 1 218 groupes d'intérêts économiques, ainsi que la formulation et la mise en oeuvre participatives de plans villageois de développement. Ces activités ont été soutenues par des programmes villageois d'alphabétisation et par la formation d'animateurs villageois, de femmes en particulier. Plus de 17 000 personnes, dont 60% de femmes, ont participé aux activités d'alphabétisation fonctionnelle qui se sont en règle générale poursuivies après la première année sans presque aucun appui du projet. Cependant, sur le plan qualitatif, il est nécessaire d'améliorer sensiblement le programme d'alphabétisation étant donné qu'il ressort des exercices de contrôle qu'après ces activités 30% seulement des participants étaient en mesure de lire et d'écrire couramment.

48. La mise en place de haies vives sur une large échelle a permis de protéger 6 474 ha de parcelles agricoles. Les pépinières créées dans 137 villages ont produit environ 63% du nombre prévu d'arbres. Cependant, les objectifs n'ont pas été atteints en ce qui concerne la fabrication de compost, le reboisement et, en particulier, les mesures de lutte contre l'érosion à l'échelle des communautés. La composante crédit rural n'a pas été exécutée selon les prévisions et les deux lignes de crédit ouvertes par le biais des institutions financières partenaires ont été sous-exploitées. Néanmoins, s'agissant de l'accès du groupe cible au crédit à court terme, des résultats satisfaisants ont été obtenus. Environ 462 groupements, comptant 8 265 membres petits exploitants, ont reçu du crédit pour se procurer des intrants agricoles. Par ailleurs, 539 autres groupements, comptant 11 679 membres, ont bénéficié de crédit pour des activités entreprises par les femmes (activités rémunératrices, élevage, banques céréalières et boutiques villageoises).



49. Dans l'ensemble, la structure de coordination du projet a fonctionné de manière satisfaisante. Selon une enquête participative, tous les villages, sans exception, ont estimé que le projet avait eu de manière générale un impact bénéfique et qu'il avait augmenté leurs revenus. La situation des femmes a été sensiblement améliorée grâce au projet dans la mesure où elles ont été les principales bénéficiaires des activités d'alphabétisation et ont été en mesure d'obtenir du crédit pour développer leurs activités rémunératrices. Elles ont également participé aux comités villageois de développement, mais cette participation doit être renforcée étant donné que l'enquête a montré que seulement un quart environ des villages estimaient que les femmes avaient accès aux organes de décision.

50. Compte tenu des résultats positifs obtenus pendant la première phase du projet, une deuxième phase a été approuvée par le Conseil d'administration à sa soixante-dixième session en décembre 2000, ce qui permettra de consolider les réalisations dans les villages déjà associés au projet et d'inclure d'autres villages. La deuxième phase permettra également d'élargir les activités du projet de manière à inclure les activités économiques et les investissements communautaires définis dans les plans villageois de développement.

Tanzanie, République-Unie de: projet de services de vulgarisation et de services financiers ruraux dans les hautes terres méridionales (324-TZ)

51. Le projet avait pour principaux objectifs de supprimer les obstacles gênant l'accroissement de la productivité des petits exploitants moyennant: i) la mise en place d'un système de services communautaires et de vulgarisation participatif et induit par la demande, tenant particulièrement compte des besoins des familles pauvres, et l'élaboration et la diffusion de dispositifs techniques respectueux de l'environnement à l'intention des petits exploitants et des femmes; et ii) un appui à la mise en place de services financiers ruraux à l'échelon local afin de permettre aux ruraux pauvres, notamment les petits négociants et les stockistes, d'obtenir du crédit et de former une épargne, et le renforcement de la capacité institutionnelle.

52. Dans l'ensemble, le projet a obtenu des résultats satisfaisants. En raison de la restructuration et de la privatisation des deux banques principales, la Banque nationale du commerce et la Banque de développement coopératif et rural, le projet a appuyé les institutions locales de microfinancement pour qu'elles mettent en œuvre la composante services financiers ruraux. Le succès de ces institutions est dû en grande partie aux facteurs suivants: elles sont proches des emprunteurs, elles permettent d'accéder aux fonds, elles établissent un rapport de confiance mutuelle et elles sont en mesure de mobiliser l'épargne de la communauté. En septembre 2000, l'épargne mobilisée par 15 200 membres appartenant à 3 038 groupements (38% de groupements masculins, 24% de groupements mixtes et 38% de groupements féminins) s'élevait à environ 850 000 USD. Les taux de remboursement des prêts destinés à l'achat d'intrants agricoles ont été généralement élevés.

53. La sécurité alimentaire des ménages et la situation nutritionnelle des bénéficiaires se sont sensiblement améliorées grâce à l'accroissement de la production et de la productivité. Cette progression est essentiellement attribuable à l'adoption de nouvelles technologies, qui a été facilitée par la complémentarité des services de vulgarisation et de crédit, ainsi qu'à l'expansion de la superficie des terres cultivées et à la bonne gestion des réserves alimentaires des familles. D'après les études, la production a augmenté de 239% pour le maïs, 362% pour les haricots, 241% pour le tournesol, 150% pour l'éleusine cultivée, 92% pour le lait et 95% pour les oeufs. La dépendance excessive à l'égard du maïs, culture vivrière et commerciale, a été réduite au minimum, les agriculteurs ayant été encouragés à diversifier leurs sources de revenus et à se lancer dans des entreprises écologiquement rationnelles et dans le traitement des produits agricoles. Les revenus des ménages ont donc ainsi augmenté ainsi que la disponibilité de multiples produits alimentaires, ce qui a amélioré la situation nutritionnelle des familles.

54. Dans le cadre de son programme de renforcement des capacités institutionnelles, le projet a assuré au personnel de vulgarisation toute une gamme d'activités de formation. Avant l'intervention du projet, les agriculteurs se heurtaient à un grave problème de commercialisation qui avait une incidence sur leur capacité d'accroître leurs revenus. Grâce aux services de vulgarisation, le projet a fait connaître les technologies génératrices de valeur ajoutée et les possibilités d'intégrer les diverses activités économiques

(activités en exploitation et hors exploitation), ce qui a résolu en partie le problème de la commercialisation. Les services de vulgarisation ont également fait connaître les pratiques agricoles durables, dont ils ont encouragé l'adoption. On a maintenant recours à la plantation d'arbres, à la culture suivant les courbes de niveaux et à l'aménagement de terrasses en terrain vallonné et à l'agriculture biologique.

55. Les programmes de crédit, de vulgarisation et de gestion des entreprises ont permis aux femmes d'avoir accès aux services de vulgarisation et de crédit et de mettre sur pied des entreprises. L'adoption de techniques économisant le travail, par exemple l'utilisation de la traction animale pour le désherbage et les activités domestiques, a fait évoluer le mode d'utilisation de la main-d'oeuvre en faveur des femmes et des enfants. Pour les hommes comme pour les femmes, le projet a eu un impact important sur la mise en place des actifs sociaux, en particulier grâce à la constitution de groupements qui ont permis aux agriculteurs de participer aux travaux collectifs pendant les périodes de pointe pour la demande de main-d'oeuvre, et ont apporté leur soutien pendant les périodes de sous-emploi et de crise. Les groupes, qui ont favorisé la convergence de vues et la prise de décisions collective, ont stimulé le développement.

56. Il ressort des principaux enseignements tirés du projet dans son ensemble que, lorsqu'elles sont convenablement appuyées par des activités de renforcement des capacités, les institutions locales de microfinancement peuvent avoir un impact décisif sur la prestation de services améliorés d'épargne et de crédit à leurs membres. Par ailleurs, il a été montré que, lorsqu'elle est complétée par des services de crédit, la vulgarisation permet de mieux connaître les technologies améliorées dont elle favorise l'adoption et d'augmenter les rendements. Cependant, afin d'améliorer le revenu, la sécurité alimentaire des ménages et le bien-être en général, il faut également prêter attention à d'autres facteurs socio-économiques tels que la diversification des sources de revenus, le traitement des produits agricoles, les stratégies de commercialisation, les problèmes de l'environnement et la problématique hommes-femmes.

Tunisie: projet pilote de développement rural intégré du bassin versant de Mellègue en Algérie et en Tunisie (227-TU)

57. Le projet a été conçu de manière à: i) aider les Gouvernements d'Algérie et de Tunisie à utiliser de manière efficace les terres des bassins versants; et ii) accroître la production vivrière et les revenus tout en enravant la dégradation des ressources. Il visait à consolider l'ensemble des techniques actuelles de conservation des bassins versants mises au point en Tunisie, s'agissant en particulier de l'intégration de mesures de lutte contre l'érosion d'un bon rapport coût-efficacité à des systèmes de production céréalière et animale plus rentables. Ces mesures devaient être entièrement appliquées et reproduites par les bénéficiaires eux-mêmes.

58. Dans l'ensemble, les résultats du projet ont confirmé le bien-fondé de l'approche intégrée de la mise en valeur des bassins versants. Sur le plan matériel, la plupart des objectifs du projet ont été atteints et même dépassés, s'agissant notamment des travaux de conservation du sol et des eaux, de la plantation d'arbres fruitiers, de la foresterie, de l'amélioration des parcours et de l'intensification des cultures céréalières. Entre 3 000 et 5 000 ménages agricoles ont tiré directement profit du projet. Le nombre de bénéficiaires indirects est sans aucun doute plus élevé, mais aucune étude systématique de l'incidence du projet sur les revenus n'a été effectuée. Les agriculteurs interrogés se sont déclarés satisfaits des services du projet, ainsi que l'a confirmé la demande soutenue concernant ces services même après que le projet ait pris fin. Le développement des activités de petit élevage a été également bien accueilli par les agriculteurs et a contribué à diversifier et à accroître leurs revenus.

59. Le projet a aidé à protéger les ressources en sols et à enraver dans une certaine mesure l'érosion la plus grave. Bien qu'il ne soit pas possible de les mesurer facilement, ces effets sont évidents pour les personnes vivant dans la zone du projet et pour celles qui la connaissent. Les importants investissements publics en faveur de l'infrastructure de base ont eu un effet complémentaire sur le développement général de la région. En particulier, les investissements publics, associés aux activités du projet, semblent avoir modifié le mode traditionnel de migration interne et avoir stabilisé les déplacements des populations. Par



ailleurs, le projet a sensibilisé les principales parties prenantes à plusieurs problèmes de développement et a suscité l'intérêt voulu pour mobiliser d'autres investissements publics dans ce domaine.

60. Le principal enseignement tiré de ce projet concerne la nécessité d'adopter une approche plus équilibrée entre les activités relatives à la conservation des ressources naturelles et celles visant à accroître la production. Des méthodes participatives devraient être incorporées au moment de la conception et appliquées dès le début de tout nouveau projet.

Turquie: projet de développement rural de Mus et de Bingöl (243-TR)

61. Les objectifs du projet étaient les suivants: i) augmenter la production agricole et lutter contre la pauvreté dans les régions peu développées des deux provinces desservies par le projet; ii) créer des emplois en milieu rural et encourager les initiatives individuelles ou collectives des petits exploitants et de leur famille; iii) améliorer les conditions de vie des ruraux pauvres, en particulier des femmes; et iv) mettre en place ou renforcer les institutions indépendantes présentant un intérêt direct pour les ruraux pauvres. L'accent a été mis sur les zones et les villages peu accessibles, peu développé et pauvres.

62. Il s'agissait du premier projet dû à l'initiative du FIDA exécuté en Turquie, les deux projets précédents, cofinancés, provenant de la réserve de projets de la Banque mondiale. L'exécution a sérieusement souffert de la dégradation de la situation en matière de sécurité, et de nombreuses composantes, à l'exception des infrastructures, n'ont obtenu que des résultats limités. Dans le cadre de la vaste opération de réorganisation du portefeuille entreprise en 1996, une évaluation prospective préliminaire du projet a été effectuée en 1997. À la suite de quoi, le projet a été revu à la baisse et ses objectifs révisés, le montant du prêt ayant été maintenu et la date de clôture reportée de deux ans, c'est-à-dire à décembre 1999.

63. Il ressort de l'examen terminal du projet que, bien qu'il soit difficile de quantifier ses effets sur le revenu en raison de l'interruption de son exécution, il semblerait que les ménages ruraux bénéficiant de l'aide du projet pour la production agricole et animale, l'apiculture, la fabrication de tapis/kilims et d'autres activités rémunératrices aient enregistré des progrès moyens ou importants par rapport aux niveaux de productivité antérieurs. C'est ainsi que les rendements par hectare du blé, principale culture, sont passés de 1,1 t à 1,5 t pour les cultures pluviales et à 2,5 t pour les cultures irriguées. S'agissant des ovins, le poids vif moyen est passé de 20 kg à 28 kg. Il semblerait que le nombre de croisements dans un troupeau moyen ait augmenté pendant l'exécution du projet. Les femmes ont tiré profit de la formation en matière d'apiculture et de tissage de tapis/kilim. La production en serre, qui au départ n'était pas prévue à leur intention, pourrait devenir un travail destiné aux femmes pour deux principales raisons: i) les serres sont construites à proximité des maisons, dans les exploitations, dans la sphère d'influence directe des femmes; et ii) les femmes sont moins occupées pendant l'hiver lorsqu'il faut travailler dans les serres. À l'évidence, le système de suivi du projet a été marqué par des carences, qui ont rendu difficile la collecte de l'information nécessaire pour évaluer les résultats du projet.

64. Il ressort des principaux enseignements tirés du projet qu'il est nécessaire: i) d'abandonner les projets de développement rural appuyés par plusieurs institutions; ii) d'améliorer la coordination entre les organismes d'exécution; et iii) de promouvoir et renforcer le réseau des institutions participantes en associant notamment les ONG et les organisations de la société civile. Ces enseignements ont été pris en considération pour définir les grandes orientations des opérations futures du FIDA dans le cadre du COSOP.

PROJETS CLOS EN 2000

Cote du projet*	Pays/Titre du projet	Institution coopérante	Type de financement	Délai entre approbation et entrée en vigueur (nombre de mois)	Nombre d'années de prorogation	Dépassement de la durée (%)	% décaissé (au 31/12/2000)	Nombre de jours de suspension (pour arriérés)
Développement agricole								
460-TD	Tchad projet de sécurité alimentaire au Nord-Guéra	BAfD	F	7,6	1,5	22%	65%	2
318-MR	Mauritanie projet d'amélioration des cultures de décrue à Maghama	UNOPS	F	6,2	1,7	28%	96%	31
273-NG	Nigéria projet de développement agricole et communautaire dans l'État de Katsina	Banque mondiale: IDA	F	30,9	2	37%	95%	73
461-SN	Sénégal projet de développement agricole dans le département de Matam	BOAD	F	16,5	1	16%	90%	193
262-TG	Togo projet de soutien aux groupements villageois dans l'est de la région des savanes	BOAD	F	40,2	2	37%	43%	211
464-MW	Malawi projet de services agricoles - Sous-projet de sécurité alimentaire des petits exploitants	UNOPS	C	10,5	0,5	10%	63%	95
1059-RW	Rwanda programme de réinsertion des rapatriés au Rwanda	UNOPS	F	1,4	1	46%	100%	0
232-RW	Rwanda projet de développement agricole au Gikongoro	Banque mondiale: IDA	E	12,7	3	37%	92%	422
293-ZM	Zambie projet de développement régional de la province du Nord-Ouest – Phase II	UNOPS	F	6,5	1	14%	89%	146
343-BD	Bangladesh projet intégré de production agricole et de gestion de l'eau de Netrakona	UNOPS	F	7,2	0	0%	98%	0
364-CN	Chine projet de développement agricole de la préfecture de Hainan (Qinghai)	UNOPS	F	6,1	0	0%	97%	16
309-LK	Sri Lanka projet de développement participatif de la zone sèche de la province du Nord-Ouest	BAsD	F	5,5	0,5	7%	69%	0
275-EC	Équateur projet de développement rural dans le haut bassin fluvial du Cañar	SAD	F	16,8	2,5	41%	97%	0
336-HN	Honduras programme de développement agricole pour la région occidentale (PLANDERO)	BCIE	F	14,4	1,5	33%	97%	0

* Cote du projet et code du pays tels qu'ils figurent dans le SGPP.

PROJETS CLOS EN 2000

Cote du projet*	Pays/Titre du projet	Institution coopérante	Type de financement	Délai entre approbation et entrée en vigueur (nombre de mois)	Nombre d'années de prorogation	Dépassement de la durée (%)	% décaissé (au 31/12/2000)	Nombre de jours de suspension (pour arriérés)
270-MX	Mexique projet de développement des communautés rurales marginales de la région de production de l'ixtle	UNOPS	E	12,5	3,6	65%	90%	0
295-VC	Saint-Vincent-et-les Grenadines projet d'amélioration et de commercialisation des cultures des petits exploitants	BDC	E	19,6	1	17%	90%	0
306-EG	Égypte projet de services agricoles pour les nouvelles terres	UNOPS	E	20,5	1,5	27%	86%	0
268-SD	Soudan projet de développement agricole de Roseires Sud	UNOPS	E	15,3	1	14%	100%	108
298-TN	Tunisie projet de développement de l'agriculture et de la pêche dans le plateau de Sidi M'Hadheb	FADES	F	7,9	2	31%	85%	0
Total partiel	19 projets		Moyenne	13,6	1,4	24%	87%	
Crédit et services financiers								
431-BD	Bangladesh projet de création d'emplois en milieu rural pauvre	UNOPS	E	6,4	0	0%	80%	0
335-CN	Chine projet de développement agricole de la zone de minorités ethniques de la préfecture de Simao (Yunnan)	UNOPS	F	2,8	0,5	8%	99%	16
332-UY	Uruguay projet national d'appui aux petits producteurs	UNOPS	E	3,3	0,5	8%	97%	0
Total partiel	3 projets		Moyenne	4,2	0,3	6%	93%	
Pêches								
462-MR	Mauritanie projet d'aménagement du Parc national du Banc d'Arguin	UNOPS	F	13,1	1,2	22%	93%	31
276-DZ	Algérie projet pilote de développement de la pêche artisanale	UNOPS	E	19,7	3,5	71%	68%	0
Total partiel	2 projets		Moyenne	16,40	2,35	45%	71%	
Irrigation								
345-DO	République dominicaine projet de développement agricole de la région de San Juan de la Maguana	BID	C	38,8	0	0%	72%	0
433-AM	Arménie projet de restauration des installations d'irrigation	Banque mondiale: IDA	C	5,8	1,5	46%	100%	0
Total partiel	2 projets		Moyenne	22,30	0,75	21%	87%	

PROJETS CLOS EN 2000

Cote du projet*	Pays/Titre du projet	Institution coopérante	Type de financement	Délai entre approbation et entrée en vigueur (nombre de mois)	Nombre d'années de prorogation	Dépassement de la durée (%)	% décaissé (au 31/12/2000)	Nombre de jours de suspension (pour arriérés)
Élevage								
260-MA	Maroc projet de développement de l'élevage et des pacages dans la région orientale	BafD	F	13,2	2	26%	48%	0
Total partiel	1 projet		Moyenne	13,2	2	26%	48%	
Recherche/vulgarisation/formation								
337-CI	Côte d'Ivoire projet national d'appui aux services agricoles	Banque mondiale: IDA	C	8,9	0,8	16%	20%	0
324-TZ	Tanzanie, République de projet de services de vulgarisation et de services financiers ruraux dans les hautes terres méridionales	Banque mondiale: IDA	E	2,8	0,8	13%	100%	0
Total partiel	2 projets		Moyenne	5,85	0,80	14%	70%	
Développement rural								
358-GQ	Guinée équatoriale projet de production paysanne et d'encouragement de la commercialisation	UNOPS	E	10,7	-1,8	-27%	66%	591
307-NG	Nigéria Projet de développement agricole et communautaire dans l'État de Sokoto	Banque mondiale: IDA	F	25,9	0,5	9%	96%	36
319-PK	Pakistan Projet de soutien aux villages de la zone de Mansehra	UNOPS	F	3,7	0	0%	65%	0
296-GT	Guatemala Projet de développement rural des hauts plateaux des Cuchumatanes	UNOPS	F	24	1,5	27%	93%	0
303-MX	Mexique Projet de développement rural pour les communautés indigènes de l'État de Puebla	UNOPS	E	15,1	3	67%	65%	0
310-PY	Paraguay Projet de fonds de développement paysan - région du nord-est du Paraguay	UNOPS	F	11	2	37%	73%	0
Total partiel	6 projets		Moyenne	15,1	0,9	15%	73%	
Total	35 projets		Moyenne	13,2	1,2	21%	82%	

Notes:

Le pourcentage du dépassement de la durée est calculé à compter de la date d'entrée en vigueur du prêt.

Le pourcentage du décaissement est calculé d'après le montant du prêt approuvé.

'C' - Projet lancé par une institution coopérante et cofinancé par le FIDA.

'F' - Projet lancé par le FIDA et cofinancé par des donateurs extérieurs.

'E' - Projet lancé et exclusivement financé par le FIDA.

Le programme d'aide et de développement pour la bande de Gaza et Jéricho à Gaza et Cisjordanie (1013-PS) a bénéficié d'un don en USD.

Il n'est pas inclus dans les chiffres utilisés pour calculer la moyenne du pourcentage décaissé.

PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 2000

Cote du projet*	Pays	Nom du projet/programme	Date approbation du Conseil	Prêt du FIDA (m DTS)	Montant décaissé (m DTS)	Pourcentage décaissé (31/12/2000)	Dernière date de clôture
Afrique I							
488-BJ	Bénin	Projet d'activités génératrices de revenus	06/12/1995	8,05	3,01	37%	31/12/2003
1028-BJ	Bénin	Projet de microfinancement et de commercialisation	22/04/1998	9,15	0,96	11%	31/12/2004
1127-BJ	Bénin	Programme de développement de la culture des racines et des tubercules	03/05/2000	9,75	0,00	0%	
369-BF	Burkina Faso	Programme spécial de conservation des sols et des eaux - Phase II	05/12/1994	11,85	8,74	74%	30/06/2003
512-BF	Burkina Faso	Projet de développement rural dans le sud-ouest	11/09/1996	10,15	0,99	10%	31/12/2004
1103-BF	Burkina Faso	Projet d'appui aux micro-entreprises rurales	28/04/1999	6,95	0,00	0%	30/09/2007
1132-BF	Burkina Faso	projet national de gestion des terroirs – Phase II	04/05/2000	8,55	0,00	0%	
1080-CM	Cameroun	Projet national de recherche agricole et d'appui aux programmes de vulgarisation	10/09/1998	7,90	0,76	10%	31/12/2002
1126-CM	Cameroun	Projet d'appui au Programme national de microfinance	09/12/1999	8,05	0,00	0%	
1015-CV	Cap-Vert	Programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural	08/09/1999	6,95	0,39	6%	30/09/2009
513-CI	Côte d'Ivoire	Projet d'appui à la commercialisation et aux initiatives locales	11/09/1996	7,25	1,43	20%	31/03/2004
1081-CI	Côte d'Ivoire	Projet de développement rural dans la région du Zanzan	10/09/1998	8,30	0,71	9%	30/09/2005
1133-CI	Côte d'Ivoire	Projet d'appui aux petits producteurs maraîchers	04/05/2000	8,30	0,00	0%	
428-GM	Gambie	Programme de développement agricole des basses terres	12/04/1995	3,40	1,28	38%	31/12/2003
1100-GM	Gambie	Projet de financement rural et d'initiatives communautaires	02/12/1998	6,60	1,20	18%	30/06/2005
466-GH	Ghana	Projet en faveur des petites entreprises rurales	02/12/1993	5,55	4,21	76%	30/06/2001
477-GH	Ghana	Projet de développement agricole du Haut Ghana occidental	14/09/1995	6,75	4,38	65%	31/12/2002
1002-GH	Ghana	Programme d'infrastructure villageoise	04/12/1996	6,95	0,89	13%	30/06/2003
1053-GH	Ghana	Programme d'amélioration des racines et tubercules	04/12/1997	6,55	2,04	31%	30/06/2004
1124-GH	Ghana	Projet de conservation des sols et de réhabilitation des petites exploitations dans le Haut Ghana oriental – Phase II	29/04/1999	8,30	1,62	20%	31/03/2005
1134-GH	Ghana	Projet de conservation des sols et de réhabilitation des petites exploitations dans le Haut Ghana oriental	03/05/2000	8,20	0,00	0%	
313-GN	Guinée	Projet de services financiers ruraux	02/12/1992	9,85	8,29	84%	31/03/2001
478-GN	Guinée	Projet d'appui aux petits exploitants en Basse Guinée Nord	14/09/1995	10,20	4,90	48%	31/12/2003



PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 2000

Cote du projet*	Pays	Nom du projet/programme	Date approbation du Conseil	Prêt du FIDA (m DTS)	Montant décaissé (m DTS)	Pourcentage décaissé (31/12/2000)	Dernière date de clôture
1003-GN	Guinée	Programme de développement local et de réhabilitation agricole au Fouta-Djalón	04/12/1996	6,95	1,34	19%	31/12/2004
1117-GN	Guinée	Projet d'appui aux communautés villageoises	02/12/1998	5,00	0,45	9%	31/12/2003
1135-GN	Guinée	Programme participatif de développement rural en Haute-Guinée	09/12/1999	10,20	0,00	0%	31/03/2011
367-ML	Mali	Programme de diversification des revenus en zone Mali-Sud	05/12/1994	10,10	3,51	35%	31/12/2002
497-ML	Mali	Projet de développement dans la zone lacustre - Phase II	17/04/1996	8,65	1,42	16%	31/12/2003
1089-ML	Mali	Programme de fonds de développement en zone sahélienne	02/12/1998	15,65	0,53	3%	31/03/2009
471-MR	Mauritanie	Projet de développement des oasis - Phase II	06/09/1994	5,40	3,59	66%	31/12/2001
292-NE	Niger	Projet de développement rural de la région d'Aguié	11/12/1991	8,25	6,24	76%	31/12/2001
434-NE	Niger	Programme spécial de pays - Phase II	13/09/1995	9,55	3,52	37%	30/04/2003
1139-NE	Niger	Programme de développement des services financiers ruraux	03/05/2000	8,80	0,00	0%	
1016-NG	Nigéria	Programme de développement de la culture des racines et tubercules	09/12/1999	16,70	0,00	0%	
290-CF	République centrafricaine	Projet de développement rural de la zone de savanes à vocation vivrière	11/12/1991	8,45	5,57	66%	30/06/2001
340-ST	Sao Tomé-et-Principe	Programme national d'appui à la promotion de l'agriculture familiale	02/12/1993	1,50	1,02	68%	31/12/2001
491-SN	Sénégal	Projet d'appui aux micro-entreprises rurales	06/12/1995	5,00	1,45	29%	30/09/2002
1019-SN	Sénégal	Projet d'aménagement et de développement villageois	04/12/1997	6,90	0,27	4%	31/12/2006
1102-SN	Sénégal	Projet agroforestier de lutte contre la désertification	02/12/1998	5,85	0,37	6%	30/06/2005
1130-SN	Sénégal	Projet national d'infrastructures rurales	09/12/1999	5,40	0,00	0%	
1156-SN	Sénégal	Projet d'organisation et de gestion villageoises – Phase II	07/12/2000	10,70	0,00	0%	
308-SL	Sierra Leone	Projet de développement agricole de la région du centre-nord	09/09/1992	10,25	6,20	60%	31/12/2000
469-TD	Tchad	Projet de développement agricole des ouadis du Kanem	20/04/1994	4,10	3,26	80%	31/12/2001
1144-TD	Tchad	Projet de sécurité alimentaire au Nord-Guéra – Phase II	03/05/2000	8,25	0,00	0%	
490-TG	Togo	Projet d'organisation et de développement villageois	06/12/1995	5,10	1,57	31%	30/09/2002
1004-TG	Togo	Projet national d'appui aux services agricoles	04/12/1996	6,95	1,22	18%	30/06/2002
Total: Afrique I		46 projets		367,25	87,36	24%	

PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 2000

Cote du projet*	Pays	Nom du projet/programme	Date approbation du Conseil	Prêt du FIDA (m DTS)	Montant décaissé (m DTS)	Pourcentage décaissé (31/12/2000)	Dernière date de clôture
Afrique II							
492-AO	Angola	Projet de développement des cultures vivrières dans la région nord	07/12/1995	9,00	2,66	30%	31/12/2003
1023-AO	Angola	Programme de développement des communautés de pêche dans la région du nord	04/12/1997	5,30	0,65	12%	31/12/2005
229-BI	Burundi	Projet de développement agropastoral au Bututsi	29/11/1988	6,70	2,49	37%	30/06/2002
463-BI	Burundi	Projet de gestion des ressources rurales de la province de Ruyigi	15/09/1993	5,05	3,50	69%	31/12/2002
1105-BI	Burundi	Programme de relance et de développement du monde rural	28/04/1999	14,75	0,74	5%	30/09/2006
470-KM	Comores	Projet d'appui aux initiatives économiques de base en milieu rural	06/09/1994	2,45	1,24	51%	30/06/2004
514-KM	Comores	Projet pilote de services agricoles	11/09/1996	0,70	0,00	0%	30/06/2003
365-ER	Érythrée	Projet d'aménagement des oueds des basses terres de l'Est	05/12/1994	8,55	2,09	24%	31/12/2002
342-ET	Éthiopie	Projet de crédit et de développement des coopératives dans la région Sud	02/12/1993	12,60	4,73	38%	06/07/2002
515-ET	Éthiopie	Composante production informelle de semences du Projet de développement des systèmes semenciers	11/09/1996	4,60	1,89	41%	30/06/2001
1011-ET	Éthiopie	Programme spécial pour l'Éthiopie - Phase II	05/12/1996	15,65	2,81	18%	30/06/2003
1082-ET	Éthiopie	Projet de recherche agricole et de formation	10/09/1998	13,65	0,00	0%	30/09/2004
467-KE	Kenya	Projet d'horticulture et de cultures vivrières traditionnelles dans la Province orientale	02/12/1993	7,90	0,80	10%	30/06/2002
366-KE	Kenya	Projet de développement agricole du Kenya occidental articulé sur le district	05/12/1994	7,95	1,19	15%	30/06/2002
1114-KE	Kenya	Projet de développement de services aux petits exploitants et aux communautés dans les régions arides du centre	07/12/2000	8,45	0,00	0%	
468-LS	Lesotho	Projet de financement rural et d'appui aux entreprises	02/12/1993	2,95	2,48	84%	31/03/2002
1022-LS	Lesotho	Programme de développement durable de l'agriculture de montagne	10/09/1998	6,35	0,57	9%	31/03/2004
429-MG	Madagascar	Projet de mise en valeur du Haut Bassin du Mandraré	12/04/1995	4,65	4,12	89%	30/06/2001
499-MG	Madagascar	Projet d'amélioration et de développement agricoles dans le nord-est	17/04/1996	8,05	2,41	30%	31/12/2002

PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 2000

Cote du projet*	Pays	Nom du projet/programme	Date approbation du Conseil	Prêt du FIDA (m DTS)	Montant décaissé (m DTS)	Pourcentage décaissé (31/12/2000)	Dernière date de clôture
1020-MG	Madagascar	Projet d'appui au Programme Environnement (deuxième phase)	29/04/1997	5,65	1,93	34%	31/12/2001
1167-MG	Madagascar	Projet de mise en valeur du haut bassin du Mandraré – Phase II	07/12/2000	9,85	0,00	0%	31/05/2004
338-MW	Malawi	Projet de services financiers ruraux: Sous-projet de services financiers Mudzi	02/12/1993	8,65	4,76	55%	31/03/2001
1047-MW	Malawi	Programme de mise en valeur des plaines alluviales en faveur des petits exploitants	23/04/1998	9,25	2,03	22%	30/06/2005
1093-MU	Maurice	Programme de diversification rurale	29/04/1999	8,20	0,46	6%	30/06/2006
334-MZ	Mozambique	Projet de pêche artisanale dans la province de Nampula	15/09/1993	4,35	3,43	79%	31/12/2001
359-MZ	Mozambique	Projet de développement agricole de la province de Niassa	20/04/1994	8,80	4,08	46%	31/12/2003
1005-MZ	Mozambique	Programme de développement de l'élevage familial	04/12/1996	13,45	3,80	28%	30/06/2004
1109-MZ	Mozambique	Projet d'appui au PAMA	08/12/1999	16,55	0,00	0%	31/12/2007
362-NA	Namibie	Projet de développement de l'élevage dans les régions septentrionales	06/09/1994	4,20	3,15	75%	30/06/2003
264-RW	Rwanda	Projet de développement agricole de Byumba - Phase II	01/10/1990	6,35	3,94	62%	30/11/2000
314-RW	Rwanda	Projet de gestion des espaces ruraux dans les Hautes Terres de Buberuka	02/12/1992	6,75	3,19	47%	31/12/2001
500-RW	Rwanda	Projet de promotion des petites et des micro-entreprises rurales	17/04/1996	3,75	1,67	44%	31/12/2001
1149-FW	Rwanda	Projet de développement des ressources communautaires et de l'infrastructure d'Umutara	04/05/2000	11,85	0,00	0%	31/12/2010
323-SZ	Swaziland	Projet de développement agricole des petites exploitations	06/04/1993	5,10	2,66	52%	31/03/2002
489-TZ	Tanzanie, Rép.-Unie de	Projet relatif à des initiatives paysannes dans la région de Mara	06/12/1995	9,650	7,41	77%	31/12/2002
1006-TZ	Tanzanie, Rép.-Unie de	Projet d'aménagement de l'agriculture et de l'environnement	04/12/1996	10,30	4,65	45%	30/06/2003
1086-TZ	Tanzanie, Rép.-Unie de	Programme de développement participatif de l'irrigation	08/09/1999	12,55	1,18	9%	31/03/2006
1151-TZ	Tanzanie, Rép.-Unie de	Programme de services financiers ruraux	07/12/2000	12,80	0,00	0%	
360-UG	Ouganda	Projet de développement du sous-secteur cotonnier	20/04/1994	8,95	6,88	77%	30/06/2000



PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 2000

Cote du projet*	Pays	Nom du projet/programme	Date approbation du Conseil	Prêt du FIDA (m DTS)	Montant décaissé (m DTS)	Pourcentage décaissé (31/12/2000)	Dernière date de clôture
1021-UG	Ouganda	Projet de développement de la production d'huile végétale	29/04/1997	4,35	0,81	6%	31/12/2005
1060-UG	Ouganda	Programme d'appui à l'aménagement des districts	10/09/1998	9,50	0,93	10%	31/12/2004
1122-UG	Ouganda	Programme de modernisation agricole au niveau local	08/12/1999	9,60	0,00	0%	
1158-UG	Ouganda	Programme national de services de conseils agricoles	07/12/2000	13,70	0,00	0%	
368-ZM	Zambie	Programme de sécurité alimentaire des ménages dans la province méridionale	05/12/1994	10,40	7,67	74	31/03/2001
430-ZM	Zambie	Programme d'irrigation et d'hydraulique paysannes	12/04/1995	4,30	2,10	49%	30/06/2002
1108-ZM	Zambie	Programme de promotion des entreprises paysannes et de commercialisation	09/12/1999	11,55	0,00	0%	31/12/2007
1039-ZM	Zambie	Projet de gestion des ressources forestières	09/12/1999	9,15	0,00	0%	
1108-ZM	Zambie	Programme de promotion des entreprises paysannes et de commercialisation	13/09/1995	7,15	1,32	18%	30/06/2003
341-ZW	Zimbabwe	Projet de gestion paysanne des ressources en zone sèche	02/12/1993	10,00	2,11	21%	31/12/2004
435-ZW	Zimbabwe	Projet intéressant les zones sèches du sud-est	13/09/1995	7,15	1,32	18%	31/06/2003
1051-ZW	Zimbabwe	Programme d'appui à l'irrigation paysanne	02/12/1998	8,65	0,44	5%	31/12/2007
Total: Afrique II		50 projets		430,65	104,94	24%	

PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 2000

Cote du projet*	Pays	Nom du projet/programme	Date approbation du Conseil	Prêt du FIDA (m DTS)	Montant décaissé (m DTS)	Pourcentage décaissé (31/12/2000)	Dernière date de clôture
Asie et Pacifique							
480-BD	Bangladesh	Projet sectoriel d'aménagement hydraulique à petite échelle	06/12/1995	7,00	3,28	47%	30/06/2002
1029-BD	Bangladesh	Projet de diversification et d'intensification de l'agriculture	29/04/1997	13,65	6,62	49%	30/06/2004
1062-BD	Bangladesh	Troisième projet de développement de l'infrastructure rurale	04/12/1997	8,50	1,24	15%	31/12/2004
1074-BD	Bangladesh	Projet de développement de l'aquaculture	23/04/1998	15,00	2,88	19%	30/06/2005
1076-BD	Bangladesh	Projet d'amélioration de l'agriculture paysanne	29/04/1999	13,65	1,60	12%	31/03/2006
1094-BT	Bhoutan	Deuxième programme de développement agricole de la zone orientale	08/09/1999	6,95	0,50	7%	30/06/2008
517-KH	Cambodge	Projet de renforcement de la productivité agricole	11/09/1996	3,30	1,11	34%	31/12/2003
1106-KH	Cambodge	Projet d'appui au développement agricole dans le cadre de l'approche <i>Seila</i>	08/09/1999	6,35	0,99	16%	31/03/2006
1175-KH	Cambodge	Projet de développement rural à assise communautaire dans les provinces de Kampong Thom et de Kampot	07/12/2000	7,85	0,00	0%	
484-CN	Chine	Projet de développement agricole intégré de Jiangxi/Ganzhou	06/12/1995	15,95	14,01	88%	30/06/2001
523-CN	Chine	Projet de développement agricole intégré dans le nord-est du Sichuan et la province de Qinghai/Haidong	11/09/1996	19,10	15,02	79%	30/06/2002
1048-CN	Chine	Projet de développement agricole intégré dans le sud-ouest de la province d'Anhui	11/09/1997	19,10	7,97	42%	31/12/2002
1083-CN	Chine	Projet de développement des zones des Monts Wulin peuplées de minorités ethniques	10/09/1998	21,10	2,78	13%	30/06/2004
1123-CN	Chine	Projet de réduction de la pauvreté dans la zone des monts Qinling	08/12/1999	21,00	0,00	0%	
1153-CN	Chine	projet de lutte contre la pauvreté dans le Guangxi occidental	07/12/2000	23,80	0,00	0%	
487-KP	Corée, R.P.D.	Projet de développement de la sériciculture	06/12/1995	10,45	9,18	88%	30/06/2002
1064-KP	Corée, R.P.D.	Projet de renforcement de l'agriculture et de l'élevage	04/12/1997	20,90	18,94	91%	30/06/2003
1154-KP	Corée, R.P.D.	Projet de sécurité alimentaire sur les hautes terres	07/12/2000	19,15	0,00	0%	
325-IN	Inde	Projet de crédit rural dans le Maharashtra	06/04/1993	21,25	13,77	65%	31/03/2001
349-IN	Inde	Projet de développement tribal participatif dans l'Andhra Pradesh	19/04/1994	18,95	9,27	49%	31/03/2001
432-IN	Inde	Projet de développement de la région du Mewat	12/04/1995	9,65	3,73	39%	31/03/2003
1012-IN	Inde	Projet de promotion et d'autonomisation des femmes rurales	05/12/1996	13,30	0,00	0%	31/12/2001
1040-IN	Inde	Projet de gestion des ressources communautaires sur les hautes terres de la région nord-est	29/04/1997	16,55	0,87	5%	31/03/2004

PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 2000

Cote du projet*	Pays	Nom du projet/programme	Date approbation du Conseil	Prêt du FIDA (m DTS)	Montant décaissé (m DTS)	Pourcentage décaissé (31/12/2000)	Dernière date de clôture
1063-IN	Inde	Programme de développement des terres tribales du Bihar et du Madhya Pradesh	29/04/1999	16,95	0,00	0%	
1121-IN	Inde	Programme d'appui à l'initiative nationale de microfinancement	04/05/2000	16,35	0,00	0%	
350-ID	Indonésie	Projet de développement de la culture paysanne de l'anacardier dans les îles orientales	19/04/1994	18,45	8,32	45%	30/09/2001
485-ID	Indonésie	Projet de développement des systèmes agropastoraux paysans dans les îles orientales	06/12/1995	12,05	2,93	24%	31/03/2003
1024-ID	Indonésie	PK4- Phase III	04/12/1997	18,25	4,90	27%	31/03/2005
1112-ID	Indonésie	Programme de développement intégré participatif en zone non irriguée dans le contexte de l'après-crise	04/05/2000	17,50	0,00	0%	
479-KG	Kirghizistan	Projet de développement de l'élevage ovin	14/09/1995	2,35	1,32	56%	31/12/2002
1065-KG	Kirghizistan	Projet de services d'appui à l'agriculture	23/04/1998	5,90	1,75	30%	30/06/2003
351-LA	Laos	Projet de sécurité alimentaire de la province de Bokeo	19/04/1994	2,95	1,85	63%	30/09/2002
1041-LA	Laos	Projet de développement rural dans le Sayabouri nord	04/12/1997	5,30	1,60	30%	30/06/2004
1099-LA	Laos	Projet de développement agricole de la province de Xieng Khouang - Phase II	03/12/1998	4,95	1,08	22%	30/06/2005
472-MV	Maldives	Projet de développement des atolls méridionaux	13/09/1995	1,90	0,74	39%	31/12/2001
502-MN	Mongolie	Projet de lutte contre la pauvreté rurale dans la province d'Arhangai	17/04/1996	3,45	0,98	28%	30/06/2003
250-NE	Népal	Projet de mise en valeur des ressources forestières et fourragères sous bail dans le Moyen Pays	07/12/1989	10,00	2,88	29%	30/06/2001
352-NP	Népal	Projet d'irrigation alimentée par eaux souterraines et de relèvement des régions sinistrées à la suite d'inondations	19/04/1994	7,00	3,34	48%	30/06/2001
1030-NP	Népal	Projet de réduction de la pauvreté dans l'ouest du Terai	11/09/1997	6,55	1,23	19%	15/07/2004
288-PK	Pakistan	Projet de développement communautaire des vallées de Neelum et de Jhelum	04/09/1991	11,90	8,53	72%	30/06/2001
353-PK	Pakistan	Projet de mise en valeur de la zone de desserte du Pat Feeder	19/04/1994	20,25	10,24	51%	31/03/2002
524-PK	Pakistan	Projet de soutien dans la zone de Dir	11/09/1996	11,35	2,32	20%	31/12/2003
1042-PK	Pakistan	Projet de développement des régions du nord	11/09/1997	10,75	1,23	11%	30/06/2005
1077-PK	Pakistan	Projet de développement villageois dans les zones <i>barani</i>	03/12/1998	11,15	1,64	15%	30/06/2005
1078-PK	Pakistan	Projet de développement dans le sud des zones tribales sous administration fédérale	07/12/2000	13,40	0,00	0%	
326-PG	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Projet de développement rural du Simbu septentrional	06/04/1993	4,35	2,91	67%	31/12/2001



PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 2000

Cote du projet*	Pays	Nom du projet/programme	Date approbation du Conseil	Prêt du FIDA (m DTS)	Montant décaissé (m DTS)	Pourcentage décaissé (31/12/2000)	Dernière date de clôture
486-PH	Philippines	Projet de gestion des ressources agricoles des hautes terres de la Cordillera	06/12/1995	6,15	1,22	20%	31/03/2003
505-PH	Philippines	Projet de financement de micro-entreprises rurales	18/04/1996	10,15	3,81	38%	30/06/2001
1066-PH	Philippines	Projet de promotion des initiatives communautaires dans l'ouest de Mindanao	23/04/1998	11,00	0,88	8%	31/12/2004
283-LK	Sri Lanka	Deuxième projet de développement rural intégré de Badulla	04/04/1991	9,90	5,59	56%	31/12/2000
473-LK	Sri Lanka	Projet de développement rural participatif dans la province du centre-nord	13/09/1995	5,45	2,75	51%	31/12/2002
1113-LK	Sri Lanka	Projet régional de promotion économique de Matale	03/12/1998	8,35	0,67	8%	30/06/2005
328-VN	Viet Nam	Projet de gestion participative des ressources - Province de Tuyen Quang	06/04/1993	13,35	11,14	83%	30/09/2001
1007-VN	Viet Nam	Projet de conservation et de valorisation des ressources agricoles dans la province de Quang Binh	04/12/1996	10,05	5,81	58%	31/12/2001
1025-VN	Viet Nam	Projet de développement en faveur des minorités ethniques dans la province de Ha Giang	04/12/1997	9,20	3,15	34%	31/12/2003
1091-VN	Viet Nam	Projet de développement rural dans la province de Ha Tinh	29/04/1999	11,40	1,22	11%	30/09/2005
Total: Asie et Pacifique			56 projets	660,55	209,81	32%	



PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 2000

Cote du projet*	Pays	Nom du projet/programme	Date approbation du Conseil	Prêt du FIDA (m DTS)	Montant décaissé (m DTS)	Pourcentage décaissé (31/12/2000)	Dernière date de clôture
Amérique latine et Caraïbes							
506-AR	Argentine	Projet de développement rural dans les provinces du nord-est	18/04/1996	11,35	1,99	18%	31/12/2001
1098-AR	Argentine	Projet de développement rural dans le nord-ouest (PRODERNOA)	08/09/1999	12,80	0,00	0%	
1067-BZ	Belize	Projet de développement agricole et de gestion des ressources à l'initiative des collectivités	23/04/1998	1,75	0,31	18%	31/12/2005
354-BO	Bolivie	Projet d'appui aux éleveurs de camélidés des hauts plateaux andins	20/04/1994	5,45	3,86	71%	30/09/2002
373-BO	Bolivie	Projet de développement soutenable par les populations indigènes du Beni	06/12/1994	4,30	2,18	51%	30/06/2002
1031-BO	Bolivie	Projet de services d'assistance technique à l'intention des petits exploitants (PROSAT)	29/04/1997	5,85	1,75	30%	31/12/2003
1145-BO	Bolivie	Projet de gestion des ressources naturelles dans les régions du Chaco et des hautes vallées	13/09/2000	9,25	0,00	0%	
344-BR	Brésil	Projet de soutien aux familles à faible revenu dans la région semi-aride de l'État de Sergipe	02/12/1993	12,90	10,78	84%	30/06/2001
493-BR	Brésil	Projet de développement communautaire pour la région de Rio Gaviao	07/12/1995	13,50	5,04	37%	31/12/2002
1101-BR	Brésil	Projet de développement durable à l'intention des colonies issues de la réforme agraire dans la zone semi-aride de la région du nord-est	03/12/1998	17,80	0,00	0%	31/12/2004
427-CL	Chili	Projet de développement agricole pour les collectivités paysannes et les petits exploitants de la Quatrième région	06/12/1994	5,50	3,73	68%	31/12/2003
520-CO	Colombie	Programme de développement des micro-entreprises rurales	11/09/1996	11,00	2,12	19%	31/12/2004
371-CR	Costa Rica	Projet de développement agricole pour la péninsule de Nicoya	05/12/1994	3,40	1,04	31%	30/06/2001
503-DM	Dominique	Projet de promotion des entreprises rurales	17/04/1996	1,80	0,87	48%	30/06/2002
321-EC	Équateur	Projet de développement rural de la région de Saraguro-Yacuambi	03/12/1992	8,15	4,45	55%	31/12/2001
1043-EC	Équateur	Projet de développement en faveur des populations autochtones et afro-équatoriennes	04/12/1997	10,85	1,93	18%	31/03/2002
1008-GT	Guatemala	Programme de développement rural et de reconstruction dans le département du Quiché	04/12/1996	10,45	1,00	10%	31/12/2003

PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 2000

Cote du projet*	Pays	Nom du projet/programme	Date approbation du Conseil	Prêt du FIDA (m DTS)	Montant décaissé (m DTS)	Pourcentage décaissé (31/12/2000)	Dernière date de clôture
1085-GT	Guatemala	Programme de développement rural de la région de Las Verapaces	08/12/1999	10,85	0,00	0%	
1009-GY	Guyana	Projet de services d'appui à l'intention des communautés rurales pauvres	04/12/1996	7,30	0,68	9%	30/06/2003
241-HT	Haïti	Projet de remise en état de petits réseaux d'irrigation	26/04/1989	8,20	3,92	48%	30/03/2002
1070-HT	Haïti	Projet d'intensification des cultures vivrières - Phase II	03/12/1998	10,95	0,00	0%	30/09/2007
1032-HN	Honduras	Projet de développement rural dans le centre-est du pays	29/04/1997	8,90	3,62	41%	31/12/2003
1087-HN	Honduras	Projet de développement rural dans la région du sud-ouest	03/12/1998	13,75	2,08	15%	30/06/2005
1128-HN	Honduras	Projet de fonds national de développement durable en milieu rural (FONADERS)	08/12/1999	12,00	1,53	13%	30/09/2006
494-MX	Mexique	Projet de développement rural au profit des communautés mayas dans le Yucatan	07/12/1995	6,95	2,16	31%	31/12/2001
1141-MX	Mexique	Projet de développement rural dans les zones de production du caoutchouc	03/05/2000	18,60	0,00	0%	
346-NI	Nicaragua	Projet d'apport de capital aux petits exploitants de la zone Tropisec des Segovias - région I (TROPISEC)	02/12/1993	8,25	5,66	69%	30/06/2000
495-NI	Nicaragua	Projet de développement rural dans la région aride de la côte pacifique sud	07/12/1995	8,25	5,25	64%	30/06/2002
1120-NI	Nicaragua	Programme de fonds d'assistance technique dans les départements de León, Chinandega et Managua	09/12/1999	10,15	0,00	0%	
331-PA	Panama	Projet de développement rural pour les communautés Ngobe	07/04/1993	5,75	4,42	77%	31/12/2001
474-PA	Panama	Projet de développement agricole durable et de protection de l'environnement du Darién	14/09/1995	5,35	2,33	43%	31/03/2002
1049-PA	Panama	Projet de développement rural durable dans les provinces de Coclé, Colón et Panama	04/12/1997	8,90	0,95	11%	30/06/2004
496-PY	Paraguay	Projet de crédit du Fonds de développement paysan - région orientale du Paraguay	07/12/1995	6,65	2,65	40%	31/12/2001
475-PE	Pérou	Projet de gestion des ressources naturelles dans la sierra méridionale	14/09/1995	8,25	3,78	46%	31/12/2002
1044-PE	Pérou	Projet de développement du couloir Puno-Cuzco	04/12/1997	13,90	0,00	0%	31/12/2006
1068-DO	République dominicaine	Projet en faveur des petits paysans de la région du Sud-Ouest - Phase II	03/12/1998	8,75	1,01	12%	30/06/2005
504-LC	Sainte-Lucie	Projet de promotion des entreprises rurales	17/04/1996	1,55	0,97	63%	30/09/2002
322-SV	Salvador (El)	Projet de réhabilitation et de développement dans les régions dévastées par la guerre du Département de Chalatenango	03/12/1992	9,25	8,29	90%	30/06/2002



PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 2000

Cote du projet*	Pays	Nom du projet/programme	Date approbation du Conseil	Prêt du FIDA (m DTS)	Montant décaissé (m DTS)	Pourcentage décaissé (31/12/2000)	Dernière date de clôture
1069-SV	Salvador (El)	Projet de développement rural dans la région du nord-est	04/12/1997	13,05	2,01	15%	31/12/2004
1115-SV	Salvador (El)	Projet de développement rural de la région centrale (PRODAP II)	29/04/1999	9,55	0,00	0%	
267-SV	Salvador (El)	Projet de développement agricole des petites exploitations de la région Paracentral	02/10/1990	6,50	6,29	97%	31/03/2001
1161-UY	Uruguay	Programme national d'appui aux petits producteurs - Phase II (PRONAPPA II)	07/12/2000	10,80	0,00	0%	
279-VE	Venezuela	Projet de soutien aux petits producteurs dans les zones semi-arides des États de Falcón et de Lara	04/04/1991	11,35	6,75	59%	31/12/2001
521-VE	Venezuela	Projet de développement économique des communautés rurales pauvres	11/09/1996	8,25	1,85	22%	30/06/2004
1186-VE	Venezuela	Projet de développement des filières de production agricole dans la région de Barlovento	13/09/2000	9,75	0,00	0%	
Total: Amérique latine et Caraïbes				45 projets	407,85	107,22	26%



PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 2000

Cote du projet*	Pays	Nom du projet/programme	Date approbation du Conseil	Prêt du FIDA (m DTS)	Montant décaissé (m DTS)	Pourcentage décaissé (31/12/2000)	Dernière date de clôture
Proche-Orient et Afrique du Nord							
347-AL	Albanie	Projet de développement rural des districts du nord-est du pays	02/12/1993	8,35	5,38	64%	31/12/2000
372-AL	Albanie	Projet de remise en état de petits périmètres d'irrigation	06/12/1994	6,10	4,90	80%	31/12/2001
1129-AL	Albanie	Programme de développement des zones montagneuses	09/12/1999	9,60	0,00	0%	
1038-AM	Arménie	Projet de services agricoles dans le nord-ouest	04/12/1997	9,55	8,76	92%	30/06/2002
1033-AZ	Azerbaïdjan	Projet de privatisation d'exploitations agricoles	29/04/1997	6,45	3,26	51%	31/12/2001
1148-AZ	Azerbaïdjan	Programme de développement rural pour les zones de montagne et de hautes terres	13/09/2000	6,90	0,00	0%	
1037-BA	Bosnie-Herzégovine	Projet de remise en état et de développement des petites exploitations agricoles	30/04/1997	10,10	10,00	99%	31/03/2001
355-EG	Égypte	Projet d'intensification de la production agricole	20/04/1994	14,45	8,65	60%	30/06/2002
1014-EG	Égypte	Projet de services agricoles pour les nouvelles terres de l'est du delta	05/12/1996	17,30	2,60	15%	30/06/2004
1050-EG	Égypte	Projet de développement rural de la région de Sohag	10/09/1998	18,85	0,00	0%	31/12/2004
1079-PS	Gaza et Cisjordanie	Programme de gestion participative des ressources naturelles	23/04/1998	5,80	0,38	7%	31/03/2005
1035-GE	Géorgie	Projet de développement agricole	30/04/1997	4,70	2,33	50%	30/06/2002
1147-GE	Géorgie	Programme de développement rural pour les zones de montagne et de hautes terres	13/09/2000	6,10	0,00	0%	
329-JO	Jordanie	Projet de diversification des revenus	06/04/1993	7,30	3,79	52%	30/06/2001
481-JO	Jordanie	Projet de gestion des ressources agricoles dans les gouvernorats de Karak et de Tafila	06/12/1995	8,70	5,29	61%	31/12/2002
1071-JO	Jordanie	Programme national de régénération et d'exploitation des parcours - Phase I	04/12/1997	2,90	0,41	14%	31/12/2002
1092-JO	Jordanie	Projet de mise en valeur des ressources agricoles dans la région du Yarmouk	29/04/1999	7,45	0,27	4%	30/06/2006
305-LB	Liban	Projet de régénération pastorale pour les petits exploitants	15/04/1992	7,30	3,41	47%	30/06/2001
370-LB	Liban	Projet de remise en état et de modernisation d'ouvrages d'irrigation	05/12/1994	6,70	1,80	27%	31/12/2000
1036-LB	Liban	Projet de développement des infrastructures agricoles	30/04/1997	8,70	0,45	5%	31/12/2002
522-MK	Macédoine, ex-République yougoslave de	Projet de relèvement rural dans les régions du sud et de l'est	11/09/1996	5,65	2,35	42%	30/06/2001

PORTEFEUILLE DE PROJETS À LA FIN DE 2000

Cote du projet*	Pays	Nom du projet/programme	Date approbation du Conseil	Prêt du FIDA (m DTS)	Montant décaissé (m DTS)	Pourcentage décaissé (31/12/2000)	Dernière date de clôture
1162-MK	Macédoine, ex-République yougoslave de	Projet de services financiers agricoles	14/09/2000	6,20	0,00	0%	
1110-MD	Moldova, République de	Projet de développement du financement rural et des petites entreprises	09/12/1999	5,80	0,31	5%	31/12/2005
356-MA	Maroc	Projet de développement rural dans le Tafilalet et la vallée du Dadès	20/04/1994	15,90	10,57	66%	31/12/2001
1010-MA	Maroc	Projet de développement rural dans la zone de Taourirt-Taforalt	04/12/1996	13,50	1,82	13%	31/12/2006
1178-MA	Maroc	Projet de développement rural dans les zones montagneuses de la province d'Al-Haouz	07/12/2000	14,10	0,00	0%	
1052-RO	Roumanie	Projet de développement des Apuseni	10/09/1998	12,40	2,00	16%	31/12/2003
465-SD	Soudan	Projet de services agricoles du Nil blanc	15/09/1993	7,60	6,24	82%	30/06/2001
1045-SD	Soudan	Projet de développement rural dans le Kordofan-Nord	28/04/1999	7,75	0,33	4%	30/06/2007
1140-SD	Soudan	Programme de développement rural dans le Kordofan-Sud	14/09/2000	13,30	0,00	0%	31/03/2011
311-SY	Syrie	Projet de développement agricole de la région Sud – Phase II	09/09/1992	12,60	6,09	48%	31/12/2000
363-SY	Syrie	Projet de développement agricole du Djebel al Hoss	06/09/1994	8,25	3,02	37%	31/03/2002
482-SY	Syrie	Projet de développement agricole des régions côtière/centrale	06/12/1995	13,65	1,69	12%	31/12/2002
1073-SY	Syrie	Projet de mise en valeur des parcours de steppe (badia)	23/04/1998	14,95	0,81	5%	30/06/2006
348-TN	Tunisie	Projet de développement agricole intégré de Kairouan	02/12/1993	9,00	5,19	58%	30/09/2002
483-TN	Tunisie	Projet de développement agricole intégré dans le gouvernorat de Siliana	06/12/1995	7,55	3,41	45%	30/06/2003
1104-TN	Tunisie	Projet de développement agricole intégré dans le gouvernorat de Zaghouan	03/12/1998	11,40	0,90	8%	30/06/2005
277-TR	Turquie	Projet de développement rural dans la province de Yözcagat	13/12/1990	11,50	8,74	76%	30/06/2001
476-TR	Turquie	Projet de développement rural dans les provinces d'Ordu et de Giresun	14/09/1995	13,40	2,87	21%	30/06/2004
330-YE	Yémen	Projet de protection de l'environnement de la Tihama	07/04/1993	7,05	6,18	88%	31/12/2002
1061-YE	Yémen	Projet de développement rural dans les gouvernorats méridionaux	11/09/1997	8,15	1,61	20%	31/12/2003
1075-YE	Yémen	Projet de développement dans la zone de Raymah	04/12/1997	8,75	1,19	14%	31/12/2005
1095-YE	Yémen	Projet de développement rural dans la région d'Al-Mahara	09/12/1999	8,90	0,77	9%	30/09/2007
Total: Proche-Orient et Afrique du Nord		43 projets		410,65	127,76	31%	
Total		240 projets		2 276,95	637,08	28%	